Montréal vendredi 28 novembre 2008 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 125e année N° 40 52 pages, 4 cahiers 75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale 89 ¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

LE QUÉBEC AUX URNES

ATTENTE AUX URGENCES > OBJECTIF 12 HEURES

Charest refuse de renouveler son engagement pour 2010

TOMMY CHOUINARD PAGE A10

Les « vraies choses » de la santé

LA CHRONIQUE D'YVES BOISVERT PAGE A11

PRÊTS POUR D'AUTRES ÉLECTIONS?

L'impensable est envisageable : l'opposition pourrait renverser le gouvernement Harper lundi en votant contre sa mise à jour économique dévoilée hier. Ce qui risque de mener le pays vers des élections… Ou une coalition PLC-NPD.

JOËL-DENIS BELLAVANCE, HUGO DE GRANDPRÉ, STÉPHANE PAQUET ET GILLES TOUPIN PAGES A2 à A5


Stephen Harper, PC


Stéphane Dion, PLC


Jack Layton, NPD


Gilles Duceppe, BQ

OTTAWA : VERS UNE FONTE DES REVENUS FISCAUX

PAGE A4

Venir à bout du PLC par asphyxie ?

LA CHRONIQUE DE VINCENT MARISSAL PAGE A5

Irresponsable, M. Harper !

L'ÉDITORIAL D'ANDRÉ PRATTE FORUM PAGE A24

sur cyberpresse.ca Qui portera l'odieux si des élections fédérales sont déclenchées? Donnez votre opinion sur **cyberpresse.ca/harper**

VÊTEMENTS
LES BANQUES DONNENT DU FIL À RETORDRE AU QUÉBEC

Après les importations des pays émergents et un huard volatil, le resserrement du crédit bancaire pèse sur les entreprises d'ici

MARIE TISON
LA PRESSE AFFAIRES
PAGES 2 ET 3

BANQUE NATIONALE
Cure minceur dans le secteur administratif

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

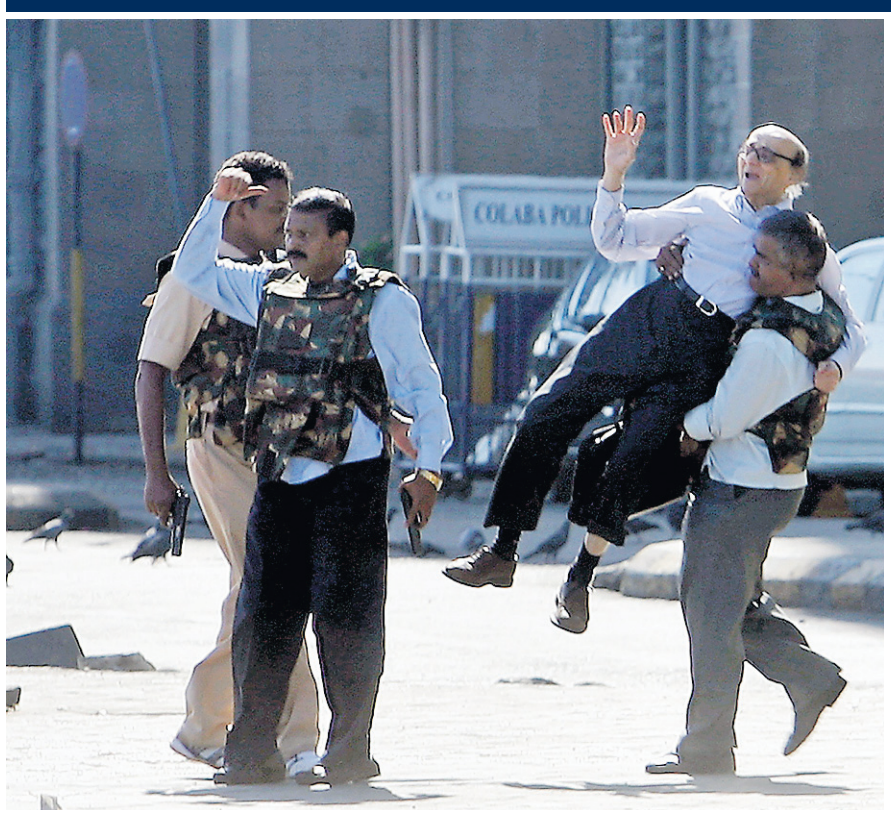

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

GM SONGE À LARGUER SATURN, SAAB ET PONTIAC

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 6


PHOTO GM

ATTENTATS À BOMBAY > LA MORT D'UN CANADIEN CONFIRMÉE EN DÉBUT DE NUIT


PHOTO REUTERS
Des policiers escortent un client du Taj Mahal Palace, un des hôtels situés au coeur de Bombay qui ont été pris d'assaut mercredi.

CARNAGE, CHOC ET CHAOS

Au lendemain des attaques meurtrières qui ont fait au moins 125 morts, dont plusieurs touristes étrangers, des terroristes islamistes détenaient toujours des otages. Un Montréalais compte parmi les centaines de blessés.

NOS REPORTAGES EN PAGES **A6** ET **A7**

Montréal : l'horreur en direct PAGE A8

Entreprises : la présence canadienne toujours de mise

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Si la Caisse de dépôt est le bas de laine des Québécois, on va avoir froid aux pieds cet hiver.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1



EXCLUSIF >
RÉFECTION DE L'ÉGLISE SAINT-JAMES

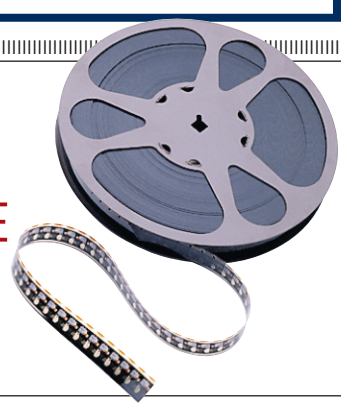
LE PPP VIRE À LA POURSUITE JUDICIAIRE

PAGE A16

PROPRIÉTAIRE DE TQS

REMSTAR RENONCE AU CINÉMA

ARTS ET SPECTACLES PAGE 1



Jamais de surréservation. Promis.

ENREGISTREZ 2 BAGAGES GRATUITEMENT†

Toronto
79$
8 vols sans escale chaque jour ouvrable

Vancouver
174$
1 vol sans escale chaque jour ouvrable

Réservez d'ici au 30 novembre 2008. Voyagez un mardi, un mercredi ou un jeudi d'ici au 17 décembre 2008*.

Réservez sur westjet.com ou communiquez avec votre agent de voyages. Pour tout renseignement, composez le 1 877 956 6982.

WESTJET
PARCE QUE LE PROPRIO Y TIENT

3529362A

*Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 30 novembre (23 h 59, heure normale des Rocheuses) pour les vols effectués un mardi, un mercredi ou un jeudi d'ici au 17 décembre 2008. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Les billets doivent être achetés à l'avance. Tarifs pour allers simples. †Des restrictions de poids et de taille s'appliquent aux deux bagages enregistrés gratuitement. Visitez westjet.com pour plus de détails.

CRISE POLITIQUE

Confronté à une économie chancelante, le gouvernement Harper anticipe de très maigres surplus pour ses deux prochains budgets. En fait, ces surplus seront annulés par une intervention du fédéral dans des secteurs industriels névralgiques. Mais pour éviter un déficit abyssal, le gouvernement conservateur annonce des ventes d'actifs de 2,3 milliards et des réductions de dépenses de 2 milliards. Il prévoit aussi de nouvelles règles pour mieux protéger les épargnants. Insatisfaits, les partis de l'opposition menacent de voter contre le plan. Le Canada est-il sur le point de retourner en élections ?

GILLES TOUPIN
JOËL-DENIS BELLAVANCE
HUGO DE GRANDPRÉ

Le gouvernement Harper a provoqué une crise politique extrême qui risque d'entraîner sa chute en présentant hier aux Communes un énoncé économique qui a été catégoriquement et unanimement condamné par les partis de l'opposition.

Dans des mouvements de colère rarement vus à Ottawa, le Parti libéral, le Bloc québécois, le NPD et le Parti vert ont vivement rejeté le document du ministre des Finances, Jim Flaherty, estimant qu'il ne contenait aucune mesure pour contrer la crise financière.

L'opposition a particulièrement mal réagi à l'annonce du grand argentier de mettre un terme aux subventions annuelles de l'État versées aux partis politiques, une mesure surtout défavorable aux libéraux, aux bloquistes, aux néo-démocrates et aux verts. Ces partis ont qualifié d'« inacceptable » et « antidémocratique » l'idée de changer le mode de financement des partis politiques en pleine crise financière afin d'économiser 27 millions de dollars par année.

Dans ce contexte, le gouvernement conservateur risque d'être renversé dès lundi soir au cours du vote de confiance qui aura lieu aux Communes sur cet énoncé économique. Hier soir, un stratège conservateur a fait savoir que le gouvernement Harper n'a guère l'intention de reculer sur cette question.

« Les partis de l'opposition sont bien plus préoccupés par leurs subventions que par la crise économique », a dit ce stratège conservateur.

Divers scénarios évoqués

L'affrontement semble donc inévitable lundi soir. Selon des informations obtenues par *La Presse*, des représentants des trois partis de l'opposition ont évoqué dès hier soir divers scénarios, dont celui de la formation d'une coalition entre le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique pour former un gouvernement.

Des responsables au PLC, au NPD et au Bloc québécois, qui ont requis l'anonymat, ont confirmé à *La Presse* que des discussions étaient en cours à divers niveaux sans pour autant que l'on consente à les qualifier de « négociations ».

« Au lieu de s'attaquer à la crise économique, le gouvernement conservateur a décidé de s'attaquer à la démocratie ainsi qu'aux droits des femmes et des travailleurs », a réagi Gilles Duceppe.

« On se parle », a affirmé une source néo-démocrate.

« Ce sont des discussions préliminaires », a renchéri un stratège libéral.

Du côté du Bloc québécois, on confirme que des rencontres ont eu lieu hier à divers niveaux avec les libéraux, les verts et le NPD. Cependant, des sources bloquistes ont déclaré à *La Presse* qu'il n'était pas question pour le Bloc de participer à un quelconque gouvernement de coalition en acceptant des postes de ministre.

Le Bloc va s'en tenir à sa stratégie historique de soutien ou de rejet les politiques du gouvernement au pouvoir, quel qu'il soit, selon qu'elles correspondent ou non aux intérêts du Québec, a-t-on fait savoir.

Du côté du NPD, *La Presse* a appris que le chef Jack Layton a annulé le discours qu'il devait prononcer aujourd'hui à Vancouver afin d'être au plus près des événements qui se passent en ce moment dans la capitale fédérale. Une source néo-démocrate a affirmé que cette décision constitue « un geste intéressant » alors que des discussions sont en cours entre les partis de l'opposition.

Discussions chez les libéraux

Chez les libéraux, des sources ont confié que des discussions avaient eu lieu hier soir entre Bob Rae et Michael Ignatieff pour tenter de déterminer lequel des deux aspirants chefs pourrait diriger le parti advenant la chute du gouvernement Harper.

En outre, des libéraux influents ont demandé à l'ancien premier ministre Jean Chrétien des conseils pour favoriser un départ plus rapide de Stéphane Dion, rapportait hier soir La Presse Canadienne. M. Dion prévoit rester à la barre du parti jusqu'à ce qu'un successeur soit élu en mai prochain à Vancouver.

Tout ce remue-ménage a été déclenché lorsque les libéraux de Stéphane Dion ont fait connaître en fin d'après-midi hier leur décision de ne pas appuyer – tout comme le Bloc et le NPD – la mise à jour économique et financière du ministre Flaherty.

« Nous ne pouvons pas appuyer le plan que le ministre des Finances vient de présenter, a déclaré M. Dion aux journalistes. Nous ne pouvons pas le faire car ce n'est pas un plan pour stimuler l'économie. (...) Nous voterons contre. »

Dans un discours enflammé aux Communes, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe s'est également insurgé



Vers une coalition PLC-NPD ?

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — La gouverneure générale Michaëlle Jean aurait le pouvoir constitutionnel de refuser de dissoudre le Parlement si le gouvernement minoritaire de Stephen Harper était défait par les trois partis de l'opposition la semaine prochaine.

Mme Jean pourrait invoquer la tenue d'élections générales il y a à peine deux mois pour justifier son refus. Elle pourrait faire valoir qu'il n'est pas dans l'intérêt des Canadiens de retourner aux urnes. Des élections générales coûtent quelque 300 millions de dollars.

Ensuite, elle pourrait demander au Parti libéral et au NPD de tenter de former un gouvernement de coalition qui jouirait de la confiance d'une majorité de députés siégeant à la Chambre des communes.

Des discussions entre le Parti libéral et le NPD sont d'ailleurs déjà en cours à ce sujet depuis hier soir. Les deux partis devraient vraisemblablement signer un accord formel et le présenter à la gouverneure générale pour obtenir la chance de former un gouvernement de coalition.

Un cabinet issu d'un gouvernement de coalition serait donc composé de ministres libéraux et de ministres néo-démocrates.

À eux deux, le Parti libéral (77 sièges) et le NPD (37 sièges) détiennent 114 des 308 sièges. Ils auraient donc besoin de l'appui ponctuel du Bloc québécois (49 sièges) pour se maintenir au pouvoir. Il faut détenir 155 sièges pour avoir la majorité aux Communes. Le Parti conservateur s'est maintenu au pouvoir le 14 octobre en remportant 143 sièges.

Mais ce qui complique les discussions, c'est que le Parti libéral est engagé dans une course au leadership puisque le chef actuel, Stéphane Dion, compte démissionner dès que son successeur sera élu en mai 2009 à Vancouver.

C'est ce qui explique pourquoi les deux principaux candidats à la succession de M. Dion, Michael Ignatieff et Bob Rae, ont entrepris des pourparlers hier soir afin de déterminer qui pourrait prendre la tête du parti dans l'éventualité d'un gouvernement de coalition.

CYBERPRESSE.CA
COALITION
Le Parti libéral et le NPD formeront-ils un gouvernement de coalition? Prenez connaissance des dernières nouvelles sur **cyberpresse.ca/actualites**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous !	AFFAIRES 12	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Loteries	A 16
Bourses	AFFAIRES 7 et 8	Monde	A 26
Décès	AFFAIRES 11	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 9
Forum	A 24 et 25	Sudoku	AFFAIRES 4

Nuageux avec averses de neige, maximum **4**, minimum **0**. AFFAIRES **10**

À OTTAWA

contre l'énoncé économique conservateur.

« Au lieu de s'attaquer à la crise économique, le gouvernement conservateur a décidé de s'attaquer à la démocratie ainsi qu'aux droits des femmes et des travailleurs, a-t-il ragé. Le premier ministre a fait passer l'idéologie avant l'économie. Il a fait passer la partisanerie avant la démocratie. Il a choisi de s'attaquer au Québec. »

Jack Layton n'y est pas non plus allé de main morte contre le plan Harper. « Il ne s'agit pas d'un plan pour stimuler l'économie canadienne en difficulté. Au contraire, c'est une gifle pour les Canadiens qui ont besoin d'actions immédiates et audacieuses, a-t-il dénoncé. Dans l'annonce d'aujourd'hui, il n'y a rien pour créer des emplois, ni pour aider les travailleurs mis à pied, ni pour favoriser la confiance des consommateurs. »

Un parti en péril

La chef du Parti vert, Elizabeth May, n'a pas mâché ses mots d'autant plus que son parti pourrait être condamné à mourir si le financement public des partis politiques était aboli. « Nous ne pouvons pas permettre à un gouvernement cynique, aveuglé par le pouvoir, de détériorer encore plus notre économie tout en piétinant notre démocratie », a dit Mme May.

Plusieurs retiennent donc leur souffle en attendant de voir ce qu'il adviendra au Parlement dans les prochains jours. En coulisse, même les libéraux les mieux informés étaient réticents à se lancer dans des prédictions. Tandis que certains penchent vers des élections, d'autres croient qu'il est trop tôt pour se prononcer. D'autres, encore, ne croient pas à l'un ou l'autre des scénarios, et estiment qu'il est encore temps pour les conservateurs ou pour le Parti libéral de faire marche arrière.

Mais Michael Ignatieff a clairement écarté cette possibilité, en fin d'après-midi. « Je ne peux rien vous garantir. Je peux juste vous dire ce que je sais quant à l'état d'esprit de mon parti: nous sommes fatigués de rester assis. »

UN SEUL PRÉCÉDENT

Un gouvernement de coalition est formé de deux ou plusieurs partis politiques qui sont tous représentés au Conseil des ministres. À ce titre, le Canada n'a connu qu'un cas de gouvernement de coalition depuis la Confédération. Il s'agit du gouvernement dirigé par le premier ministre conservateur Robert Laird Borden en 1917. Le Canada est alors fortement engagé dans la Première Guerre mondiale et Borden veut instaurer la conscription. Ses ministres du Québec s'y opposent. Il se tourne alors vers le Parti libéral, lui aussi divisé sur la question. Une majorité de députés conservateurs et libéraux réussissent à former un gouvernement. Borden démissionne en 1920 et est remplacé par Arthur Meighen. Son gouvernement de coalition éclate rapidement. Le Canada a par contre connu plusieurs gouvernements minoritaires dont les plus récents sont ceux de Stephen Harper, Paul Martin et Joe Clark. Dans cette formule, le parti ayant le plus de députés – mais ne jouissant pas de la majorité absolue – réussit à survivre grâce à l'appui ponctuel d'un ou plusieurs partis.

– André Duchesne

LES 4 SCÉNARIOS PROBABLES

LE GOUVERNEMENT MINORITAIRE CONSERVATEUR EST DÉFAIT LUNDI SOIR. LE PREMIER MINISTRE STEPHEN HARPER DEMANDE À LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE MICHAËLLE JEAN DE DISSOUDRE LE PARLEMENT ET DE **DÉCLENCHER DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES.**

LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE REFUSE DE DISSOUDRE LE PARLEMENT, ÉLU IL Y A DEUX MOIS SEULEMENT, ET DEMANDE AU **PARTI LIBÉRAL ET AU NPD DE TENTER DE FORMER UN GOUVERNEMENT DE COALITION.**

LE GOUVERNEMENT HARPER FAIT VOLTE-FACE ET ACCÈDE AUX DEMANDES DES TROIS PARTIS DE L'OPPOSITION.

LE GOUVERNEMENT HARPER SURVIT AU VOTE DE CONFIANCE DE LUNDI SOIR PARCE QU'**UNE DOUZAINE DE DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION MANQUENT À L'APPEL AU MOMENT DU VOTE** AUX COMMUNES.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

(TOTAL 308 SIÈGES)

143 Parti conservateur du Canada	77 Parti libéral du Canada
49 Bloc québécois	37 Nouveau Parti démocratique
2 Indépendants	



LES POINTS SAILLANTS

Surplus anticipé de **100 millions de dollars** pour l'année financière 2009-2010 et de 800 millions pour 2010-2011.

Adoption de mesures pour aider les secteurs les plus importants de l'économie canadienne (automobile, manufactures). Celles-ci seront annoncées à l'adoption du prochain budget, en février. **Ces mesures effaceront les surplus attendus et plongeront le gouvernement en déficit.**

Élimination, à compter du 1er avril 2009, de la subvention gouvernementale de **1,95 $ par vote reçu** aux partis politiques lors d'élections générales.

Ordre donné aux ministres, sous-ministres et hauts fonctionnaires de **limiter les dépenses** de déplacement, d'accueil, de participation à des conférences, d'échanges et de services professionnels. Cela inclut les dépenses pour la tenue de sondages, l'appel à des experts-conseils et des services juridiques extérieurs.

Extension de l'**analyse de tous les programmes des ministères** aux sociétés d'État (ex: Radio-Canada), aux biens immobiliers et aux autres actifs fédéraux. Vente d'actifs prévue de 2,3 milliards.

Limitation des augmentations salariales à 2,3 % en 2007-2008 et à 1,5 % les trois années suivantes. Celle-ci s'applique aux fonctionnaires, hauts fonctionnaires, députés, sénateurs et ministres. Suspension temporaire du droit de grève des fonctionnaires jusqu'à la fin de 2010-2011.

Pouvoirs accrus donnés au ministre des Finances afin de l'aider à soutenir les institutions financières et le système financier. **Injection de 700 millions de dollars dans les institutions bancaires fédérales** pour soutenir l'aide à l'exportation et aux petites entreprises.

Réduire de 25 % la somme minimale de retrait requis dans les Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) pour la présente année d'imposition.

Faire passer de 5 à 10 ans la période de versement des déficits de solvabilité aux entreprises ayant un régime de pension de compétence fédérale. Le gouvernement veut ainsi aider les entreprises à réduire les versements qu'elles sont obligées de faire pour combler les déficit actuariels de ces régimes.

Adoption d'une loi qui fera de l'**équité salariale** un élément à part entière des négociations collectives. Cette mesure a pour but de sauver des milliards en frais juridiques.

Rajustement de la péréquation en tenant compte de l'évolution de l'économie.

Augmentation des investissements fédéraux dans les vastes chantiers d'infrastructures. La somme injectée dans l'économie canadienne en 2009 dépassera les **6 milliards de dollars.**

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Équilibre budgétaire et soutien à l'économie

L'ampleur des mesures reste indéterminée

JOËL-DENIS BELLAVANCE



PHOTO CHRIS WATTIE, LA PRESSE CANADIENNE

Les conservateurs ont applaudi la mise à jour économique et financière de Jim Flaherty, félicité par le premier ministre Stephen Harper.

OTTAWA — Le ministre des Finances, Jim Flaherty, croit que le gouvernement fédéral pourrait maintenir l'équilibre budgétaire de justesse au cours des deux prochains exercices financiers malgré la récession qui frappe de plein fouet l'économie mondiale.

Dans sa mise à jour économique et financière déposée aux Communes hier, le grand argentier du pays prévoit un maigre surplus de 100 millions de dollars en 2009-2010 et 2010-2011. Pour l'exercice financier en cours, qui prend fin le 31 mars 2009, M. Flaherty prévoit toujours un modeste excédent de 800 millions.

Pour y arriver, le ministre table toutefois sur la vente d'actifs du gouvernement fédéral d'une valeur de 2,3 milliards et l'imposition des mesures d'austérité de deux milliards aux divers ministères. Il rappelle aussi son intention de limiter la hausse des paiements de péréquation aux provinces au rythme de la croissance économique, ce qui permettra des économies de deux milliards l'an prochain.

Mais étant donné que le gouvernement Harper envisage d'adopter un train de mesures pour venir en aide à certains secteurs importants de l'économie canadienne, notamment le secteur manufacturier, un déficit semble inéluctable malgré tout à partir de l'an prochain et l'année suivante, selon M. Flaherty. L'ampleur des mesures pour soutenir l'économie, et du déficit, reste donc à être déterminée. Le ministre compte annoncer ces mesures dans son prochain budget, prévu au début de l'année.

« L'énoncé d'aujourd'hui présente un plan qui nous permet d'équilibrer le budget pour l'instant. Cependant, dans les semaines qui viennent, nous déciderons de l'ampleur des stimulants que nous injecterons dans l'économie en unissant nos efforts à ceux de nos partenaires internationaux », a affirmé M. Flaherty dans un discours prononcé à la Chambre des communes.

« Toutes les nouvelles mesures que nous prendrons pour soutenir l'économie auront une incidence sur les résultats nets de notre prochain budget. Ces mesures, ou encore une détérioration plus grave des conditions économiques mondiales, pourraient amener un déficit », a ajouté le ministre.

Éviter le déficit

Le déficit pourrait être plus important encore si l'économie mondiale se détériore davantage, a convenu M. Flaherty. Mais il s'est empressé d'ajouter que le gouvernement doit s'assurer que l'encre rouge qui s'en vient soit temporaire et soit effacée dès que l'économie reprendra du tonus.

Durant la dernière campagne électorale, tant le ministre Flaherty que le premier ministre Stephen Harper avaient affirmé qu'Ottawa ne renouerait pas avec les déficits au cours des prochaines années. Si M. Flaherty n'arrive pas à équilibrer le budget l'an prochain, il s'agira du premier déficit en 13 ans.

« Nous ne prenons pas à la légère la perspective d'un déficit. La possibilité d'un déficit structurel à long terme, dont le gouvernement pourrait être incapable de se dégager malgré une amélioration économique, serait encore plus grave. Nous avons vécu des années, des décennies même de déficits chroniques. Peu importe ce que nous réserve 2009, ces périodes de déficits ne doivent jamais réapparaître », a affirmé le ministre.

Cela dit, M. Flaherty a répété que le Canada est en bonne position pour affronter la tempête économique. Il a aussi affirmé que les réductions des impôts des particuliers et des entreprises ainsi que la baisse de la TPS de deux points de pourcentage depuis 2006 ont été salutaires pour l'économie canadienne jusqu'ici.

« Les Canadiens et nos entreprises paieront 31 milliards de dollars de moins en impôts et en taxes l'an prochain grâce aux allègements adoptés depuis 2006. Cette somme correspond à tout prêt de 2 % du produit intérieur brut du Canada. Il s'agit là d'une importante mesure de stimulation financière, une stimulation aux effets durables », a-t-il souligné.

M. Flaherty a aussi indiqué que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour accélérer les investissements dans les projets d'infrastructures.

Le ministre a par ailleurs confirmé que le gouvernement compte abolir les subventions annuelles que verse l'État aux partis politiques. Cette mesure, qui entrera en vigueur le 1er avril, permettra d'économiser 27 millions de dollars. Les partis de l'opposition ont vivement dénoncé cette manœuvre qu'ils jugent antidémocratique.

Mais le ministre a rétorqué que la classe politique devait prêcher par l'exemple en ces temps économiques difficiles. « Les Canadiens paient leurs propres factures, et certains d'entre eux ont de plus en plus de difficulté à le faire. Les partis politiques doivent aussi payer leurs propres factures sans puiser à outrance dans les fonds publics », a affirmé M. Flaherty.

Le ministre a aussi annoncé deux autres mesures controversées qui touchent la fonction publique. D'abord, le gouvernement veut priver les fonctionnaires de leur droit de grève jusqu'en 2011. Ensuite, il veut aussi changer la façon dont sont réglés les litiges sur l'équité salariale de ses employés dans le but de réduire leurs coûts.

Ottawa prévoit une fonte de ses revenus fiscaux

STÉPHANE PAQUET

OTTAWA — Fortement affectés par le ralentissement économique, les revenus prévus du gouvernement fédéral pour l'an prochain ratatinent: une baisse de plus de neuf milliards en taxes et impôts par rapport aux prévisions du mois de février.

Ainsi, le ministère des Finances prévoit que ses revenus fiscaux auront fondu à 202,6 milliards en 2009-2010. Toute proportion gardée, ce sont les entreprises qui verront les impôts qu'elles versent au fisc diminuer davantage, prévoit le ministre des Finances, Jim Flaherty.

Avec leurs profits moindres et un taux d'imposition également amoindri, les sociétés devraient verser 34,1 milliards d'impôts cette année. Il s'agit d'une baisse de plus de 16 % par rapport à l'an dernier.

L'an prochain, la baisse se poursuivra, avec des impôts de 33,1 milliards. C'est 3,5 milliards de moins que prévu il y a à peine neuf mois.

En ce qui concerne l'impôt des particuliers, l'impact se fera vraiment sentir l'an prochain. À 121,5 milliards, l'impôt des particuliers diminue de quatre milliards par rapport à ce qui était prévu en février.

Déjà en récession

Tous ces chiffres à la baisse sont le reflet de ce que les Canadiens savent déjà: l'économie canadienne ralentit. En fait, sa cadence diminue tellement que le Canada serait déjà en récession, avec une croissance négative pour les trois mois en cours et une autre période prévue de janvier à mars prochains. Une récession, c'est quand l'économie régresse pendant deux trimestres de suite.

Pour l'ensemble de 2009, Ottawa table sur une croissance de 0,3 %, soit beaucoup moins que les 2,4 % prévu au budget du printemps.

« Je pense que ça va être plus faible que ça, a indiqué hier soir l'économiste en chef adjoint de Desjardins, Yves St-Maurice, après analyse des documents fédéraux. Ils vont être probablement en déficit », a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il n'y a rien de mal à ça, tant qu'ils ne deviennent pas récurrents.

Chez BMO Marché des capitaux, l'économiste en chef adjoint, Douglas Porter, trouve également que les données d'Ottawa pour l'an prochain « ont l'air élevées ».

Pour l'ensemble de 2009, Ottawa table sur une croissance de 0,3 %, soit beaucoup moins que les 2,4 % prévu au budget du printemps.

L'équipe économique de Desjardins estime de plus que les réductions de dépenses de 4,3 milliards annoncées hier arrivent au mauvais moment. « C'est comme s'ils amplifiaient le ralentissement économique », a déploré M. St-Maurice, qui aimerait que cet argent soit dépensé là où il pourrait avoir un impact rapidement sur l'économie.

Les exportations

Pour aider les exportations canadiennes – dont celles du secteur automobile, précise l'énoncé économique –, Ottawa verse 350 millions d'argent frais à Exportation et développement Canada. La même somme est injectée dans les coffres de la Banque de développement du Canada.

Le ministre Flaherty revient aussi avec son idée de commission canadienne des valeurs mobilières, une idée pourfendue par Québec. Il dit attendre le rapport de son groupe d'experts et promet d'y donner suite « rapidement », pour modifier le système actuel, jugé « contraignant et lourd ».

Il y en a aussi pour le système bancaire dans cet énoncé. Ottawa entend notamment augmenter le plafond d'emprunt de la Société d'assurance dépôts à 15 milliards (contre 6 milliards depuis 1992).

Aussi, advenant la faillite d'une banque canadienne, la SADC pourra mettre sur pied une « banque relais », c'est-à-dire qu'elle pourra continuer d'opérer les activités profitables de la banque en question pendant que ses secteurs non performants seraient liquidés.

Le ministre Flaherty n'a toutefois pas jugé bon d'augmenter le montant maximal des dépôts assurés, soit 100 000 $ par individu, par institution. D'autres pays l'ont récemment haussé en raison de la crise financière mondiale.



PLUS DE TEMPS POUR LES CAISSES DE RETRAITE

Les caisses de retraite du pays ont été grandement affectées par la déconfiture des Bourses de la planète. Celles qui sont actuellement en déficit de solvabilité auront 10 ans – contre 5 ans actuellement – pour combler ce déficit.

Ottawa pose une condition pour que son plan fonctionne: soit les cotisants (travailleurs) et les retraités du régime devront être d'accord, soit la différence entre les paiements de 5 et 10 ans devra être garantie par une lettre de crédit. Les parties ont jusqu'à la fin de 2009 pour s'entendre.

La mesure s'applique aux régimes de retraite de responsabilité fédérale. Toutefois, dans son énoncé économique, le ministre Flaherty souligne que le « gouvernement coordonnera ses efforts avec ceux des provinces et des territoires de manière à créer un système de pension qui permet de relever les défis à venir, quels qu'ils soient ».

– Stéphane Paquet

Entre Karl Rove et Koutousov



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Koutousov est de retour.

Vous vous souvenez de Mikhail Illarionovitch Koutousov, ce fameux général russe qui a vaincu en 1812 la Grande Armée de Napoléon par une ruse destructrice consistant à se faire pourchasser toujours plus loin en avant, tout en prenant soin de tout brûler pour infliger à son adversaire famine, rigueurs hivernales et maladies?

La guerre d'usure dans sa forme la plus extrême.

Son esprit est toujours bien vivant. Toutefois, nous nous sommes trompés, il n'habite pas Stéphane Dion, qui s'en réclamait il y a quelques années, mais bien Stephen Harper, qui a épousé le principe de l'asphyxie pour venir à bout de son ennemi juré, le Parti libéral.

En fait, M. Harper est un mélange de Koutousov, pour la stratégie de la terre brûlée, et de Karl Rove, le cerveau de W. Bush, pour les manœuvres cyniques et partisanes.

Mais il est arrivé à Karl Rove de se tromper. Lourdement même. Karl Rove a découvert qu'il y a des limites au cynisme et à l'indécence, même en politique.

Et puis, Koutousov a tellement poussé ses manœuvres suicidaires, qu'il est mort l'année suivant sa « victoire » sur Napoléon.

Stephen Harper pourrait bien s'épuiser lui aussi, politiquement, à force de pousser le cynisme et l'indécence.

Il y a une limite à l'appétit des Canadiens pour les psychodrames, pour l'esprit partisan et, évidemment, pour les campagnes électorales. Les élections, c'est comme la cigarette: le danger croît avec l'usage.

Stephen Harper vient d'être réélu. Son premier devoir est de faire fonctionner son gouvernement et le Parlement. Surtout qu'il a violé sa propre loi sur les élections à date fixe parce que, disait-il, le Canada avait besoin d'un nouveau gouvernement pour affronter la crise financière.

Replonger le pays en campagne électorale aurait exactement l'effet contraire.

Les conservateurs diront bien sûr que ce sont les partis de l'opposition qui forcent la tenue d'un nouveau scrutin en défaisant le gouvernement. Ils diront aussi qu'ils seront les premiers à souffrir des changements proposés au financement des partis politiques puisque le PCC perdra davantage de fonds publics que les autres.

Ce qu'ils ne diront pas, toutefois, c'est que le changement draconien à la loi sur le financement des partis est proposé à des fins purement partisanes, sans qu'il n'y ait eu de débat sur le sujet et que cela changerait la base même du rouage démocratique.

En apprenant les intentions du gouvernement Harper, mercredi, il m'est revenue en tête une entrevue donnée l'été dernier par le politicologue de Calgary et proche conseiller de Stephen Harper, Tom Flanagan.

Le professeur Flanagan y détaillait très froidement les étapes de la stratégie « secrète » de M. Harper: provoquer des élections (celles que l'on vient d'avoir), créer une crise de leadership chez les libéraux, les forcer à dépenser encore plus d'argent et, donc, creuser leur dette encore davantage.

Épuisé, sans le sou, expliquait M. Flanagan, le Parti libéral serait incapable d'emprunter l'argent nécessaire pour une nouvelle campagne et mourrait donc d'asphyxie à moyen terme.

M. Harper, en annonçant qu'il veut couper les fonds publics aux partis politiques, fait le pari que les électeurs verront cette mesure comme de la bonne gestion (le gouvernement économiserait 28 millions). Et puis, pense-t-il, personne ne versera une larme sur le sort des partis politiques appauvris, surtout pour les libéraux, entachés par les commandites.

C'est là qu'il se trompe.

Parce que sa manœuvre pue l'opportunisme à des kilomètres. Parce que la majorité des Canadiens sont d'accord pour que l'État finance les partis politiques, plutôt que de laisser ceux-ci se faire graisser par les gros donateurs. C'est le modèle imposé au Québec par le premier gouvernement Lévesque en 1977, un modèle qui est devenu la référence.

En plus, la fin du financement public marquerait le renouveau des magouilles pour aller chercher, par la porte d'en arrière, ce que les partis ne pourront plus obtenir, en toute transparence, par la porte d'en avant.

Stephen Harper est un mélange de Koutousov, pour la stratégie de la terre brûlée, et de Karl Rove, le cerveau de W. Bush, pour les manœuvres cyniques et partisanes.

Le Parti conservateur, contrairement aux autres partis, et en particulier les libéraux, est riche. Très riche. Selon les chiffres officiels, il dort sur un fond de guerre d'au moins 18 millions, grâce en grande partie à des dons privés de militants.

Vrai, les autres partis doivent apprendre eux aussi à récolter auprès d'une base militante (notamment par l'internet, comme l'a fait Barack Obama). Mais leur couper les vivres aussi subitement, à ce moment-ci, trahit bien plus la soif de pouvoir dont souffre Stephen Harper que son engagement à réduire les dépenses publiques.

(Pour la petite histoire, il faut rappeler que l'introduction par Jean Chrétien des nouvelles règles de financement populaire visait aussi des objectifs politiques. Contre la volonté de son caucus, Jean Chrétien avait réduit considérablement les dons personnels et d'entre^rises, en 2003, pour assurer un financement stable au Bloc québécois. Lequel Bloc québécois, évidemment, empêchait au Québec toute remontée des conservateurs. Les libéraux de Jean Chrétien raflaient une majorité de sièges en Ontario et hop! le tour était joué.)

S'en va-t-on vraiment vers des élections? Psychodrame surréaliste que tout cela?

Probablement. S'il reste une once de bon sens dans ce Parlement, cette affaire sera désamorcée avant lundi soir.

Les libéraux, en tout cas, pensent que Harper reculera. Eux ne reculeront pas, jurent-ils. « Pourquoi se ferait-on hara-kiri? » demande un député libéral.

Juste au cas où les choses tourneraient au vinaigre, les libéraux sont en train d'étudier les subtilités de la constitution de leur parti pour expulser proprement leur chef actuel, Stéphane Dion, et couronner promptement Michael Ignatieff, qui jouit d'un fort appui dans les troupes.

Un autre scénario circule: la gouverneure générale demanderait au Parti libéral et au NPD de former un gouvernement de coalition avec un accord tacite du Bloc québécois. Au moins pour quelques mois.

Bancal, certes, mais on éviterait un nouveau scrutin.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

200 MILLIONS POUR LES FERR

La mesure peut avoir l'air technique pour les plus jeunes, mais coûtera quand même 200 millions au gouvernement cette année. L'objectif: permettre aux retraités de ne pas retirer tous leurs avoirs de leur FERR alors que les marchés boursiers sont à plat.

Chaque année, les personnes qui ont 71 ans et plus doivent retirer une partie des sommes contenues dans leur Fonds enregistré de revenus de retraite, le FERR. Ce montant varie de 7,4 % à 20 % du total.

Pour la seule année 2008, Ottawa réduit le retrait obligatoire de 25 %. Ainsi, un retraité qui devait retirer 10 000 $ de son FERR cette année pourra réduire sa ponction à 7500 $.

« Ça reflète le fait que les marchés sont en baisse substantiellement », a dit le ministre Flaherty en conférence de presse hier à Ottawa.

Les retraités qui ont déjà fait leur retrait pourront refaire un dépôt dans leur FERR d'une valeur maximale de 2500 $.

Cette concession aux retraités va toutefois moins loin que ce que plusieurs demandaient à Ottawa, notamment le Parti libéral du Québec et le Parti québécois. Ils souhaitaient que le gouvernement fédéral hausse à 73 ans l'âge à auquel les retraités doivent transformer leur Régime enregistré d'épargne retraite en FERR.

– Stéphane Paquet

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LAVAL
Alain Trudel

NOËL
À TRAVERS LE
MONDE

CANTIQUES TRADITIONNELS D'ICI ET D'AILLEURS
ET DES EXTRAITS DE HÄNSEL ET GRETEL

ALAIN TRUDEL chef d'orchestre

La Maison Simons est heureuse de présenter cette soirée en exclusivité

14 DÉCEMBRE - 14h
16 DÉCEMBRE - 20h

Salle André-Mathieu de Laval
Billetterie : 450.667.2040

simons
3599621A

LES PRIX-CADEAUX SIMONS...

LE 31



LE PULL LAINE MÉRINOS ITALIENNE 49,95 Rég. 85.00
Économisez 41%
Noir, charbon, taupe, gazon, marine, ciel, orange brûlé. P.m.g.tg.ttg.





LA CHEMISE RAYÉE FIL À FIL 39,95 Rég. 88.00
Économisez 54%
Gris et violet. 14 1/2 à 18 manches régulières et longues.

LA CHEMISE FLANELLE CARREAUX 29,95 Rég. 39.95
Économisez 25%
Tons de bleu, tan, marine, noir. P.mg.tg.ttg.

simons
simons.ca

3540419A
• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

L'INDE FRAPPÉE EN PLEIN CŒUR

LA CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS — LAURA-JULIE PERREAULT

LE MERCREDI 26 NOVEMBRE

19 H 25
L'agence de presse indienne PTI annonce que plus de 10 personnes ont été tuées à la gare Chhatrapati Shivaji, la plus achalandée du pays.

20 H 55
Les autorités annoncent qu'une dizaine d'attaques par des groupes armés ont eu lieu et que 200 blessés ont été transportés à l'hôpital.

22 H 25
Un groupe inconnu, s'appelant les Moudjahidin du Deccan, revendique l'attentat dans un courriel.

22 H 50
Le bilan des morts atteint 87 personnes, dont 11 policiers et 6 terroristes.

23 H 40
Des flammes s'échappent du toit de l'hôtel Taj Mahal Palace, où des otages sont retenus.





De gauche à droite : des pompiers s'empressent de porter secours à des employés et des clients réfugiés au dernier étage de l'hôtel Taj Mahal. PHOTO AFP. **Des policiers observent, impuissants, l'incendie de l'hôtel Taj Mahal Palace and Tower de Bombay.** PHOTO BLOOMBERG.

LA GUERRE DES NERFS

L'Inde s'est réveillée hier avec un terrible mal de tête. Le cauchemar des 10 attentats de la veille, tous perpétrés dans le cœur de Bombay, ne s'était pas estompé avec la levée du jour. Des dizaines d'otages, dont six Canadiens, étaient toujours retenus par des terroristes armés jusqu'aux dents. Le bilan des morts, lui, n'a cessé de s'alourdir alors que les forces de l'ordre tentaient de mettre fin à la terreur.

LAURA-JULIE PERREAULT

Habituellement noires de monde et d'automobiles, les rues du centre de Bombay ont tourné au vert kaki hier. Policiers et militaires indiens ont sorti l'artillerie lourde pour déloger des groupes de terroristes terrés dans trois établissements. Plus de 24 heures après avoir commis 10 attentats et avoir tué au moins 125 personnes, ces derniers s'accrochaient du mieux qu'ils pouvaient à leurs derniers otages.

Toute la journée, la télévision indienne a montré des images de plusieurs des captifs, à l'air exténué, regardant par les fenêtres de l'hôtel Oberoi Trident, un des trois endroits assiégés par les terroristes. Les autres se trouvaient dans un autre hôtel de grand luxe, le Taj Mahal Palace, véritable emblème de la ville et dans la Maison Chabad, un centre communautaire juif abritant des fidèles de la secte de Chabad Lubavich.

Au moment de mettre sous presse hier, le rabbin de la maison Chabad et sa femme étaient toujours prisonniers d'un groupe d'hommes lourdement armés. Environ 25 personnes se trouvaient dans l'hôtel Oberoi et des échanges de tirs éclataient sporadiquement dans les environs du Taj Mahal Palace.

Dures heures pour les otages

Les victimes des terroristes n'étaient pas toutes retenues sous la menace de fusils. À l'hôtel Oberoi, tout comme au Taj Mahal Palace, plusieurs étaient incapables de sortir de leur chambre, de peur de tomber sur les hommes armés, d'être pris dans le feu croisé entre leurs ravisseurs et les policiers indiens ou de périr dans les nombreux incendies qui faisaient rage.

D'autres, plus chanceux, ont été libérés par les policiers ou les forces spéciales indiennes ou ont profité d'un moment d'accalmie pour s'enfuir. Une comédienne australienne, Brooke Satchwell, qui séjournait au Taj Mahal Palace, s'est cachée dans un placard à balais pour échapper aux terroristes. De là, elle a entendu des coups de feu et des explosions. Quand elle est sortie, une heure plus tard, le légendaire hôtel n'était plus que l'ombre de lui-même. « Il y avait un mort juste à côté de la salle de bains. D'autres dans les escaliers. C'était le chaos », a raconté la comédienne à une station de télévision indienne.

Ceux qui sont tombés face à face avec les terroristes ont tous fait le même constat: les hommes armés jusqu'aux dents étaient

La fiction dépasse la réalité

JOONEED KHAN

Trame sonore digne de THX, manchettes-chocs mitraillées et affichées à l'écran, infos brèves défilant au bas, graphiques projetés au rythme du suspense, voilà le style que les télévisions indiennes ont adopté pour « couvrir » l'horreur terroriste qui se déroule depuis mercredi soir à Bombay.

Bombay, faut-il le rappeler, est le cœur de Bollywood, la plus grosse industrie de cinéma au monde. Et Bollywood n'a pas lésiné sur le terrorisme qui ébranle l'Inde depuis les méga-attentats de 1993 à Bombay, justement, mais surtout depuis la « mondialisation » du terrorisme le 11 septembre 2001.

Bollywood a produit une trentaine de longs métrages au moins sur ce thème, alliant pêle-mêle le conflit du Cachemire, les menées d'Al-Qaeda, les complots des services secrets pakistanais, et la violente polarisation entre hindouistes et musulmans en Inde même, les réalisateurs rivalisant de trouvailles et de techniques pour choquer au maximum.

Le webzine India Abroad se demandait hier si « les jeunes hommes derrière l'attaque méprisable dans la ville (Bombay) ont été influencés par les films de Bollywood et de l'étranger » car « leur mode d'opération rappelle » plusieurs de ces films.

Les multiples télévisions privées de l'Inde, en anglais et dans les langues nationales, ne veulent pas être en reste, en tout cas.

Deux de ces chaînes accessibles sur le web, ibnlive.in (partenaire de CNN) et ndtv.com, couvrent les derniers attentats de Bombay de manière à surclasser Bollywood lui-même.

Des reporters placés dans les divers théâtres des violences interviennent sur fond de sons et d'images des fusillades passés en boucle, interrompant les discussions en studio avec des experts et des militants de droits de la personne.

Les dernières violences ont ceci de spécial qu'elles durent depuis deux jours. IBN a un compteur à l'écran où s'écoulent les seconds et les minutes, et où s'affiche le bilan des morts et blessés. La traque des terroristes venus par mer et les opérations pour sauver les otages occidentaux sont suivies pas à pas.

Jusque-là, les attentats à Bombay étaient des bombes cachées au hasard, durant l'instant d'une explosion, et laissant derrière elles un carnage, les coupables disparus sans nom ni visage. Cette fois, plusieurs terroristes ont été tués. Le drame n'était pas encore fini hier.



UN NOËL D'ABONDANCE

samedi dans LA PRESSE

3594726

L'INDE FRAPPÉE EN PLEIN CŒUR

LE JEUDI 27 NOVEMBRE

5H00
Le dernier bilan fait état de 100 morts.

7H45
Un Australien et un Japonais sont parmi les morts. On apprendra quelques heures plus tard qu'un total de neuf étrangers ont péri.

9H30
Des forces spéciales indiennes tentent de reprendre le contrôle du Taj Mahal Palace.

10H40
Trois puissantes explosions sont entendues dans le sud de Bombay.

12H15
Un responsable de l'hôtel Oberoi Trident annonce que 200 personnes sont toujours à l'intérieur.

12H25
Le premier ministre indien, Manmohan Singh, déclare que le groupe derrière les attentats provient « de l'extérieur du pays ».

14H00
L'armée indienne avance l'hypothèse selon laquelle les terroristes seraient arrivés par bateaux et se seraient ensuite divisés pour commettre les attentats quasi simultanés.

14H00
(heure de Montréal)
Le ministre des Affaires étrangères confirme que deux Canadiens ont été blessés dans les attentats. On apprendra plus tard que le comédien montréalais Michael Rudder est du compte.

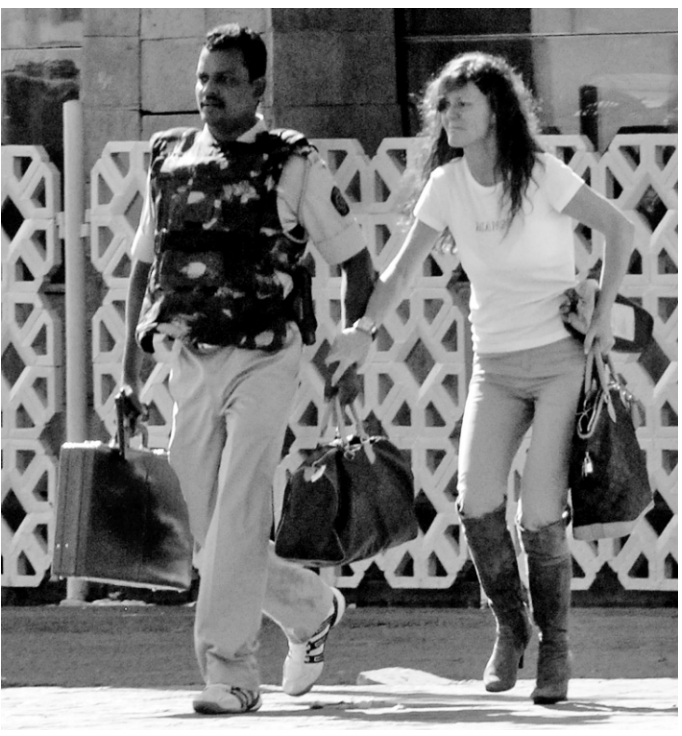
16H40
Nouveau bilan : 125 morts et 327 blessés.

18H55
La police de Bombay dit que tous les terroristes de l'hôtel Taj Mahal Palace ont été tués. Elle annonce qu'ils vont tenter de briser le siège à l'hôtel Oberoi et à la Nariman House, où des otages sont toujours retenus. Une heure plus tard, elle se ravise. Il reste un terroriste dans le légendaire hôtel.

23H15
Huit otages du centre communautaire juif à l'intérieur de la Nariman House sont relâchés.

3H00
30 otages sont libérés de l'hôtel Oberoi Trident.

9H25
Tous les terroristes présents à l'hôtel Taj Mahal de Bombay ont été tués par les policiers et les commandos indiens et les opérations se poursuivent dans un deuxième hôtel, annoncent des responsables.







En haut à gauche : un policier indien aide une cliente à quitter l'hôtel Taj Mahal. À la suite de l'assaut des terroristes, mercredi soir, de nombreux visiteurs sont demeurés barricadés durant de longues heures dans leur chambre. PHOTO REUTERS. **À droite : des membres du personnel de l'hôpital St-George s'apprêtent à ajouter le corps d'une victime à une enfilade de cadavres dans une morgue improvisée.** PHOTO REUTERS. **En bas à gauche : des policiers tentent de s'approcher de l'hôtel Nariman où les terroristes détenaient toujours des otages, hier.** PHOTO BLOOMBERG.

SE POURSUIT

extrêmement jeunes. « Tout au plus 20 à 25 ans », ont rapporté deux autres touristes australiens qui ont pu voir le visage de leurs agresseurs avant de se coucher sous les tables du Café Léopold, un des établissements du quartier touristique de Colaba qui a été criblé de balles mercredi soir.

Hier, les autorités indiennes n'ont pu confirmer l'identité des terroristes armés. Cependant, lors d'un discours télévisé, le premier ministre indien Manmohan Singh a affirmé que les responsables de la violence provenaient « de l'extérieur » du pays.

Éternel rival de l'Inde sur la question du Cachemire, le Pakistan a vite rétorqué à l'affirmation du premier ministre indien en lui demandant de ne pas sauter aux conclusions avant d'avoir des preuves. Pour le moment, un groupe inconnu, les Moudjahidine du Deccan, a été le seul à revendiquer les attentats de mercredi et hier. Plusieurs groupes islamistes du Pakistan ont nié avoir été impliqués dans le carnage qui, selon les derniers bilans, a fait 125 morts et 327 blessés.

Au moins neuf étrangers perdent la vie

Les 10 attentats quasi simultanés ayant visé principalement les quartiers touristique et d'affaires du sud de la mégapole indienne, plusieurs étrangers sont au nombre des morts et des blessés. Selon les autorités indiennes, au moins neuf ressortissants étrangers sont morts et plus d'une trentaine d'autres ont été blessés. Parmi eux figurent deux Canadiens, dont le comédien montréalais Michael Rudder (voir texte ci-dessous).

Lors de conférences téléphoniques hier, le ministre des Affaires étrangères Lawrence Cannon, qui avait refusé la veille de confirmer la présence de Canadiens dans les hôtels assiégés, a affirmé hier matin que six Canadiens y ont été retenus.

Le 11 septembre indien

Sous le choc, les Indiens commençaient à peine hier à tenter de comprendre le sens de cette explosion de violence. « L'Inde a connu beaucoup d'attentats, mais jamais comme ceux-là. Des terroristes qui se promènent librement dans les rues avec des kalachnikovs et des grenades, on s'attend à voir ça à Karachi (au Pakistan), mais pas en Inde », soupirait hier la journaliste et documentariste indienne Taran Khan, jointe par téléphone alors qu'elle revenait des quartiers affectés. « Du point de vue du nombre de morts, l'Inde a vu pire. Mais du point de vue de l'impact émotif, c'est notre 11 septembre. »

Avec BBC, NDTV, IBN, AFP, CNN

La mort d'un Canadien confirmée

Le Montréalais blessé dans un état critique, mais stable

CATHERINE HANDFIELD

Le ministère des Affaires étrangères a confirmé tard hier qu'un Canadien avait péri dans les attaques terroristes de Bombay.

« Nos condoléances et pensées vont à la famille de la victime », a déclaré le ministre Lawrence Cannon lors d'une conférence téléphonique à minuit 15 aujourd'hui. Le ministre n'a pas divulgué l'identité ni la province d'origine de la victime.

M. Cannon a précisé l'état de santé des deux blessés canadiens connus jusqu'à maintenant. L'un des deux a souffert de blessures mineures et a déjà reçu son congé. Quand au deuxième, « il est aux soins intensifs, mais dans un état stable », a indiqué le ministre.

Il s'agit de Michael Rudder, un Montréalais âgé de 58 ans. L'acteur canadien, qui participait à un séjour de méditation en Inde, a été atteint par trois balles dans l'un des restaurants de Bombay pris d'assaut mercredi par des commandos. Il a subi une opération d'urgence dans un hôpital de Bombay. « Il a perdu beaucoup de sang, mais sa pression sanguine est maintenant normale. On m'a dit qu'il était dans un état stable et qu'il s'en sortirait », a dit Bonnie Mak, une amie de la victime qui s'est entretenu avec le médecin de Michael Rudder. Tard hier soir, M. Rudder était conscient.

Le Ministère a également indiqué en matinée que « plusieurs Canadiens se trouvent dans les hôtels ciblés ». Certains de ces hôtels étaient toujours assiégés, hier soir. Le bilan pourrait donc s'alourdir.

Michael Rudder, qui participait à un séjour de méditation en Inde, a été atteint par trois balles dans l'un des restaurants de Bombay pris d'assaut mercredi par des commandos.

Sélectionné aux prix Génie

La communauté artistique anglophone de Montréal est secouée par le fait que l'un des siens a été blessé en Inde. « Nous sommes complètement bouleversés », a dit sa bonne amie, l'actrice Bonnie Mak. Les messages de sympathie s'accumulaient sur la page Facebook de l'acteur.

Michael Rudder travaille pour le cinéma, le théâtre et la télévision, tout en prêtant sa voix à diverses productions. Il a en outre joué aux côtés de Justin Trudeau dans la série *The Great War,* diffusée en 2007 sur les ondes de CBC. Son rôle de soutien dans le film *Buying Time* lui avait valu une nomination aux prix Génie en 1989.

Michael Rudder était en Inde pour participer à un voyage spirituel de 20 jours avec l'organisme américain Synchronicity Foundation. Il devait rentrer au Canada lundi. Le groupe de méditation comptait plus de 20 personnes, dont quatre Canadiens. Une participante torontoise, Helen Connolly, a également été effleurée par une balle, mercredi soir. Elle est probablement l'autre blessée dont a fait mention M. Cannon.

Michael Rudder, qui habite seul dans un appartement du quartier Saint-Henri, a un frère et une sœur dans la région de Toronto. « Et de nombreux amis qui ont très hâte qu'il revienne », a conclu Bonnie Mak.

Avec Laura-Julie Perreault



PHOTO JONATHAN CLARK, LA PRESSE CANADIENNE
Michael Rudder

L'INDE FRAPPÉE EN PLEIN CŒUR

Horreur en direct pour les Indiens de Montréal

CHARLES CÔTÉ

« Hier, on a regardé la télé jusqu'à 2 h du matin, raconte Rajesh Chopra. On n'a pas très bien dormi. »

Comme bien d'autres Indiens de Montréal, le restaurateur de la rue Jean-Talon, dans le quartier Parc-Extension, a passé plusieurs heures rivé à sa télévision, qui reçoit par satellite les nouvelles en continu en provenance de l'Inde.

Ce lien avec le pays d'origine a pris un trait tragique depuis mercredi. « Ils ont montré en direct un terroriste qui tirait sur la foule », raconte, les yeux écarquillés, M. Chopra, originaire du Panjab et installé à Montréal depuis 14 ans.

« Ça devrait revenir à la normale. Mais cette fois, ils ont frappé le cinéma, la gare, tous les endroits les plus fréquentés. »

C'est cette violence qui donne une résonance particulière aux attentats de Bombay. La communauté indienne de Montréal est habituée d'apprendre aux nouvelles que des bombes explosent dans leur pays natal. Cette fois, l'horreur a un visage nouveau et déroutant. Au lieu d'attentats à la bombe anonymes, ce sont des jeunes hommes armés jusqu'aux dents, en mission suicidaire.

« C'est un très gros événement, dit M. Chopra. Ils sont très jeunes, les terroristes, 22 ou 23 ans. Je suis très surpris qu'ils agissent comme ça. Et le fait de viser des Américains ou des Britanniques, ça aussi, c'est nouveau. »

« C'est une attaque suicide, c'est ce qui est très choquant », dit Kishore Tandon, qui tient une boutique un peu plus à l'ouest, rue Jean-Talon.

M. Tandon est également secrétaire de l'Organisation Inde-Canada. Il souhaite que les événements de Bombay n'affectent pas les liens entre les communautés hindoues à Montréal. « Si ça se répète, les gens vont peut-être commencer à s'accuser entre eux. Il faut éviter cela. »

Tout comme M. Chopra, M. Tandon est de religion hindoue. Chez son voisin d'en face sur Jean-Talon, un club vidéo doublé d'un magasin de vêtements, on est musulman, mais tout aussi choqué par ce qui se passe à Bombay. « Chaque fois qu'il y a une attaque terroriste, je me dis: j'espère que ce n'est pas un musulman », dit Imtiaz Mastan.

Accoudé à son comptoir couverts de DVD, M. Mastan regarde les nouvelles en direct sur l'écran de son ordinateur. Originaire de l'État de Gujarat, au nord de Bombay, il tient commerce depuis 10 ans. « Je me sens mal pour toutes les victimes et aussi pour tous les étrangers qui aiment visiter l'Inde », dit-il. Sur un plan plus pratique, il craint de voir des marchandises qu'il a commandées bloquées dans le port de Bombay. « On attend des saris pour la fête de l'Aïd, le 9 décembre », dit-il.

Il se demande comment réagira Bombay, une ville qu'il aime et où il retourne régulièrement avec sa famille. « Ça devrait revenir à la normale, dit-il. Mais cette fois, ils ont frappé le cinéma, la gare, tous les endroits les plus fréquentés. »

Là-dessus M. Chopra est optimiste. « Les gens de Bombay ont la faculté d'oublier très vite les événements », dit-il.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

La communauté indienne de Montréal est habituée d'apprendre aux nouvelles que des bombes explosent dans leur pays natal. Cette fois, l'horreur a un visage nouveau et déroutant. Au lieu d'attentats à la bombe anonymes, ce sont des jeunes hommes armés jusqu'aux dents, en mission suicidaire.

Sears super fin de semaine

Nos plus bas prix de l'année pour une sélection d'articles dans tout le magasin

RABAIS 50% pendant les jours Sears!

*Tous les pulls et cardigans pour hommes et femmes
Pour femmes: choix de modèles Jessica®/MD, Tradition®/MD, Nevada®/MD, et plus encore.
Pour hommes: choix de modèles Haggar MD, Dockers MD, Arnold Palmer MD, Point Zero MD, Nevada et plus encore.

*Tous les vêtements d'extérieur à prix ordinaires pour femmes
Choix de modèles Liz Claiborne MD, Alpinetek®/MD, Jessica et plus encore.

*Toutes les chemises habillées et cravates à prix ordinaires pour hommes

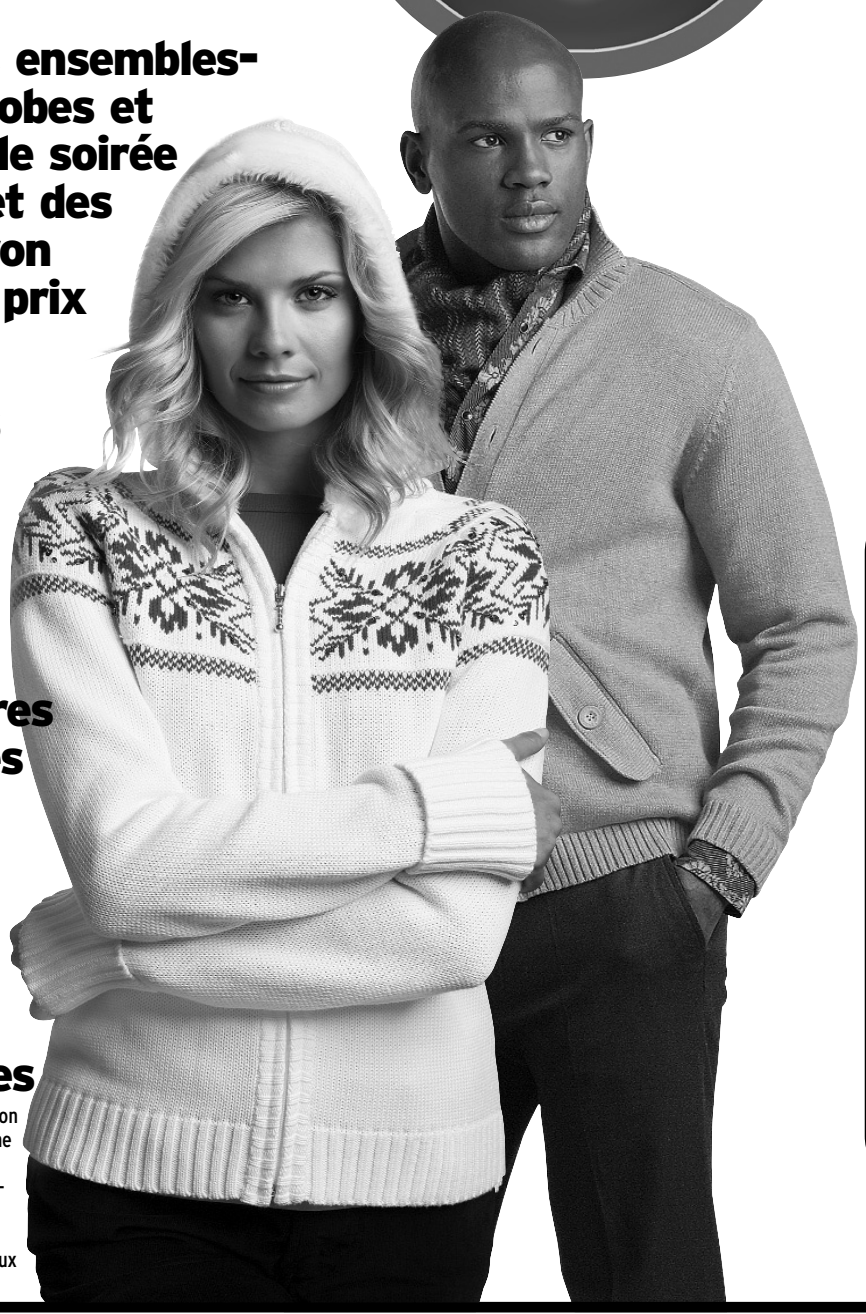
*Tous les ensembles-pantalons, robes et séparables de soirée d'automne et des fêtes du rayon des robes à prix ordinaires

*Tous les peignoirs, tenues de nuit et tenues de détente à prix ordinaires pour femmes

Tous les peignoirs et tenues de nuit à prix ordinaires pour hommes

*Ces offres de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97 et ,88, des articles actuellement annoncés, des articles 'Achat spécial', des pulls et cardigans Alia, ''Tan Jay'' MD et Nygard Collection, et des nouveaux modèles de printemps.

Samedi, de 8 h à midi



Les samedi 29 et dimanche 30 novembre

19,99 Chac. *Toutes les blouses Jessica®/MD et Jessica Weekend TM/MC
Rég. Sears 34,99-39,99.

RABAIS 40% *Tous les vêtements Axcess à prix ordinaires pour femmes

Offre de durée limitée pour produits de beauté ou fragrances
Avec la carte Sears ou la carte MasterCard MD Sears MD, à l'achat de 75 $ ou plus** de produits de beauté ou fragrances
recevez une carte comptant Sears de 15$
à valoir sur votre prochain achat de produits de beauté ou fragrances, entre le 26 décembre 2008 et le 31 janvier 2009
**Avant les taxes, sur approbation de votre crédit. En magasin seulement. L'offre ne s'applique pas aux fragrances de stylistes 'Achat spécial' dont le prix est de 19,99 à 34,99 ou à toute autre offre de rabais de fragrances. Une carte comptant Sears par client. Il y a des conditions. Détails en magasin.

69,99 Chac. au choix
Veste Alpinetek®/MD 3 façons à prix ordinaire pour femmes
Rég. Sears 159,99.
ou veste Columbia MD
Rég. Sears 129,99.

PRIX COUPÉS pour aider votre budget
RECHERCHEZ CE SYMBOLE et soulagez votre budget
Quand vous voyez ce symbole en magasin, cela signifie que nous avons baissé le prix ordinaire et/ou soldé de ces articles. Détails en magasin.

14,99 Chac.
Chemises sport Retreat®/MD en velours côtelé à prix ordinaire pour hommes
Rég. Sears 34,99.
Et, rabais de 50% *Toutes les chemises sport Arnold Palmer, Distinction®/MD, Van Heusen MD, Pierre cardin MD, Retreat, Dockers, Haggar et Nevada pour hommes.

24,99 Chac.
Maillots Point Zero à manches longues et à courte glissière à prix ordinaire pour hommes
Rég. Sears 45 $.
Et, rabais de 40% *Tous les autres vêtements Point Zero à prix ordinaires pour hommes.

3599969A

NE114G308 © 2008. Sears Canada Inc.

SUR CYBERPRESSE > **DUMONT**
Mario Dumont tirera-t-il sa révérence au lendemain des élections ?
Répondez sur **cyberpresse.ca/electoral**

VU ET ENTENDU

10 JOURS AVANT LE SCRUTIN

LE CHIFFRE DU JOUR

27

Hier, le premier ministre Jean Charest a annoncé qu'il renonçait à réduire à 12 heures le temps d'attente passé par les patients sur les civières des hôpitaux du Québec d'ici 2010. Or, le 21 mai dernier, à l'occasion de la publication de son troisième palmarès annuel des urgences du Québec, *La Presse* a constaté que le temps d'attente était inférieur à 12 heures dans seulement 27 des 84 hôpitaux examinés (il y en a maintenant 29). La palme revenait au Centre hospitalier d'Asbestos, avec un temps d'attente de 7 h 24.

LA CITATION DU JOUR

« On n'est pas assez fous, nous autres, pour prendre un engagement comme celui-là. »

– Le critique péquiste en matière de santé, Bernard Drainville, le 13 novembre, en s'engageant à ce qu'un gouvernement du PQ ramène le temps d'attente à moins de 16 heures. La moyenne étant de 16,6 heures, on parle donc de 36 minutes. Sur 16,6 heures, une réduction de 36 minutes équivaut à 3,6 %. Suffisant ? À vous de juger.



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

20 DÉCEMBRE 2002

Notre photo du jour nous ramène au temps des Fêtes de 2002 à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où l'on trouvait plusieurs civières dans les couloirs. Dans notre palmarès des urgences de 2008, HMR, comme on l'appelle, possédait le pire score avec un temps d'attente de 35 h 36 aux urgences.

– André Duchesne

RÉCEPTEURS HD BELL TÉLÉ

50 % DE RABAIS[1]

- 71 canaux en HD – soit 2 fois plus que le câble
- Le meilleur RVP HD au pays – le seul à offrir une capacité d'enregistrement sans fin[2]
- Qualité d'image HD exceptionnelle – jusqu'à 10 fois supérieure à celle du câble classique

1 877 682-6873 • bell.ca/offrehd • visitez un magasin Bell



Avec le cadeau qui allume vraiment votre télé

la vie est Bell

3592492A

Offert dans les magasins Bell suivants :

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
BELOEIL
Mail Montenach
BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville
BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand
BOUCHERVILLE
1052, rue Lionel-Daunais
BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
CHAMBLY
909, boul. De Périgny
CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
COATICOOK
Place J.R. Lefebvre
COWANSVILLE
Domaine du Parc
DELSON
5, route 132
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean
DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
DORVAL
Les Jardins Dorval
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
Promenades Drummondville
GATINEAU
1065, boul. de la Carrière
Promenades de l'Outaouais
GRANBY
Galeries de Granby
HULL
Galeries de Hull
JOLIETTE
127, boul. St-Charles-Borromée Nord
Les Galeries Joliette
LACHINE
2409, 46e Avenue
LAFONTAINE
2121, boul. Labelle
LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon
LAVAL
1655, boul. St-Martin Ouest
5330, boul. des Laurentides
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre commercial Duvernay – kiosque
Centre Laval
Mégacentre Ste-Dorothée
Mégacentre Vimont Laval
LONGUEUIL
666, Place Trans-Canada
2771, boul. Jacques-Cartier Est
Place Longueuil
MAGOG
Galeries Orford
MONTRÉAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4098, rue Ste-Catherine Ouest
4399, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
8900, rue Lajeunesse
9280, boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Centre Eaton – kiosque
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Promenades Cathédrale – kiosque
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est
POINTE-CLAIRE
Centre Fairview
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
SHAWINIGAN
Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE
2700, rue King Ouest
4505, boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
Place Belvédère
SOREL
Les Promenades de Sorel
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
ST-EUSTACHE
66, rue Dubois (107)
Place St-Eustache
ST-HUBERT
3879, boul. Taschereau
5190, boul. Cousineau
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
391, boul. du Séminaire Nord
Carrefour Richelieu
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
ST-LAURENT
4232, rue Seré
La Place Vertu
ST-LÉONARD
4524, rue Jean-Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153, rue Principale
TERREBONNE
1729, chemin Gascon
Galeries Terrebonne
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean-XXIII
Centre Les Rivières
VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
La Grande Place des Bois-Francs

Offert chez les détaillants suivants : BEST BUY · BRICK · La clef de sol · Dumoulin · FUTURE SHOP · sonxplus · Stéréo Plus · Environnement Électronique 4914 Sherbrooke West

L'offre prend fin le 31 décembre 2008. Avec un nouveau compte à l'achat d'un système dans le cadre d'un contrat de 1 ou 2 ans. Offert aux clients résidentiels, là où l'accès et la visibilité directe le permettent. Frais de service numérique en sus (3 $/mois par compte). En cas de résiliation anticipée, des frais d'ajustement du prix s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. **(1)** Le client doit acheter le système, prendre rendez-vous pour l'installation avant le 31 décembre 2008 et activer le système dans les 60 jours suivants. Remis sous forme d'un crédit sur le compte, avant les taxes. **(2)** Basé sur les fonctions telles que le saut avant de 30 secondes et la solution 2 télés. Pour les détails, consultez bell.ca/RVPHD. Équipement additionnel requis.

3592495

Urgences Objectif 12 heures

Charest refuse de réitérer son engagement

TOMMY CHOUINARD

Jean Charest refuse de réitérer un engagement de son gouvernement en matière de santé, celui de réduire le temps d'attente moyen aux urgences à 12 heures d'ici 2010.

La Presse a révélé hier que, durant les six premiers mois de l'année, la situation dans les urgences s'est détériorée ou a stagné dans la majorité des régions. Dans les salles d'urgence, le temps d'attente moyen sur civière est de 16,6 heures, à peu près le même qu'au moment de l'arrivée au pouvoir des libéraux en 2003.

Au cours de son mandat, le gouvernement Charest s'était fixé comme objectif de ramener ce délai à 12 heures dès 2010. Cette cible est inscrite dans le plan stratégique 2005-2010 du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

L'ex-ministre Philippe Couillard a réitéré à maintes reprises cet engagement. Chaque fois qu'il avait à commenter la situation dans les urgences, il assurait que le gouvernement allait ramener à 12 heures la durée moyenne d'un séjour.

Or, questionné à ce sujet hier, Jean Charest a refusé de renouveler cet engagement. « On va continuer à travailler beaucoup pour diminuer l'attente, s'est-il contenté de répondre en conférence de presse. Il faut continuer les efforts que nous faisons. »

Regrette-t-il que son gouvernement ait pris un engagement irréaliste? lui a-t-on demandé. « Je ne regrette aucun des efforts que nous avons faits au niveau de la santé. On a augmenté le financement du réseau de la santé de 42 % depuis qu'on est au gouvernement. La santé représente 43 % des dépenses de programme du gouvernement du Québec », a-t-il affirmé.



PHOTO PAUL CHIASSON, LA PRESSE CANADIENNE

Interrogé hier sur les temps d'attente aux urgences des hôpitaux, Jean Charest s'est contenté de répondre : « On va continuer à travailler beaucoup pour diminuer l'attente. Il faut continuer les efforts que nous faisons. »

Des arguments

Jean Charest a indiqué que « 600 000 personnes de plus par année fréquentent les salles d'urgence si on compare par rapport à 2003 ». Selon les données du MSSS, 2 265 991 patients ont été admis aux urgences en 2002-2003, comparativement à 2 898 687 en 2007-2008. C'est 632 696 patients de plus.

Selon M. Charest, des « progrès importants ont été faits au cours des dernières années ». « Quatre-vingt-douze pour cent des gens sont opérés dans un délai de six mois, 80 % dans un délai de trois mois. Quatre-vingt-dix-huit pour cent sont traités en radio-oncologie dans un délai de quatre semaines », a-t-il dit. Les statistiques qu'il a énumérées ne portaient toutefois pas sur la situation dans les urgences mais, à ses yeux, « tout ça est lié ».

Le Parti libéral compte augmenter le nombre de groupes de médecine familiale de 178 à 300. « On a ouvert la machine au maximum pour former des médecins », a noté M. Charest.

« Le problème numéro un du réseau, c'est la pénurie de médecins, d'infirmières et de technologues, et vous connaissez qui a contribué à ce problème », a-t-il ajouté, blâmant l'ancien gouvernement péquiste dont Pauline Marois faisait partie.

La chef du PQ estime que le gouvernement avait pris une « orientation ridicule » et « irresponsable » en se donnant comme objectif de réduire le délai moyen aux urgences à 12 heures. Elle reproche également à Jean Charest d'avoir fait en 2003 des « promesses inconsidérées », comme celle d'éliminer l'attente en santé. Elle ne se fixe toutefois aucune cible de réduction d'attente dans les urgences.

Pour le chef adéquiste Mario Dumont, « M. Charest a déçu les gens en refusant de reprendre des engagements concernant la réduction des temps d'attente. Il semble résigné à ce qu'ils continuent à augmenter ».

Au cours d'une visite dans une école secondaire de Sainte-Thérèse, Jean Charest a rappelé que son parti s'engage à réduire de 10 % le nombre d'élèves par classe de la troisième année du primaire à la cinquième année du secondaire.

La réduction serait de 20 % dans les classes des milieux défavorisés de la deuxième à la cinquième année du secondaire. Quelque 200 millions de dollars seraient investis pour embaucher de nouveaux enseignants.

M. Charest donne l'impression « d'abandonner les urgences »

Lina Bonamie, présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec, est amère

ARIANE LACOURSIÈRE

Le milieu de la santé est déçu, mais pas surpris d'apprendre que le premier ministre Jean Charest refuse de réitérer son engagement de réduire à 12 heures l'attente dans les urgences d'ici 2010.

Hier, *La Presse* révélait que le temps d'attente moyen dans les urgences du Québec a été de 16 heures durant les six premiers mois de 2008. Durant son mandat en 2005, M. Charest s'était engagé à réduire l'attente aux urgences à 12 heures d'ici 2010. Hier, il a refusé de répéter cet objectif. « Ça ne me surprend pas de M. Charest. Il promet toujours plein de choses en santé, mais il ne tient jamais ses promesses. Au moins, cette fois-ci, il avoue qu'il sera incapable de tenir parole », critique la présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec, Lina Bonamie. Selon Mme Bonamie, M. Charest donne l'impression « d'abandonner les urgences alors qu'il avait promis de régler le problème ».

« Si tout le monde avait un médecin de famille, les gens iraient moins à l'urgence pour de petites maladies. »

Au Conseil pour la protection des malades (CPM), on déplore la frilosité du gouvernement Charest. « On veut qu'un parti s'engage à ce que tous les Québécois soient traités dans les délais requis gratuitement. Quelqu'un pourrait-il pour une fois faire cette promesse et la respecter? » demande le président du CPM, Paul Brunet.

Il est parfaitement possible de réduire le temps d'attente aux urgences selon la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). « Il aurait été possible d'atteindre la cible de 12 heures en 2010. Possible, mais pas simple », affirme le directeur de la planification à la FMOQ, le Dr Serge Dulude.

M. Dulude explique que la solution passe par une multitude de facteurs. Entre autres, les urgences devraient avoir de meilleures installations et suffisamment de personnel. « Les cliniques réseau et les groupes de médecine de famille devraient aussi être plus développés. À Montréal, on a développé les cliniques réseau et les résultats aux urgences s'améliorent tranquillement », explique-t-il.

Les soins à domicile et l'hébergement des personnes âgées devraient aussi être mieux développés afin de libérer des lits dans les hôpitaux.

« Et, bien sûr, l'accès aux médecins de famille devrait être facilité. Si tout le monde avait un médecin de famille, les gens iraient moins à l'urgence pour de petites maladies, dit le Dr Dulude. On pourrait aussi faire plus de prévention. »

Mme Bonamie croit elle aussi que le problème des urgences pourrait être réglé « si le gouvernement le voulait vraiment ». Mme Bonamie craint que M. Charest soutienne que le réseau public est incapable de régler seul le problème des urgences et qu'il se tourne vers le secteur privé pour résoudre la crise. « On voit le penchant du gouvernement pour le privé et j'ai bien peur qu'on y ait recours de plus en plus », dit-elle. Un avis partagé par le CPM.

8 DÉCEMBRE 2008
ÉLECTIONS GÉNÉRALES

DERNIÈRE CHANCE POUR VOUS INSCRIRE
SUR LA LISTE ÉLECTORALE.
RÉVISION SPÉCIALE : 26 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE, 14 h.

www.electionsquebec.qc.ca
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Parce qu'un vote, ça compte



3598390A
3598718

SUR CYBERPRESSE > **CAMPAGNE**
Consultez toutes les nouvelles sur la campagne électorale dans notre section spéciale sur **cyberpresse.ca/quebec2008**

LE QUÉBEC **AUX URNES**

Les « vraies choses » de Charest



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

« Le PQ est le champion de l'attente. On va dire les vraies choses: c'est devenu une façon de gérer les programmes pour économiser de l'argent. »

Ainsi parlait Jean Charest pendant la campagne électorale de 2003. Cette année-là, il promettait de mettre fin aux attentes. Puis, une fois au pouvoir, son gouvernement s'engageait à ramener pour 2010 la durée moyenne d'attente dans les urgences à 12 heures.

Il est minuit moins quart, docteur Charest. Et sous les néons, peu de nouveau: on attend en moyenne 19 heures aux urgences de Montréal.

De même qu'il n'y a pas de journée « normale » en météo, on attend rarement « en moyenne » aux urgences. On attend toujours en particulier, parfois six heures dans le corridor, mais parfois deux jours et demi, avec un peu de chance derrière un rideau de fortune.

Cet objectif de 12 heures, donc, Jean Charest ne l'atteindra pas. Pas plus, remarquez bien, que Pauline Marois ou Mario Dumont ou Françoise David, avec ou sans le docteur Kadir.

Nous ne pouvons y arriver à court terme, à moins de faire exploser les budgets et d'embaucher soudainement des professionnels de la santé qui n'existent pas encore.

Alors, hier, Jean Charest n'a pas répété sa promesse de 2003, ni ses engagements subséquents. « Regrettez-vous vos promesses? » lui a-t-on demandé. « Je ne regrette pas nos efforts », a-t-il dit sobrement.

Jean Charest a fait les élections de 2003 sur le thème de la santé. Comme le sujet est vaste et profond, quoi de mieux en campagne que de l'illustrer par un exemple qui frappe et qui fait image: les salles d'urgence des hôpitaux. Il se fait servir le même procédé cette année.

Dans les débats, dans les conférences de presse, dans les entrevues, Jean Charest faisait en 2003 cette extravagante promesse de régler ce problème.

Mais comme il le disait hier, la population a augmenté et elle a vieilli. Et les nouveaux effectifs ne sont pas arrivés. On fait ce qu'on peut! Sauf que tout cela était éminemment prévisible dès 2003.

////////////////////////

C'est cela qu'on peut reprocher à Jean Charest: il savait en 2003 ou aurait dû savoir qu'il faisait une promesse en l'air, en jouant sur la vulnérabilité et la peur. Et une fois au pouvoir, il n'a pas voulu mettre en œuvre les réformes un peu musclées proposées depuis 10 ans par tous les comités d'experts.

Pourquoi Jean Charest est-il plus prudent cette année? Il dira qu'il a passé l'épreuve du réel. Je dirai que maintenant, il sait... que nous savons aussi. Il n'y a pas de magie.

Remarquez, Jean Charest avait raison de dire que le PQ gérait les budgets des hôpitaux et de la santé en général en créant des listes d'attente. Tous les gouvernements font ça, le sien y compris.

Au Canada, dans les 10 dernières années, les dépenses publiques en santé des provinces ont augmenté de 7,7 %. Le total des revenus des provinces a augmenté de 6,3 %. Et le PIB (la production économique) a augmenté de 6,1 %.

Ce que ça veut dire, c'est que les dépenses de santé augmentent plus vite que la taille de l'économie. À terme, ce n'est pas viable.

Et ce sera pire l'an prochain, parce qu'il n'y aura pas moins de malades, mais l'économie stagnera si elle ne se comprime pas. Pourtant, si on exclut les services sociaux, le Québec dépense déjà le tiers de son budget à la santé.

Alors ou bien on comprime le budget du Québec à d'autres chapitres. Mais où? L'éducation, l'autre gros morceau, crie famine à juste titre. Ou on augmente les impôts. Ou bien on freine les dépenses en santé... mais ça, ça ne ferait qu'aggraver le problème. De toute manière, mieux vaut l'oublier: les cohortes de nouveaux médecins censés venir soulager le système seront autant d'oxygène que de coûts supplémentaires. Le Québec demeurera-t-il longtemps la province où l'on dépense le moins en soins de santé par habitant?

Partout au Canada, on peine à maintenir l'attente à un niveau acceptable. Eh oui, M. Charest, même là où aucune Pauline Marois n'a mis à la retraite infirmières et médecins pour réduire les dépenses en raréfiant l'offre de services.

Pour passer du médecin généraliste au spécialiste, par exemple, il fallait attendre 11 semaines en 1998 au Québec comme en Ontario; c'est maintenant 19 au Québec, 15 en Ontario.

////////////////////////

Oh, certains coins s'améliorent, certains services ciblés ont accéléré le processus, certaines statistiques sont plus encourageantes. Certaines listes d'attente sont plus montrables qu'avant. On ne va plus se faire soigner à Plattsburgh. Et puis, les données sont plus facilement disponibles.

Mais si Jean Charest se fait talonner avec l'insoluble problème des urgences, c'est bien de sa faute. D'abord, il n'a pas le goût de nous dire les vérités désagréables sur le système de santé, qui se dirige tranquillement vers l'impasse budgétaire. N'y a-t-il rien à faire? Mario Dumont a au moins cette vertu de secouer le pommier.

Et puis, Jean Charest est devenu premier ministre avec la santé comme « première priorité » (il y aura bientôt une « première priorité suprême »). Et entre tous les sous-thèmes de la santé, celui des listes d'attente. Il voulait même être jugé là-dessus. Qu'il s'avance donc à la barre pour nous dire à nouveau « les vraies choses » !

C'est ainsi que les politiciens vivent. Et leurs promesses, au loin, les suivent.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Il est minuit moins quart, docteur Charest. Et sous les néons, peu de nouveau: on attend en moyenne 19 heures aux urgences de Montréal.



JUSQU'À 40 % DE RABAIS, À COMPTER D'AUJOURD'HUI.

Avouons-le, cet automne n'a pas été notre meilleure saison. Les replis et dérapages du marché nous obligent à « intervenir » et à offrir jusqu'à 40 % DE RABAIS* sur un choix fabuleux de vêtements à la fine pointe de la mode. Vous économisez ainsi sur une vaste sélection de complets, vestons sport, pantalons, chemises habillées, cravates, imperméables, vêtements sport et chaussures, incluant nos collections de vêtements griffés. Le plan de relance économique d'Harry Rosen entre en vigueur dès aujourd'hui. Hâtez-vous d'en profiter avant que la reprise du marché se fasse sentir !

*La marchandise n'est pas toute soldée.

HARRY ROSEN
AFFIRMEZ-VOUS.

3593945A

LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315 • CENTRE ROCKLAND 514.735.6227 • www.harryrosen.com

LE QUÉBEC **AUX URNES**

Le départ de Richard Guay paraît acquis

Personne ne croit vraiment que le grand patron de la Caisse de dépôt pourra réintégrer ses fonctions



DENIS LESSARD

ANALYSE

QUÉBEC — Richard Guay, le grand patron de la Caisse de dépôt, était si « fatigué » qu'à peine en poste, il a dû partir se reposer. Dans les milieux financiers et même à l'interne à la Caisse de dépôt, personne ne croit vraiment qu'il pourra réintégrer ses fonctions le 10 décembre comme l'a soutenu le président du conseil d'administration Pierre Brunet.

Il a pris un mois de repos à partir du 12 novembre – en fait il était moins visible à la Caisse dans les deux semaines précédentes. « Il nous a dit qu'il revenait le 10 décembre… On n'a pas demandé à voir le papier du médecin, on n'a pas d'indications contraires », se contente-t-on de dire au ministère des Finances.

Mais de l'avis général, le poste qu'occupe M. Guay représente un tel stress que le gouvernement hésitera avant de lui confier à nouveau le volant. « Un départ pour épuisement, tous ceux qui ont géré du personnel savent que cela ne se règle pas en un mois », de laisser tomber une source au sein de la Caisse. Dans les milieux financiers à Montréal le départ de Richard Guay paraît acquis. On est convaincu que le conseil d'administration ne pourra lui confier à nouveau le gouvernail pour diriger un paquebot de 150 milliards de dollars de placements au beau milieu d'un marché boursier imprévisible.

Même le choix de sa date de retour, le 10 décembre, paraît surtout tomber à point pour Jean Charest. Deux jours après les élections, l'annonce d'un départ ou de la prolongation d'un congé ne pourrait mettre le gouvernement, nouvellement élu, dans l'embarras.

La tentation sera très grande pour faire de M. Guay le bouc émissaire des déboires de la Caisse en 2008. Comme bras droit d'Henri-Paul Rousseau, il était au cœur de la décision d'acheter des papiers commerciaux adossés à des actifs. Un départ annoncé: le gouvernement Charest s'en lave les mains, parlera de l'épisode Guay comme d'un dérapage malheureux, et son successeur apportera une ardoise vierge.

La Caisse détient 13 milliards de dollars de ces créances douteuses, le tiers de ces investissements viciés de tout le Canada. L'avantage financier d'acheter ces papiers commerciaux était bien mince par rapport aux autres produits disponibles, « même à la Caisse ils avaient des problèmes à nous expliquer comment fonctionnaient ces papiers commerciaux », confiait le responsable d'un organisme « déposant » à la Caisse. L'effondrement des marchés boursiers a touché tout le monde. Les PCAA sont l'apanage de la Caisse. Les autres fonds, la caisse des enseignants ontariens surtout, n'ont pas touché à ces papiers contaminés.



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Dans les milieux financiers à Montréal, on est convaincu que le conseil d'administration ne pourra confier à nouveau à Richard Guay le gouvernail pour diriger un paquebot de 150 milliards de dollars de placements au beau milieu d'un marché boursier imprévisible.

La CDP donne encore régulièrement comme information à ses déposants qu'il faut s'attendre à un rendement négatif, entre moins 20 et moins 25 %, pour 2008.

Le conseil d'administration de la Caisse se réunit aujourd'hui sans M. Guay pour la première fois depuis sa nomination par intérim le printemps dernier – il avait été confirmé à la présidence de la Caisse début septembre. L'entente Crawford, sur le ré-étalement, sur huit ans, des papiers commerciaux a été repoussée à nouveau à une date indéterminée. La Caisse doit offrir environ 4 milliards de dollars en garantie, comme « coassurance » pour obtenir une entente sur le ré-étalement dont elle a un pressant besoin. Déjà elle a radié 15 % de la valeur de ces placements – mais certains organismes du gouvernement du Québec ont jugé plus normal d'en radier tout de suite 20 voire 25 %.

RRQ et REGOP

Pauline Marois et surtout Mario Dumont ont soutenu hier que les déboires de la Caisse de dépôt auraient un effet dévastateur pour les prestations de retraite des aînés. Selon Mme Marois l'impact se fera sentir davantage au niveau des cotisations que des prestations. La chef péquiste surtout promet de revenir chaque jour à la charge pour que la Caisse divulgue les rendements qui normalement ne seront connus qu'en février 2009.

La gouvernance de la Caisse a été revue, mais du point de vue de la transparence on est à l'âge de pierre. Le Régime de pensions du Canada divulgue ses résultats sur une base trimestrielle, a rappelé Mario Dumont au débat des chefs, mardi. M. Charest a rétorqué que la Caisse gérait des fonds privés – c'est vrai, mais très marginalement. On est bien loin de Teachers, la caisse des enseignants ontariens qui est un fonds totalement privé.

Il est clair que le gouvernement ne souhaite pas que ces très mauvaises nouvelles arrivent avant que les contribuables soient passés aux urnes.

Pour les régimes d'assurances dont les caisses sont gérées par la Caisse, il y aura un impact, bien plus pour les cotisants que pour les prestataires. Pour la Régie des rentes, il sera bien limité. La RRQ a un fonds de 35 milliards déposé à la Caisse. Même si les pertes oscillent entre 20 et 25 %, le régime public de rentes est calculé sur du long terme, la Bourse aura le temps de reprendre son souffle.

La Régie des rentes recueille actuellement auprès des prestataires plus d'argent qu'elle n'en verse aux pensionnés, 9 milliards contre 8 milliards. D'ici 2011, le sablier sera renversé, les déboursés dépasseront les entrées à cause du vieillissement de la population, et il faudra commencer à utiliser les fonds engrangés par la Caisse de dépôt. On espère qu'ils auront alors retrouvé leur niveau d'avant la crise financière.

Le gouvernement devait lancer une consultation cet automne sur les nouveaux niveaux de cotisation – on proposait de passer de 4,95 $ par 100 $ de salaire pour les employeurs et les salariés à 5,62 $. Les problèmes de la Caisse de dépôt pourraient forcer une revue à la hausse de ces cotisations, au-delà de 6 $, a soutenu un actuaire consulté par *La Presse*. Mais, même dans les couloirs de la Régie, personne ne parle de sabrer les chèques aux retraités.

Le portrait est différent pour les régimes privés administrés par la Caisse comme le Fonds de pension des employés de la construction ou le REGOP, celui des employés de l'État – 45 milliards. « Si la situation de cet automne se prolonge, tout le monde va en pâtir », a confié un représentant syndical au comité de gestion de ces fonds. « Il n'y a pas péril en la demeure », mais les employés auront le choix entre des hausses importantes de leurs cotisations qui sont déjà élevées ou une réduction des bénéfices, a expliqué un actuaire familier avec le REGOP.

D'autres déposants à la Caisse de dépôt seront plus durement touchés. La Commission de la santé et de la sécurité du travail a 11 milliards engrangés à la CDP. Pour la CSST, chaque cent de prestation fait entrer 10 millions dans les coffres. Il faudrait, théoriquement, augmenter d'un coup les cotisations de 25 cents, de plus de 10 %, pour compenser les pertes de la CDP, mais l'organisme peut aussi étaler dans le temps, sur 10 ans, le retour à l'équilibre pour son fond de stabilisation.



ALLIANCE SPORT CHRONO

La femme judicieuse d'aujourd'hui, lorsqu'elle envisage l'achat de son prochain appareil horaire, ne pense pas nécessairement à un petit objet. Le dernier ajout à notre populaire Collection Alliance est donc de taille moyenne, conçu avec des caractéristiques distinctes pour une lisibilité améliorée. Le noir n'est pas votre couleur préférée? Un élégant bleu ou argent sont aussi disponibles. Quel que soit votre choix, votre apparence sera classique et même raffinée avec cet appareil horaire de fabrication suisse, solide et fiable.



VICTORINOX SWISS ARMY

MONTRE-AL MONTRÉAL | DIFFUSION ELIKO MONTRÉAL
JOAILLERIE GALAZZO TOUS LES MAGASINS

3591381A



3584051A

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

À partir de **34 $**

Tarif aller simple (taxes non comprises). D'autres conditions s'appliquent.

LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER VIA Rail Canada MC

3584052

Déco Découverte
SUPERMAGASIN | accessoires bain et cuisine | literie

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans la description du juke-box de table «iJUKE» de Crosley à 199,99 $, annoncé à la page 3 du cahier publicitaire du 20 novembre. Le iJUKE ne comporte pas de lecteur de CD ni de radio AM-FM à fréquences analogiques.

Nous sommes désolés des inconvénients occasionnés.

3600029A

SUR CYBERPRESSE > **MARISSAL-PRATTE**
Vincent Marissal et André Pratte commentent la campagne électorale sur leur blogue au **cyberpresse.ca/marissalpratte**

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT

Les pensions sont menacées, dit Dumont

MALORIE BEAUCHEMIN
MARTIN CROTEAU
TOMMY CHOUINARD

Réclamant à nouveau le dévoilement des chiffres de la Caisse de dépôt et placement du Québec, le chef de l'ADQ a évoqué, hier, la possibilité de voir les pensions des retraités coupées pour compenser les pertes financières présumées.

Mario Dumont a estimé, de passage dans une résidence pour personnes âgées, que la Régie des rentes du Québec pourrait ne pas être en mesure de remplir ses obligations auprès des travailleurs à la retraite, tant sa capacité financière sera affectée par les déboires financiers de la Caisse de dépôt.

« Je demande à M. Dumont de cesser de faire peur à des personnes âgées, de cesser de nuire aux intérêts du Québec. »
– Jean Charest

« L'argent d'environ trois années de toutes les cotisations de tous les travailleurs du Québec au régime des rentes du Québec s'est envolé. Il ne peut pas ne pas y avoir de conséquences », a dit M. Dumont, qui se défend bien de vouloir faire une campagne de peur.

« Il y a un questionnement qui est réel, a-t-il souligné. Il y a un trou important à la Caisse de dépôt. Ça peut se traduire de deux façons: soit des réductions des pensions qui sont versées, soit des augmentations des cotisations. Ou encore, par un autre moyen, on renfloue la Caisse. »

La veille, le chef de l'ADQ avait dit détenir, dans son cadre financier, la marge de manœuvre pour privilégier cette dernière option, voulant éviter à tout prix les deux autres.

Selon M. Dumont, le chef du Parti libéral cache la vérité aux Québécois pour des motifs électoralistes. « On est tous conscients que pour Jean Charest, c'est un énorme encombrement dans sa campagne de ne pas rendre publics les chiffres de la Caisse de dépôt et de placement, a dit le chef adéquiste, de passage à Victoriaville. Quand un encombrement aussi énorme, il ne le règle pas, c'est qu'avec ses conseillers, il fait le calcul que la publication des données serait encore plus périlleuse pour sa campagne. C'est la seule explication. »

La chef du Parti québécois, Pauline Marois, s'est jointe à Mario Dumont pour exiger une fois de plus que Jean Charest dévoile les pertes financières de la Caisse de dépôt, question de « rassurer les Québécois ».

« Il y a eu trop de doutes semés, a-t-elle affirmé. Ils ont envoyé le président au front, le PDG est chez lui sur le carreau. Écoutez, il me semble qu'un gouvernement responsable devrait faire la lumière sur ça. »

Pendant que Mario Dumont brandissait la menace d'une baisse des prestations aux personnes âgées, sa rivale péquiste se montrait prudente.

« Je ne veux pas faire d'hypothèses comme celles-là. Je veux avoir la vérité. Ce serait tellement simple que M. Charest rende disponibles les données de la Caisse de dépôt. Comme ça, ça va calmer le jeu. »

Elle craint plutôt que les sociétés d'État dont les fonds sont gérés par la Caisse – comme la Régie des rentes et la Société d'assurance automobile – soient obligées d'augmenter les cotisations qu'elles exigent de leurs clients, en cas de pertes financières majeures.

« M. Dumont et Mme Marois font preuve de la même irresponsabilité sur la question de la Caisse de dépôt et de placement, a souligné Jean Charest en fin de soirée. Ils agissent en minant la crédibilité de la Caisse, alors que la Caisse doit maintenir son autonomie et son indépendance. Je n'ai pas entendu un seul expert se rendre aux arguments de M. Dumont et de Mme Marois. »

Le chef libéral a dénoncé particulièrement les propos de son adversaire adéquiste. « Il s'est rendu dans une maison pour personnes âgées pour leur dire que leurs rentes étaient menacées. C'est une déclaration qui est totalement irresponsable, a estimé M. Charest, qualifiant le geste d'odieux. Je demande à M. Dumont de cesser de faire peur à des personnes âgées, de cesser de nuire aux intérêts du Québec et d'arrêter cette campagne qui ne sert aucun autre intérêt que d'essayer de sauver en quelque sorte sa crédibilité. »

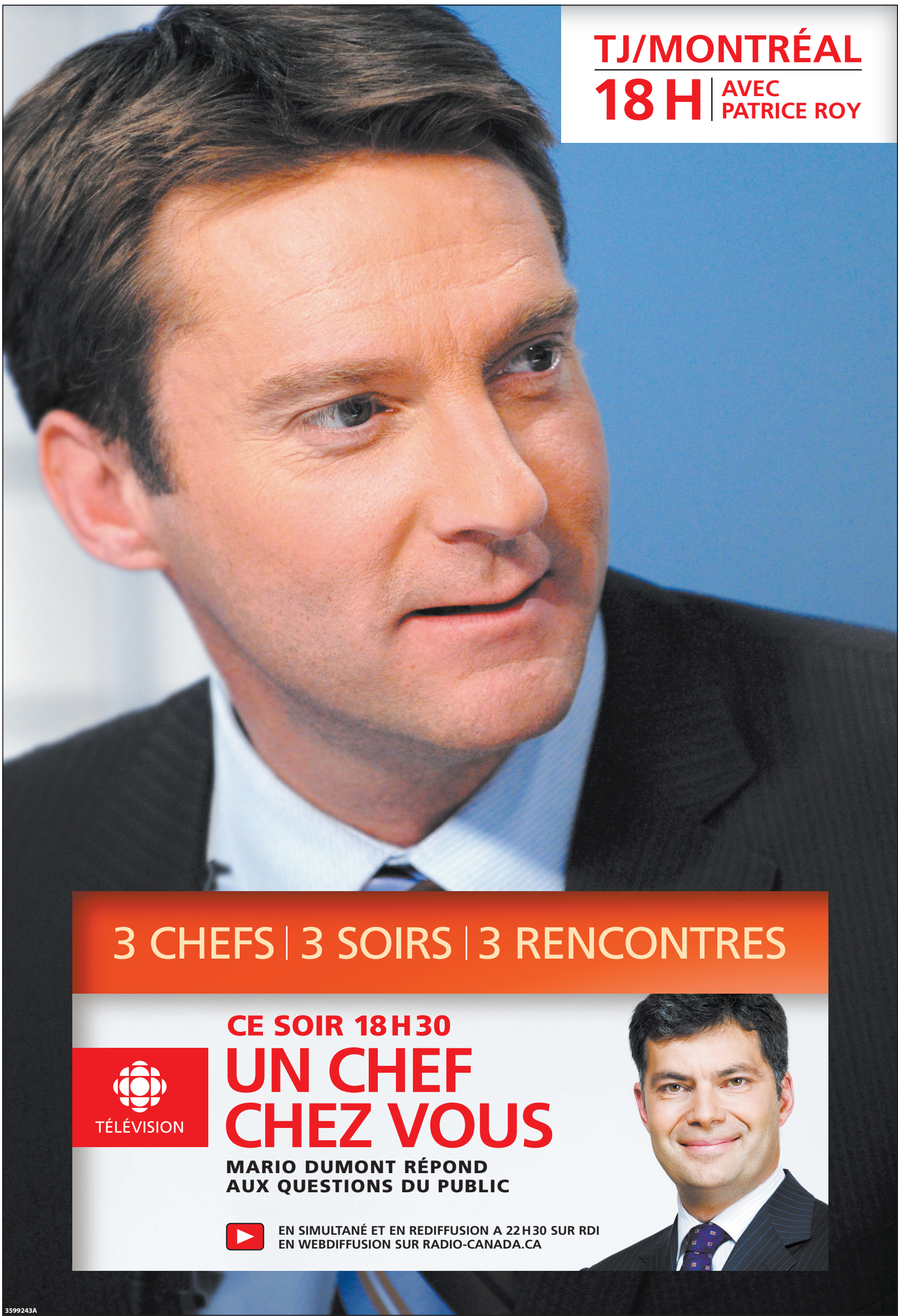
M. Charest soutient que peu importe les pertes à la Caisse de dépôt et de placement, les retraités n'ont pas à craindre une baisse de leurs prestations.

« La Caisse de dépôt a ce qu'il faut pour assumer ses responsabilités envers les gens qui reçoivent de la Régie des rentes du Québec. Les gens peuvent être rassurés », a-t-il souligné, rejetant l'idée de Mario Dumont de renflouer la Caisse, une proposition qu'il juge irresponsable.

« La Caisse se gouverne sur une période de 10 ans. Quand M. Dumont propose une affaire comme ça, il fait la démonstration que, franchement, sur cette affaire-là, il ne sait pas de quoi il parle », a conclu le chef libéral.



PHOTO GRAHAM HUGHES, LA PRESSE CANADIENNE
Selon Mario Dumont, un renflouement de la Caisse de dépôt est la seule façon da garantir les pensions des retraités sans hausser les cotisations.



CHERS POLITICIENS....

Jusqu'au 8 décembre, *La Presse* offrira chaque jour la possibilité à un électeur d'adresser directement ses demandes aux chefs des partis politiques.

› UN VOX POPULI AUX ALLURES DE PENSE-BÊTE POUR CHEFS EN CAMPAGNE.



Chanterelle Brodeur
PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

« Dans ma famille, les gens vivent de l'aide sociale de mère en fille. Moi, je me suis toujours fait un point d'honneur de travailler et j'ai vraiment applaudi quand j'ai entendu Mario Dumont dire qu'il faut serrer la vis pour empêcher les gens de recourir si facilement à l'aide sociale. Je ne compte plus les gens que j'ai connus qui avaient hâte d'avoir 18 ans seulement pour avoir leur chèque.

Pendant ce temps-là, moi, je n'arrête pas deux secondes. Je gagne plus que le salaire minimum – je gagne 9,25 $ l'heure – et pourtant, ces derniers mois, j'ai dû choisir entre garnir le frigo et payer le loyer. J'ai choisi le frigo et j'ai reçu mon avis d'éviction. Je devrai avoir quitté mon logement en janvier.

C'est simple, quand t'as un enfant et que son père ne contribue pour à peu près rien, tu n'arrives pas, à 9,25 $ l'heure. De pareilles conditions salariales n'incitent pas les gens à travailler, mais à se mettre sur le BS.

Autre chose importante: il faut absolument que les politiciens revoient la formule des centres jeunesse. Je suis passée par là, et j'en garde encore un terrible souvenir. Oui, il y avait là des filles anorexiques, des filles en fugue et des filles qui se mutilaient et oui, il fallait qu'il y ait une surveillance, mais il y a des limites. Je me souviens, moi, d'avoir été mise en isolement pendant 36 heures seulement parce que je refusais de présenter des excuses. J'ai vu des reportages sur les prisons, et en comparaison avec les centres d'accueil, je trouve que les prisons, ça a l'air vraiment bien!

La discipline et la « gestion des émotions », c'est tout ce qu'ils nous enseignent, dans les centres jeunesse. Il faut qu'ils nous apprennent aussi l'autonomie parce que quand les jeunes en sortent, comme c'est là, ils sont vraiment perdus.

J'ai envie, pour finir, de parler de quelque chose qui fonctionne bien: les programmes d'Emploi-Québec qui nous aident à réintégrer le marché du travail. Quand t'as une mauvaise passe, comme j'en ai eu une, d'être prise par la main, ça fait toute la différence. Il faut donc que le gouvernement mette le plus de fonds possible dans ces programmes.

— Chanterelle Brodeur,
mère seule et commis dans une cafétéria

PROPOS RECUEILLIS PAR LOUISE LEDUC

Pauline Marois d'attaque pour affronter la crise économique

MARTIN CROTEAU

DRUMMONDVILLE — Pauline Marois a défendu sa capacité à faire face à la crise économique, hier, soulignant qu'elle s'y est déjà frottée lorsqu'elle était à la barre du ministère des Finances.

« Je n'ai aucun problème à affronter M. Charest sur ce terrain », a-t-elle clamé au terme d'un rassemblement partisan à Drummondville.

Le premier ministre sortant avait déclenché les élections sous prétexte que la province a besoin d'un gouvernement stable en période d'incertitude. Il s'est présenté, ces dernières semaines, comme le seul à pouvoir redresser l'économie en cas de crise.

Mme Marois assure qu'elle n'a aucun complexe face à l'équipe économique des libéraux. « Au moment où il y a eu un ralentissement sérieux qui s'est annoncé, en 2001, j'ai agi immédiatement, a-t-elle rappelé. Les mesures qui ont été mises en place ont donné des résultats exceptionnels. Nous sommes sortis de ce ralentissement en meilleure position que tous les États autour de nous. »

Elle s'est d'ailleurs montrée irritée lorsqu'elle a été questionnée sur les liens de son parti avec le milieu des affaires. « Je finis par en avoir ras le bol, a-t-elle affirmé. Les meilleurs résultats économiques, les idées les plus audacieuses et innovatrices, elles sont venues d'un gouvernement du Parti québécois. »

Mme Marois assure que son parti entretient toujours des liens étroits avec le milieu des affaires, même s'ils semblent s'être effrités depuis les départs de Jacques Parizeau et de Bernard Landry. « Cependant, ce sont des gens qui se manifestent moins sur la place publique à nos côtés. Mais ça ne veut pas dire qu'on n'a pas pour autant des relations très étroites avec les milieux économiques québécois progressistes. »

« Les meilleurs résultats économiques, les idées les plus audacieuses et innovatrices, elles sont venues d'un gouvernement du Parti québécois. »

Le PQ a recruté deux spécialistes en économie pour les présentes élections tandis que Jean Charest garde la même équipe, a poursuivi Mme Marois. Dans la circonscription de Charlesbourg, la formation souverainiste aligne Renaud Lapierre, un ancien sous-ministre devenu PDG d'une entreprise de produits d'emballage. Elle a aussi convaincu Jean-Martin Aussant, un consultant en finance et doctorant en analyse économique.

Un long voyage

Pauline Marois s'est envolée pour Sept-Îles, en fin de soirée, hier. Au cours des prochains jours, elle visitera les Îles-de-la-Madeleine, la Gaspésie, le Saguenay et l'Abitibi. Plusieurs des circonscriptions sur son chemin menacent de basculer dans le giron libéral à cause de la chute de l'ADQ, révélait *La Presse*, hier.

« Peut-être que certaines circonscriptions sont à risque, a reconnu la chef du PQ. C'est normal parce qu'il y a une bataille dans chacune d'entre elles. Mais j'aimerais gagner la majorité parce que je veux former le gouvernement. »

Des fonctionnaires perturbent un rassemblement libéral

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Une centaine d'ouvriers du ministère des Transports, affiliés au Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), ont perturbé un rassemblement du Parti libéral hier soir, à Québec. Une échauffourée a même éclaté entre certains de ces fonctionnaires et des militants libéraux.

Les ouvriers du MTQ ont fait irruption dans le local électoral du candidat dans Vanier, Patrick Huot, où quelques dizaines de militants attendaient l'arrivée de leur chef, Jean Charest. Certains ont échangé des insultes, d'autres encore se sont bousculés.

Des policiers de la Ville de Québec sont intervenus et ont escorté les syndiqués à l'extérieur du local. Les ouvriers ont eu le temps d'apposer des autocollants du SFPQ un peu partout et même d'installer des sifflets électroniques bruyants dans les conduits d'aération. Jean Charest a pu participer à l'événement, mais avec une demi-heure de retard, le temps que les organisateurs enlèvent toute trace du passage des syndiqués.

« Il y a eu de la bousculade, et c'est passé à ça qu'il y ait un incident, a affirmé un militant libéral, Fred Pincemin. De la manière qu'ils ont agi, ce sont des sauvages. On ne défend pas son bifteck en agissant de cette manière. Quand on veut revendiquer, on va s'asseoir avec les personnes concernées. »

Contre la sous-traitance

Les ouvriers du MTQ jugent que le gouvernement n'a pas respecté une lettre d'entente visant à améliorer leurs conditions de travail. Ils condamnent le recours de plus en plus grand à la sous-traitance.

« Le nombre d'ouvriers pour s'occuper des infrastructures est toujours en diminution, et les ponts tombent. La majorité des emplois dévolus aux ouvriers avant, sont maintenant donnés en sous-traitance et pas nécessairement à des coûts moindres. Si on donne des travaux au privé, on a moins de contrôle », a affirmé le vice-président du SFPQ, Paul Pelletier.

promotion

EN SIX JOURS D'INACTIVITÉ, LA MUSCULATURE COMMENCE À SE DÉGRADER...

...et les douleurs arthritiques s'intensifient. Si la souplesse musculaire diminue, il y a de fortes chances que votre douleur augmente. On appelle cela un cercle vicieux. Ne laissez pas la douleur vous abattre. Réagissez!

Des applications appropriées et répétées de capsaïcine (minimum de 3 à 4 fois par jour) de la crème analgésique extraforte Flex-O-Flex soulageront votre douleur. Ajoutez à cela un programme régulier d'exercices physiques de faible intensité et vous préviendrez grandement votre détérioration musculaire.

Pour soulager les douleurs tenaces, faites appel aux ressources des stratégies de Flex-O-Flex, qui vous procureront un soulagement durable. Consultez l'arsenal Flex-O-Flex pour combattre l'arthrite, un plan d'action basé sur trois formules différentes et efficaces. Pourquoi ne pas essayer Flex-O-Flex ampoules buvables de 1500 mg chacune (une ampoule par jour au maximum) de sulfate de glucosamine, une dose supranutritionnelle, une véritable mine de glucosamine. Le flexilium le plus rapide de la gamme des réalisations de Flex-O-Flex, un arthro-protecteur qui stimule et renforce vos défenses naturelles. Une super concentration maximale, un puissant levier pour vos articulations endolories.

N'oubliez pas non plus le Flex-O-Flex Chondrin, une autre formule exclusive offerte en comprimés qui regorgent de chondroïtine et d'un tourbillon de molécules végétales (les articulations souffrent beaucoup d'un manque de chondroïtine), un acti-flex de 6 ingrédients médicinaux, dont la vedette est la chondroïtine, aussi important que la glucosamine, le summum des Flex-O-Flex, le plus hautement indispensable.

* Flex-O-Flex joue un rôle important dans le maintien du cartilage, protège contre la détérioration du cartilage, est efficace dans la réduction de la douleur articulaire et contribue à soulager les symptômes ostéoarthritiques. Contribue à la formation de tissus conjonctifs. Aide à soulager les douleurs dans les os et les articulations.

Ne laissez pas la douleur contrôler votre vie. Bougez, dansez, sautez, mais doucement! Vous ne vous en porterez que mieux.

Flex-O-Flex[MD] Gluco, ampoules : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel : NPN 80000916. Flex-O-Flex[MD] extrafort - capsaïcine : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel : NPN 02238137. Le Chondrin de Flex-O-Flex : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel : NPN 80001547. Haute sécurité. Analyses conformes de chaque lot : produits actifs médicinaux, pesticides, métaux lourds, bactéries, levures, moisissures, densité, PH, viscosité, micro-organismes totaux, contaminants pathogènes (test d'inhibition). * Ces allégations font partie intégrante de la licence.
Flex-O-Flex : marque déposée de Bronchosirum inc. Jacques Duceppe, pdg, propriétaire. En vente partout, mais pas n'importe où!

3594024

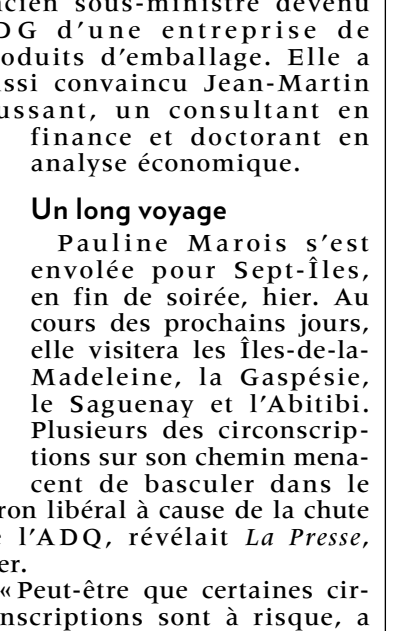
LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE

EN NOVEMBRE

vingt gagnants mériteront le livre

« LE ROBERT ENCYCLOPÉDIQUE DES NOMS PROPRES 2009 »

ET UN T-SHIRT *LA PRESSE*



leRobert

À NE PAS MANQUER
DIMANCHE

3584778

WAL-MART CORRECTION

En raison de la forte demande de souffleuses tôt dans la saison, les modèles Brute 5,25 TP 21 po (n° 1658294), Brute 11,5 TP 27 po (n° 1658308) et Snow Joe 622 (n°1636872), seront offerts dans certaines succursales seulement.

==========

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.

3600087

WAL-MART CORRECTION

Le vibromasseur portatif (n° 4058667/88), annoncé dans notre cahier publicitaire en vigueur jusqu'au 5 décembre, ne sera pas disponible.

==========

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.

3600086

WAL-MART CORRECTION

Le coussin chauffant à massage Conair (n° 4081752), annoncé dans notre cahier publicitaire en vigueur jusqu'au 5 décembre, ne sera pas disponible.

==========

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.

3600085

Fin de semaine Canon

Tous les appareils photo, caméscopes, flashs et objectifs Canon en promotion*

PRIX CHOC



Canon EOS 50D

Technologie supérieure

- Capteur CMOS 15,1 mégapixels
- Mise au point sur 9 zones
- Visée en direct, jusqu'à 12 800 ISO

1 299,99$ | **Boîtier seulement**
CA 2807B007
Rég.: 1 369,99$

1 499,99$ | Incluant un **objectif 17-85mm IS**
CA 2807B012
Rég.: 1 699,99$

1 599,99$ | Incluant un **objectif 18-200mm IS**
CA 2807B018
Rég.: 1 749,99$

PRIX CHOC



Canon EOS Rebel XSi

Qualité d'image exceptionnelle

- Capteur CMOS 12,2 mégapixels
- Mise au point sur 9 zones
- Visée en direct

699,99$ | Incluant un **objectif 18-55mm IS**
CA 2756B004
Rég.: 789,99$

829,99$ | Incluant un **objectif 18-55mm IS** et un **objectif 75-300mm USM**
CA XSIDUON-2
Rég.: 969,99$

PRIX CHOC



Canon EOS Rebel XS

La puissance simplifiée

- Capteur CMOS 10,1 mégapixels
- Processeur d'image DIGIC III
- Visée en direct et écran de 2,5po

549,99$ | Incluant un **objectif 18-55mm IS** et **un sac** CA XS1855SAC
Rég.: 599,99$

699,99$ | Incluant un **objectif 18-55mm IS,** un **objectif 75-300mm USM** et **un sac** CA XSDUOSAC-2
Rég.: 799,99$

3594828A

IMPRIMANTE SELPHY CP740 GRATUITE

À l'achat d'un appareil photo numérique Canon SX10 IS, SD880 IS et A2000 IS.

Valeur de 99,99$
CA 2094B001

En magasin seulement.





Canon PowerShot A2000 IS

Des fonctions conviviales

- 10 mégapixels, zoom optique 6x
- Stabilisateur d'image optique
- Écran lumineux 3po et processeur d'image DIGIC III

229,99$** Rég.: 249,99$ CA 2667B005 **EN PRIME, recevez une imprimante Selphy CP740 (valeur de 99,99$)



Canon PowerShot SD880 IS

Voir le monde sous tous ses angles

- 10 mégapixels, écran de 3po
- Zoom optique grand-angle de 4x
- Couleurs disponibles: or et argent

279,99$** Rég.: 299,99$ CA 3197B002 **EN PRIME, recevez une imprimante Selphy CP740 (valeur de 99,99$)



Canon PowerShot SX10 IS

Excellent pour photo et vidéo

- 10 mégapixels, zoom optique grand-angle 20x
- Stabilisateur d'image optique
- Format vidéo amélioré et mode MovieSnap

419,99$** Rég.: 449,99$ CA 2665B002 **EN PRIME, recevez une imprimante Selphy CP740 (valeur de 99,99$)



Canon Vixia HF11

La qualité d'image HD

- Objectif 12x HD, CMOS HD 1/3,2"
- AVCHD plein HD, jusqu'à 24Mbps
- Stabilisateur d'image optique

**999,99$** Rég.: 1 199,99$ CA 3079B001



Manfrotto 785B

Idéeal pour le voyage

- Hauteur maximale: 150,5 cm
- Peut supporter 1kg
- Garantie de 5 ans

79,99$ AM 207-85B



Manfrotto 190XPROB

Compact et léger

- Hauteur maximale: 146cm
- Peut supporter 5kg
- Garantie de 5 ans

**159,99$** Rég.: 169,99$ AM 201-90XPROB



Manfrotto 755XB

Idéeal pour la vidéo

- Peut supporter jusqu'à 12kg
- Très versatile
- Garantie de 5 ans

**269,99$** Rég.: 299,99$ AM 207-55XB



Lowepro SlingShot 200AW

**69,99$** Rég.: 89,99$ DA LP34737



Lowepro Primus AW

**99,99$** Rég.: 169,99$ DA LP35091



Canon 50mm USM f/1,4

**399,99$** Rég.: 419,99$ CA 2515A003



Canon 18-200mm EF-S IS f/3,5-5,6

**699,99$** Rég.: 729,99$ CA 2752B002



Canon 70-200mm IS USM f/2,8L

**1 849,99$** Rég.: 1 999,99$ CA 7042A002



Canon Speedlite 430EX II

**329,99$** Rég.: 349,99$ CA 2805B002



SanDisk Extreme III CompactFlash 4Go

**59,99$** Rég.: 74,99$ GE SDCFX3004



umbra Cadre Sculpic Espresso

**99,99$** Rég.: 149,99$ GR 317280-213

Les Portefeuilles du Grand Chef



À l'achat **d'un appareil photo numérique ou d'un caméscope** recevez le PORTEFEUILLE DU GRAND CHEF

1) Compact numérique
- **10$** de rabais sur un plan de protection
- **10$** de rabais sur les cadres numériques
- **10%** de rabais sur les cadres et albums
- **20$** de rabais sur un atelier du Grand Chef
- **10 impressions** numériques 4" x 6" gratuites

2) Reflex
- **20$** de rabais sur un plan de protection
- **10%** de rabais sur les filtres
- **50%** de rabais sur un nettoyage de capteur
- **10$** de rabais sur les impressions photo numériques
- **20$** de rabais sur un atelier du Grand Chef

3) Caméscope
- **20$** de rabais sur un plan de protection
- **10%** de rabais sur les batteries
- **10%** de rabais sur les cartes mémoire
- **10%** de rabais sur les trépieds
- **20$** de rabais sur un atelier du Grand Chef

L.L.Lozeau Ltée

6229, St-Hubert
Montréal (Québec)
www.lozeau.com
514 274-6577
1 800 363-3535

Évitez de vous déplacer, imprimez vos photos de la maison
e-mage
lozeau.com

* En magasin seulement. Aucune commande spéciale. Photos peuvent différer. Quantités limitées. Jusqu'a épuisement des stocks. Valide jusqu'au 4 décembre 2008

ÉGLISE SAINT-JAMES

Le PPP vire à la poursuite judiciaire

KARIM BENESSAIEH

Présentée par le gouvernement Charest en 2004 comme « un bel exemple de partenariat public-privé », la réfection de l'église Saint-James a viré cette semaine à l'affrontement judiciaire.

L'entrepreneur Paul Sauvé, qui affirme avoir assumé la plus grande part des dépassements de coûts évalués à 4,7 millions, a envoyé mercredi matin une mise en demeure assortie d'une poursuite de 3 millions qui vise principalement le gouvernement du Québec, a appris *La Presse*.

« Les entreprises qui veulent embarquer dans un PPP avec ce gouvernement, *watchez-vous* ! dit Paul Sauvé. Ç'a été un fiasco quasiment mortel pour nous, une erreur financière énorme, fatale. »

« Les entreprises qui veulent embarquer dans un PPP avec ce gouvernement, *watchez-vous !* dit M. Sauvé. Ç'a été un fiasco quasiment mortel pour nous, une erreur financière énorme, fatale. C'est un message envoyé à tous les entrepreneurs. »

L'entrepreneur affirme se « faire niaiser » depuis un an et demi, alors qu'il tente de récupérer auprès de Québec une partie des dépassements de coûts. « Je suis profondément blessé de me faire ignorer comme ça par ce gouvernement », précise-t-il. Il se dit conscient que sa sortie survient en pleine campagne électorale, et souhaite ainsi mettre de la pression sur les élus.

Évaluée à l'origine à 5,2 millions, la réfection de l'église Saint-James s'est heurtée à une foule d'obstacles imprévus qui ont rapidement fait grimper la facture à 9,9 millions, selon une étude d'Ernst & Young datant de 2007. L'ambitieux projet, approuvé par le gouvernement Landry quelques jours avant sa défaite en avril 2003 et confirmé ensuite par les libéraux, consistait à dégager le superbe édifice de sa ceinture de commerces pour le rendre entièrement visible de la rue Sainte-Catherine. Des subventions de 3,4 millions de Québec et 445 000$ de Montréal étaient garanties.

L'église Saint-James a fait appel à L.M. Sauvé, un consortium mis sur pied par Paul Sauvé, pour lancer les travaux. Il assumait la moitié de la facture et, en échange, obtenait un bail de 60 ans sur les locaux commerciaux restants sur les côtés de l'église.

En février 2004, le ministre des Affaires municipales Jean-Marc Fournier saluait par le biais d'un communiqué ce « bel exemple de partenariat public-privé », « une intervention directe sur le tissu urbain de tout ce secteur qui saura plaire » aux Montréalais.

Surprises et faillites

Les mauvaises surprises ont commencé dès l'arrivée des ouvriers sur le site de l'église, en janvier 2005. Il a fallu démolir plus d'espaces commerciaux que prévu et décontaminer le sol, où on avait détecté de l'amiante et trouvé deux réservoirs d'huile contaminée. On a découvert cinq tunnels et des passages imprévus dans le sol. Il a fallu retarder les travaux, remblayer puis modifier les fondations des immeubles, peut-on lire dans le projet de poursuite. Le retrait du projet en cours de route de la Banque Nationale, qui a engendré de nouveaux retards, est évalué à lui seul à 2,9 millions.

L'argent obtenu des gouvernements était depuis longtemps épuisé, les factures des sous-traitants ont commencé à s'entasser. Certains ont été acculés à la faillite. La rénovation a tout de même été officiellement achevée en octobre 2006. Les appels à des contributions gouvernementales supplémentaires ont été lancés en vain. En difficultés financières, l'entrepreneur a cédé au rabais en 2007 les droits d'exploitation des commerces autour de l'église, une perte qu'il évalue à 3,6 millions. L'église a dû vider sa réserve de 500 000$. En mai de cette année-là, L.M. Sauvé a signé une entente avec ses 275 créanciers. L'entreprise s'est remise en selle par la suite en signant d'importants contrats, notamment avec La Baie, l'hôtel de ville de Montréal et le nouveau propriétaire de l'édifice de *The Gazette*.

Dans *Le Devoir* du 25 janvier 2007, le gouvernement expliquait que la restauration n'était pas considérée comme un PPP. « Le gouvernement a versé une subvention avec la corporation qui gère l'église, et non avec L.M. Sauvé », avait expliqué à l'époque l'attaché de presse de la ministre Normandeau, Jonathan Trudeau.

Dans la poursuite envoyée mercredi, l'homme d'affaires estime que le gouvernement du Québec, identifié comme le principal responsable, a profité d'un « enrichissement injustifié ». En n'investissant que 3,4 millions dans un projet de 9,9 millions qui a remis en valeur un monument classé, le patrimoine québécois s'est enrichi, tandis que L.M. Sauvé s'est appauvrie, plaide-t-on. La mise en demeure donne au Procureur jusqu'au 4 décembre pour entamer des « négociations sérieuses » pour régler le dossier. Sinon, la poursuite sera déposée devant le tribunal.

Les responsables de l'église Saint-James ne nous ont pas rappelés. Au ministère des Affaires municipales et des Régions, on était toujours hier dans l'impossibilité de commenter cette menace de poursuite.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

L'entrepreneur Paul Sauvé (notre photo), qui affirme avoir assumé la plus grande part des dépassements de coûts évalués à 4,7 millions pour la réfection de l'église Saint-James, a envoyé mercredi matin une mise en demeure assortie d'une poursuite de 3 millions qui vise principalement le gouvernement du Québec, a appris *La Presse*.

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du : 2008-11-27
Jour de paye! 07 09 26 27 29 30 — 22 compl.
La Quotidienne 3 187 4 7814
Banco 04 05 06 14 19 20 25 30 31 33 37 38 47 50 51 54 55 57 58 68
Triplex 13 18 30 33 34
Astro Jour 16 - Mois OCTOBRE - Année 99 - Signe TAUREAU
Extra 9429576
Résultats des tirages du : 2008-11-26
Lotto 6/49 11 33 34 42 43 48 — 07 compl.
Québec 49 03 09 16 23 28 40 — 26 compl.

	Gagnants	Lots		Gagnants	Lots
6/6	0	16 281 204,00 $	6/6	0	2 000 000,00 $
5/6+C	8	59 131,90 $	5/6+C	0	75 000,00 $
5/6	175	2 233,00 $	5/6	21	750,00 $
4/6	9 493	78,00 $	4/6	1 008	75,00 $
3/6	183 382	10,00 $	3/6	17 574	10,00 $
2/6+C	164 943	5,00 $	2/6+C	11 843	5,00 $
Ventes totales :		23 160 814 $	Ventes totales :		877 043,00 $
Prochain gros lot (approx.) :		25 000 000 $			

Extra 3188607
Célébration 2009 DE RETOUR AVEC PLUS DE 28 MILLIONS $ EN LOTS!
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com

PARTONS!
VACANCES VOYAGE
Tous les mercredis et samedis dans LA PRESSE

Reportage publicitaire
Chez soi 55+
UN CAHIER SPÉCIAL SUR LES RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS DESTINÉ AU 55 ANS ET PLUS.
À lire dans le cahier Mon toit de *La Presse* le samedi 29 novembre.
3590521A

® Montblanc®
MONT BLANC

Les Ceintures par Montblanc
Cuir pleine fleur travaillé à la main.
Boutique du Stylo DEPUIS 1969
Quebec - Montréal - Laval - Brossard
Stylo.ca - 514.284.1295
3595273A

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 90 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., chapitre S-30.01), AVIS est par la présente donné de l'adoption par le conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, à une assemblée extraordinaire tenue le 19 novembre 2008, de la résolution CA-2008-282, à savoir :

ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2009 POUR LE TRANSPORT DES CLIENTS DE LA STM COMME SUIT :

TARIF ORDINAIRE
Titre CAM : ..... 68,50 $
Titre CAM hebdo : ..... 20,00 $
6 passages (Montréal) : ..... 6 pour 12,75 $
10 passages (Montréal) sur carte OPUS seulement : ..... 10 pour 20,00 $
1 passage (Montréal, Cartier, De la Concorde, Montmorency) : ..... 2,75 $
Espèces : ..... 2,75 $

TARIF RÉDUIT
Titre CAM : ..... 37,00 $
Titre CAM hebdo : ..... 11,25 $
6 passages (Montréal) : ..... 6 pour 6,75 $
10 passages (Montréal) sur carte OPUS seulement : ..... 10 pour 10,75 $
1 passage (Montréal, Cartier, De la Concorde, Montmorency) : ..... 1,75 $
Espèces : ..... 1,75 $

CARTES TOURISTIQUES
Titre touristique d'un jour : ..... 9,00 $
Titre touristique de trois jours : ..... 17,00 $

CARTE OPUS
Prix de la carte : ..... 7,00 $
Rabais de 50 % jusqu'au 30 juin 2009 : ..... 3,50 $

ENTRÉE EN VIGUEUR
Ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1er janvier 2009.

AVIS
Les règles d'utilisation des titres de transport sont établies à la réglementation pertinente de la Société ou, au cas échéant, de l'Agence métropolitaine de transport.

Christian Portelance
Secrétaire général adjoint

STM
3600137A

NOMINATION DES JUGES

Dumont et Marois accusent Charest de favoritisme

MALORIE BEAUCHEMIN

La « seule raison » pour laquelle Jean Charest veut un gouvernement majoritaire, c'est afin d'avoir les coudées franches pour nommer les amis du parti à des postes-clés, a accusé Mario Dumont, hier.

Le chef adéquiste réagissait ainsi à un reportage de la radio de Radio-Canada, qui a révélé que 10 des 23 juges nommés depuis février 2007 par le gouvernement à la Cour du Québec avaient contribué à la caisse du Parti libéral dans les dernières années. C'est le cas de Gilles Lareau, nommé au début de l'année, qui est le beau-frère et ancien partenaire d'affaires de Robert Charest, le frère du chef libéral.

« Ça m'indique juste une chose sur le Parti libéral et les vraies motivations de Jean Charest à redevenir majoritaire. Il veut avoir les mains plus libres pour récompenser plus de monde, a dénoncé le chef adéquiste. C'est pas pour les Québécois qu'il veut être majoritaire, il n'a même pas de solution pour la santé, il n'a même pas de solution pour les écoles. »

« Probablement que s'il avait été dans un gouvernement majoritaire, ça aurait été 20 sur 23 plutôt que 10 », a ajouté M. Dumont, rappelant que le chef libéral avait fait de nombreuses nominations qualifiées de partisanes au début de son premier mandat, en 2003 et 2004.

La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a elle aussi saisi la balle au bond.

« Est-ce que ces gens ont été nommés pour leur compétence, ou parce qu'ils ont contribué au parti ? Moi, je présume qu'ils ont été choisis pour leur compétence et je souhaite que ce soit le cas, a jugé la chef péquiste. Admettons cependant que 43 %, c'est beaucoup. »

Mme Marois refuse toutefois de condamner le système actuel de nomination des juges et rappelle que ce n'est « pas illégitime » de contribuer à un parti politique.

Jean Charest a quant à lui nié qu'un avocat ait de meilleures chances d'être nommé juge s'il contribue à la caisse du parti au pouvoir. Les juges sont nommés sur la base des « compétences », a-t-il plaidé.

« Il y a plus de 60 000 personnes par année qui contribuent au financement des partis politiques. On encourage tous les Québécois sans exception à contribuer. Ça fait partie de la vie démocratique du Québec », a ajouté le chef libéral.

Avec Martin Croteau et Tommy Chouinard

SUR CYBERPRESSE > **PUBLICITÉ**
Un sympathisant de l'ADQ a détourné une publicité du PQ. Visionnez-la sur le blogue de Paul Journet sur **cyberpresse.ca/journet**

Dumont évoque son retrait de la politique

MALORIE BEAUCHEMIN

Il y a une vie après la politique pour Mario Dumont. Le chef de l'ADQ a évoqué, hier, son retrait de la politique, qui serait selon lui sans retour.

« Je pense qu'il faut qu'il y ait une vie après la politique. Je ne suis pas du genre à rester accroché. À un moment donné, tu tournes la page. Est-ce que ça va arriver à 44 ans, à 46 ans? Je ne sais pas », a dit en entrevue à Radio-Canada le politicien de carrière, âgé aujourd'hui de 38 ans.

« Oui, il y aura une vie après la politique, et non pas une pause pour y revenir. Quand je vais quitter, je vais quitter », a-t-il renchéri au micro de l'animatrice Christiane Charette.

Entré en politique dans la jeune vingtaine, d'abord au Parti libéral, puis cofondateur de l'Action démocratique, il estime qu'il a fait l'inverse de plusieurs de ses collègues politiciens, qui réservent plutôt la vie publique pour leur « préretraite ».

En 2007, le chef de l'ADQ avait convenu, avec sa conjointe, qu'il se retirerait de la vie politique si son parti obtenait moins d'une vingtaine de sièges aux élections générales, nous apprend la biographie *L'instinct Dumont*, de Denis Lessard.

Hier, M. Dumont a toutefois indiqué qu'il accepterait tout mandat que lui donnera la population du Québec au lendemain du scrutin du 8 décembre.

Alors qu'il se trouve à 12 % dans les intentions de vote, selon les plus récents sondages, il a même évoqué le pouvoir important du troisième parti, qui détient la « balance du pouvoir », en temps de gouvernement minoritaire, face au « côté ingrat » du rôle de l'opposition officielle.

« À la dernière élection, on était à sept sièges du pouvoir et à cinq sièges de la troisième position. Dans un système avec trois partis, on ne peut pas dire: si j'ai ça, je vais travailler pour les Québécois, si je n'ai pas ça, je ne travaillerai pas pour eux », a précisé M. Dumont par la suite, vantant les mérites d'un système à trois partis.

« Les Québécois ont compris aujourd'hui que quand on fait une élection, on élit un parlement, dans lequel les idées se mélangent. Si on veut faire avancer les familles, la classe moyenne, les idées nouvelles pour la santé, rebâtir les écoles du Québec, c'est avec l'ADQ en force à l'Assemblée nationale que ces idées-là vont prendre leur place », a conclu le chef adéquiste.

Les Premières Nations en colère contre Dumont

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador qualifie Mario Dumont d'imbécile.

En conférence de presse hier à Québec, le chef de l'Assemblée, Ghislain Picard, a exprimé sa colère à l'égard du chef adéquiste, l'accusant d'avoir laissé entendre que les autochtones sont des contrebandiers de cigarettes, lors du débat télévisé des chefs.

M. Picard a affirmé qu'« imbécile » était le seul mot qui lui venait à l'esprit, ajoutant que les communautés autochtones sont « tannées d'être continuellement salies par de petits politiciens ».

Reprochant à Pauline Marois et Jean Charest de ne pas avoir réagi aux propos de l'adéquiste, le chef de l'Assemblée s'est demandé si M. Dumont aurait pu se permettre de faire le même commentaire en visant d'autres communautés ethniques.

« Nous ne sommes pas des criminels, nous ne sommes pas des fraudeurs », a ajouté Konrad Sioui, le chef de la nation huronne de Wendake, selon qui les propos de M. Dumont sont « absolument méprisants ». « C'est honteux de parler de nous autres comme une bande de fraudeurs », a-t-il renchéri.

QS espère que l'économie lui attirera des votes

LA PRESSE CANADIENNE

Québec solidaire espère que les difficultés économiques actuelles inciteront les électeurs à délaisser les partis traditionnels. La porte-parole du parti, Françoise David, a refusé de « s'appuyer sur la misère des gens », mais elle souhaite que des citoyens inquiets de la situation économique votent pour Québec solidaire le 8 décembre.

« Est-ce qu'on va augmenter notre nombre de votes parce que les gens vont se dire: c'est vrai, ça va mal, pis dans le fond, les autres ont rien fait, donc on essaie ce nouveau parti (...)? Eh bien, je l'espère », a-t-elle déclaré, hier, lors d'une entrevue, en marge du dévoilement des engagements de sa formation en matière de lutte contre la pauvreté.

Mme David doute toutefois que Québec solidaire aille chercher davantage d'appuis parmi les personnes les plus défavorisées, que vise pourtant son parti.

Déco Découverte
SUPERMAGASIN | accessoires bain et cuisine | literie
CE WEEK-END! DU VEN. 28 AU DIM. 30 NOV.
RABAIS ADDITIONNEL de 15% sur tous vos achats à prix ordinaire et de solde
quand vous utilisez votre carte MasterCard® Hbc† ou votre carte de crédit Hbc.
® Marque déposée de MasterCard International Incorporated. Utilisée sous licence. † Marque déposée de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ne s'applique pas aux cartes-cadeaux Hbc.


Bas prix garantis
Si vous trouvez un article identique actuellement annoncé à meilleur prix par un magasin de détail, apportez-nous l'annonce et nous égalerons ce prix avec plaisir!
120 $ DE RABAIS quand vous utilisez votre carte MasterCard Hbc ou votre carte de crédit Hbc
229,49
Cafetière à espresso programmable CUISINART
OU
Cafetière à espresso en inox KRUPS
Prix ord. 349,99/ch.
En solde à 269,99
du 28 nov. au 7 déc.


Inscrivez votre adresse électronique ou magasinez en ligne au www.decodecouverte.com
Vivez mieux, payez moins.
RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR LES CLIENTS : LA SÉLECTION ET LES MARQUES VARIENT D'UN MAGASIN À L'AUTRE : Les couleurs, les motifs et les modèles peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. ■ 11.1H Toutes les mentions de prix ordinaire font référence au prix ordinaire de Déco Découverte. Tous les prix sont en vigueur du vendredi 28 novembre au dimanche 30 novembre 2008, sauf indication contraire. Offre valide en magasin seulement. Le rabais additionnel de 15 % sur tous vos achats ne s'applique pas à l'achat de cartes-cadeaux Hbc et ne peut être combiné à celui accordé à l'ouverture d'un nouveau compte de crédit.
Hbc
3599356A

ACTUALITÉS

LONGUEUIL

Deux maisons criblées de balles en pleine nuit

HUGO MEUNIER



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Les policiers de Longueuil, appuyés par les experts en balistique du Laboratoire de sciences judiciaires de la Sûreté du Québec, tentent de recoller les morceaux du casse-tête. Vers minuit, hier, des coups de feu ont été tirés sur deux maisons de la rue Balmoral, dans l'arrondissement de Saint-Hubert.

Le sommeil de deux familles sans histoire a pris fin de manière brutale lorsque des coups de feu ont été tirés sur leur demeure respective, hier vers minuit, dans une rue tranquille de l'arrondissement de Saint-Hubert, à Longueuil.

« Je viens de recevoir des projectiles dans ma fenêtre et il y a des trous dans mes murs ! » s'est exclamé un occupant d'une des deux maisons ciblées, lors d'un appel au 911.

Plusieurs résidants du voisinage ont également alerté les autorités lorsque les décharges d'arme à feu, huit au total, ont déchiré la nuit.

Les deux maisons unifamiliales prises pour cible sont presque situées côte à côte dans la rue Balmoral. Un couple et deux adolescentes, de même qu'une mère et son enfant de 6 ans roupillaient dans chacune d'elle lorsque les coups de feu ont résonné. Le conjoint de cette dernière travaillait de nuit.

Des projectiles ont même abouti dans le divan d'une des deux résidences.

Par chance, les occupants des deux maisons, dont le style architectural est quasi similaire, s'en sont tirés indemnes. « C'est sûr que quelqu'un visait une des deux demeures », croit Alexandre Lévesque, dont la résidence est située entre celles atteintes de projectiles. Selon lui, il y a eu erreur sur la personne puisque ses voisins sont deux familles paisibles. Il raconte que les anciens résidants d'une des maisons, déménagés il y a un an, traînaient des dettes de drogue.

Les policiers de Longueuil, appuyés par les experts en balistique du Laboratoire de sciences judiciaires de la Sûreté du Québec, tentent de recoller les morceaux du casse-tête. « Aucune hypothèse n'est écartée. Ces gens ont-ils été victimes d'un tireur fou ? Ont-ils été ciblés ? Y a-t-il eu erreur sur la personne ? » a résumé l'agent Gaétan Durocher de la police de Longueuil. Les enquêteurs tenteront aussi de déterminer si le ou les tireurs étaient à pied ou en voiture. Plusieurs douilles ont été retrouvées dans la rue. Aucun suspect n'est encore dans la ligne de mire des policiers.

Une partie de la rue a été fermée à la circulation une bonne partie de la journée.

Sur les lieux de la fusillade hier matin, les trous de balles étaient bien visibles sur la façade des deux résidences en briques. On en comptait deux sur le parement extérieur en tôle beige de l'une et deux dans une fenêtre à l'étage de l'autre. Par cette même fenêtre, l'occupante lançait parfois un regard nerveux à l'extérieur, le téléphone cellulaire sur l'oreille.

Un événement de cette nature n'avait rien pour rassurer le voisinage. « Je niaise toujours ma belle-mère parce qu'elle barre sa porte en plein jour. Je crois qu'on va continuer », a souligné Patrick Ayers. Il juge inconcevable que quelqu'un puisse en vouloir au couple avec un jeune garçon installé devant chez lui.

« On a entendu des coups de feu en pensant d'abord que c'était des pétards », a souligné pour sa part Georgette Bernatchez, une autre voisine. « On n'a jamais vécu ça ici, c'est inquiétant », a-t-elle ajouté.

Des voitures de police étaient garées devant les deux maisons visées. Interrogés par *La Presse*, des occupants des deux maisons ont préféré ne pas commenter les événements.

CERTAINS SONT OBLIGÉS DE RECEVOIR À NOËL.

4 DÉCEMBRE
La grande guignolée DES MÉDIAS
Si vous pouvez, donnez.

Dons en argent au 1 866 908-9090 (Ticketpro),
www.lagrandeguignoleedesmedias.com ou www.banquelaurentienne.ca
Dons en denrées non périssables à partir du 24 novembre chez :

BANQUE LAURENTIENNE · la Baie · Zellers · Déco Découverte · Jean Coutu

V4759545A

La grande guignolée DES MÉDIAS
LA PRESSE

MISEZ SUR NOS JOURNALISTES À L'ENCAN *LA PRESSE*

Que vous soyez amateur de politique, de sport, des arts ou de grande cuisine, courez la chance de vivre **une expérience unique avec les membres de la rédaction de *La Presse*** en participant à notre Encan au profit de la Grande Guignolée des médias.

L'argent amassé sera entièrement versé à : Jeunesse au Soleil, la Société Saint-Vincent-de-Paul et Moisson Montréal.

Lot 1 : Passez **une journée à la rédaction** et participez à la réunion de production qui décide du contenu de *La Presse* du lendemain.



Lot 2 : Passez de l'autre côté de l'objectif en suivant le photographe **Bernard Brault** lors d'un événement sportif à Montréal.



Lot 3 : Suivez le chroniqueur **Patrick Lagacé** en reportage et sur le tournage d'une émission des Francs-Tireurs.



Lot 4 : Passez la soirée du mardi 9 décembre au Centre Bell lors d'une rencontre du Canadien face aux Flames de Calgary, en compagnie de **Réjean Tremblay**.



Lot 5 : Critiquez une bonne table de Montréal avec **Marie-Claude Lortie**, critique gastronomique.



Lot 6 : Cuisinez le chroniqueur politique **Vincent Marissal** sur les coulisses du pouvoir, tout en dégustant de bons vins.



Lot 7 : Parlez justice et société avec **Yves Boisvert**, chroniqueur, lors d'un repas dans le Vieux Montréal.



Lot 8 : Suivez une session de tournage de Gérard D. Laflaque en compagnie de **Serge Chapleau**, caricaturiste.



Lot 9 : Assistez au spectacle Mutantès le 27 février et rencontrez Pierre Lapointe, en compagnie du journaliste **Alexandre Vigneault**.



Lot 10 : Assistez au tournage d'un film québécois en compagnie de **Marc Cassivi**, chroniqueur cinéma.

Vous avez jusqu'au jeudi 4 décembre à 16 h pour participer

Pour tous les détails et pour miser
cyberpresse.ca/encanguignolee

3599696

Accusé d'avoir transmis le sida, il plaide non coupable

La plaignante est morte avant le début du procès

CAROLINE TOUZIN

SAINT-HYACINTHE — La présumée victime de Pascal Joël Théry n'est plus là pour témoigner. Elle est morte en avril dernier à l'âge de 31 ans après avoir contracté le VIH 10 ans plus tôt. L'homme avec qui elle a eu des relations sexuelles non protégées dès l'âge de 14 ans lui aurait caché son état.

M. Théry, 45 ans, a plaidé non coupable à une accusation d'agression sexuelle grave, hier, au palais de justice de Saint-Hyacinthe. La mère de la victime, présente au tribunal, l'a qualifié de « tueur en série ».

Cette histoire relance l'épineux débat sur la criminalisation des personnes atteintes du VIH. Une sommité en matière de lutte contre le sida au Canada, le Dr Mark Wainberg, estime que la transmission du VIH ne devrait pas être considérée comme un crime. La coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-sida) est du même avis.

Les médias ne peuvent pas identifier la plaignante en raison d'une ordonnance de non-publication. La jeune femme aurait été contaminée entre le 1er novembre 1997 et le 1er mars 1998. Sa fille de 14 ans a tenu à être présente au tribunal, hier. « Il a gâché mon enfance. Je souhaite qu'il aille en enfer. Ma mère me disait qu'elle avait une maladie des poumons. Elle souffrait beaucoup. J'ai appris la vérité seulement quand elle est morte à l'hôpital », a dit l'adolescente, prise de sanglots.



PHOTO YANN CANNO, COLLABORATION SPÉCIALE

Porteur du VIH, Pascal Joël Théry, qui comparaît au palais de justice de Saint-Hyacinthe, aurait eu des relations sexuelles non protégées avec la victime. Au début de leur aventure, la plaignante n'avait que 14 ans.

« Je continue le combat de ma fille. Il ne sera jamais assez puni pour tout le mal qu'il nous a fait », a ajouté la mère de la victime, tout aussi ébranlée.

La victime a appris dans une lettre écrite par une ex-copine de M. Théry que ce dernier était séropositif. C'était en 1998. En 2005, elle a porté plainte à la police. Deux ans plus tard, M. Théry sera accusé. La victime ne pesait plus que 105 livres, alors qu'elle en avait déjà pesé 200, selon sa mère.

Une autre ex-conjointe, Rachel Courcelles, 30 ans, vit beaucoup d'angoisse. Elle a fréquenté l'accusé de 2003 à 2006. Il lui aurait aussi caché son état. Elle vient d'aller passer un test de dépistage et est en attente des résultats, a-t-elle confié aux médias, en marge de l'audience. « C'est un manipulateur. Il m'a tellement menti », a-t-elle dit. Me Courcelles ne s'est pas jointe à la plainte pour l'instant.

Pascal Joël Théry est grand, il a le visage émacié et les cheveux gris-jaune. Il est en liberté sous condition d'ici au procès qui devrait commencer au début de 2009.

Plus de mal que de bien

Le Dr Wainberg fait un parallèle entre cette cause et le procès de Johnson Aziga qui se déroule actuellement en Ontario. M. Aziga aurait transmis le VIH à 11 femmes dont deux sont mortes des suites de l'infection. Il aurait caché son état à ses partenaires et refusé de mettre le condom. « Ce qui est arrivé est déplorable. Si j'étais membre du jury, je le reconnaîtrais probablement coupable, mais je considère tout de même que cela cause plus de mal que de bien de criminaliser ces gens », indique le médecin, directeur du Centre sida McGill situé à Montréal.

Les procès très médiatisés, comme celui de M. Aziga, dissuadent les gens de subir des tests de dépistage, selon le Dr Wainberg. « Si l'on ne sait pas que l'on est séropositif, logiquement, on ne peut pas être accusé de l'avoir transmis », explique le médecin. Au Canada, 30 % des personnes vivant avec le VIH ne connaissent pas leur état.

« C'est plus important pour nous de considérer la personne vivant avec le VIH comme un malade qu'un criminel. N'oublions pas que les cas de transmission volontaire du VIH, prouvés hors de tout doute raisonnable, sont rares », ajoute Me Christine Vézina, de COCQ-sida.

Aucune étude scientifique n'a encore été faite sur les impacts négatifs de la criminalisation des personnes qui transmettent le VIH. « On manque de documentation sur le sujet », admet Me Vézina.

Une recherche terrain sera menée sous peu en Ontario sur le sujet.

On a osé réinventer notre légendaire 7 places.



Le tout nouveau
Routan 2009
Offre de lancement

Location à partir de
299 $ par mois*

3,9 %
à la location 48 mois*

0,9 %
à l'achat 60 mois**

Consommation†
7,9 L/100 km – route
12,2 L/100 km – ville

vw.ca

Il est toujours osé de s'attaquer à une légende. Même la sienne. Avec le tout nouveau Routan 2009, nos ingénieurs ont quand même voulu relever le défi. Le puissant et économique V6 de 4,0 litres développant 251 chevaux, la suspension européenne et l'intérieur cuir également offert†† vous feront certainement penser qu'ils ont eu raison. Et en découvrant le système de divertissement aux places arrière en option, avec le choix d'un ou deux écrans ACL de huit pouces et le lecteur de six CD/DVD††, vous vous demanderez pourquoi on ne l'a pas réinventé plus tôt. Le tout nouveau Routan 2009. Bien équipé à partir de 27 975 $*. Pour plus de détails, passez chez votre concessionnaire ou visitez vw.ca.

Das Auto.

*PDSF pour le Routan 2009 Trendline automatique 6 vitesses de 27 975 $. Taxes fédérale et provinciale, immatriculation, droits, frais administratifs, frais de transport et inspection de prélivraison (1 550 $), assurances et autres options en sus. Offres applicables au Routan 2009 non immatriculé, neuf, en stock. La location à 299 $ par mois sur 48 mois est basée sur un taux d'intérêt annuel de 3,9 %, un acompte de 5 109 $ et un dépôt de sécurité de 350 $ pour le Routan 2009 Trendline (PDSF de 27 975 $). Frais de préparation et inspection de prélivraison de 1 550 $ inclus dans la mensualité. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 $) et frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) en sus. Ne s'applique qu'aux locations faites à des particuliers. **Routan 2009 Trendline neuf, avec PDSF de 27 975 $, financé au taux annuel de 0,9 %, correspond à 477 $ pendant 36 mois avec un acompte ou un échange équivalent. Total des frais de crédit : 644,65 $ pour une obligation totale de 28 619,65 $. Immatriculation, droits, assurance, frais du concessionnaire, frais administratifs, frais de titre et de documentation, inspection de prélivraison, frais de transport et préparation de 1 550 $, options et taxes en sus. Modèle montré à titre indicatif seulement. Certaines caractéristiques montrées sont offertes en option. Offres sujettes à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada. Offres en vigueur à partir du 19 novembre 2008. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et un échange entre concessionnaires peut être requis. Taxes, immatriculation, assurances et droits sur les pneus en sus. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. †Les données de consommation EnerGuide pour le Routan 2009 avec boîte automatique sont fournies à titre d'estimation seulement. Votre consommation peut varier. ††Offerts sur les versions Highline et Execline. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire. « Volkswagen » et le logo Volkswagen sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Routan » est une marque de commerce de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2008.

3599415AA

3599416

ACTUALITÉS

Adolescente heurtée par un chauffard ivre en 2005

Un homme d'affaires de Granby plaide coupable

CAROLINE TOUZIN

SAINT-HYACINTHE — Comme beaucoup d'adolescents de son âge, J.R., 14 ans, aimait se promener en mobylette. Elle rentrait chez elle à Ange-Gardien, en Montérégie, lorsque sa vie a basculé, un soir de septembre 2005. Un chauffard en état d'ébriété, Marcel Busque, l'a heurtée par derrière. Aujourd'hui, âgée de 18 ans, la jolie jeune femme est lourdement handicapée.

La victime s'est présentée en fauteuil roulant, hier, au palais de justice de Saint-Hyacinthe au premier jour du procès du chauffard de 67 ans. L'homme d'affaires de Granby a coupé court au processus judiciaire. Il a plaidé coupable à un chef d'accusation de conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions corporelles devant le juge Yves Morier de la Cour du Québec. Il n'a pas d'antécédent judiciaire.

« Cela nous enlève un poids qu'il ait plaidé coupable », a dit la mère de J.R., qui a requis l'anonymat, à sa sortie de la salle d'audience. Un policier de la Sûreté du Québec était à leurs côtés, chargé de pousser le fauteuil roulant de la jeune femme. « Merci pour ce que vous faites », a-t-elle difficilement articulé en direction du policier. Une étonnante sérénité se lisait sur le visage de la jeune handicapée durant la courte comparution.

« J'espère que le juge sera sévère envers lui pour en décourager d'autres de conduire sous l'effet de l'alcool », a déclaré la mère de la jeune victime.

Le 20 septembre 2005, J.R. a fait le plein de sa mobylette dans une station-service de l'Ange-Gardien avant de se mettre en route vers la maison située non loin. Elle a téléphoné à sa mère pour lui dire qu'elle rentrait. Le drame s'est déroulé quelques minutes plus tard sur la route 235. M. Busque l'a heurté par derrière. Sous la force de l'impact, J.R. a été projetée sur la chaussée, inconsciente. Le chauffard est resté à ses côtés en attendant les secours. Il a toutefois refusé de fournir un échantillon d'alcool.

« J'espère que le juge sera sévère envers lui (M. Busque) pour en décourager d'autres de conduire sous l'effet de l'alcool », a ajouté la mère de J.R., l'air très forte dans les circonstances.

L'adolescente est restée plusieurs semaines dans le coma. La procureure de la Couronne, Julie Desbiens, ne voulait pas donner de détails sur les nombreuses séquelles de la victime, hier. Me Desbiens préfère attendre les plaidoiries sur la sentence qui auront lieu le 7 avril. L'avocate demandera une peine d'emprisonnement ferme.

Marcel Busque, un homme d'affaires qui travaille dans le domaine de la construction à Granby, a quitté promptement la salle de cour sans faire de commentaire aux journalistes. Son avocat, Me Roger Paquin, a aussi refusé d'émettre tout commentaire.



Des heures de cour perdues par manque de constables spéciaux

CHRISTIANE DESJARDINS

Le juge est là. La greffière, l'huissier, l'accusé, son avocat, le procureur de la Couronne, les policiers enquêteurs aussi. Les témoins font le pied de grue en attendant qu'on les appelle à la barre. Pourquoi, dans ce cas, la cour ne fonctionne-t-elle pas ? Parce qu'il manque un constable spécial.

Depuis le début de l'automne, ce scénario revient de façon quasi quotidienne au palais de justice de Montréal. De précieuses et dispendieuses heures de cour sont perdues, parfois même des jours entiers, parce qu'il n'y a pas de constable spécial pour assurer la sécurité dans la salle. « C'est une situation récurrente depuis de nombreuses années. Mais depuis l'automne, le volume d'affaires s'est accru et on manque de constables spéciaux. Cette semaine, sur les 18 salles de chambres criminelles, il y en a six qui n'ont pas pu fonctionner, et cela pendant trois jours. Ça, ça ne s'est jamais vu », se désole la juge Ruth Veillet, coordonnatrice de la région de Montréal.

Au chapitre des explications, il y aurait le fait que le Centre judiciaire Gouin, après une longue pause, s'est remis à fonctionner. Ce qui vampirise la banque de constables spéciaux du palais de justice de Montréal. D'autre part, de longs procès aux assises se déroulent à Montréal depuis septembre. Ce type de procès nécessite plus de constables spéciaux qu'un procès devant juge seul.

Le vice-président du syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec, Daniel Daviault, trouve la situation aberrante, mais il signale que toutes les ressources sont mises à contribution, même en temps supplémentaire. Mais ce n'est pas suffisant.

Lisez la version intégrale de ce texte sur cyberpresse.ca/constables

LES AUBAINES DE LA SEMAINE

Chaque vendredi, trouvez ici des offres exceptionnelles de nos annonceurs.



LES AUBAINES DE LA SEMAINE

Chaque vendredi, trouvez ici des offres exceptionnelles de nos annonceurs.

« Et si tout l'immeuble s'effondrait ? »

Les locataires évacués du 135, Deguire veulent déménager au plus vite

JUDITH LACHAPELLE



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Dans l'hôtel où sont hébergés les locataires évacués de l'immeuble de la rue Deguire, des enfants courent autour de leurs parents aux yeux cernés. Certains s'essuient les yeux. Beaucoup sont en colère. Et aucun n'a l'intention de retourner vivre au 135, Deguire.

Au lendemain de l'évacuation de l'immeuble de la rue Deguire, dans l'hôtel où sont hébergés les locataires, des enfants courent autour de leurs parents aux yeux cernés. Certains s'essuient les yeux. Beaucoup sont en colère. Et aucun n'a l'intention de retourner vivre au 135, Deguire.

« Le garage, c'est le commencement. Et si tout l'immeuble s'effondrait ? » demande Arda Chichmanian, qui vit avec ses deux enfants au cinquième étage. L'immeuble, mentionne-t-elle, est mal entretenu. « Les propriétaires mettent l'argent dans leurs poches et ne le dépense pas pour les locataires. »

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a terminé hier l'inspection de la structure des trois tours du complexe d'habitation de la rue Deguire, propriété de CAP REIT. Les structures des immeubles ont été jugées « sécuritaires et ne présentent aucun risque d'effondrement », a indiqué la Régie hier. Toutefois, des travaux de solidification du stationnement du 135, Deguire devront être complétés « pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'autres effondrements qui pourraient affecter la bâtisse », dit Marjolaine Veillette, porte-parole de la RBQ.

Lorsque ces travaux de solidification seront réalisés à la satisfaction de la RBQ et attestés par la firme d'ingénieurs du propriétaire, l'immeuble pourra être rouvert après avoir rétabli l'eau et l'électricité. L'accès au stationnement de l'immeuble voisin reste également restreint en attendant des expertises plus poussées.

Hier midi, les usagers du stationnement ont été nombreux à en dénoncer le mauvais entretien. Plusieurs disent avoir déjà signalé aux employés d'entretien l'eau qui s'écoulait de fissures dans le béton. « Il y avait même des seaux pour recueillir l'eau, dit Simon Abou Antoun. Il y avait de la rouille partout. L'an dernier, ils ont peinturé sur la rouille. »

D'autres locataires ont noté de nombreux vols dans les voitures garées dans le stationnement et le refus du propriétaire d'installer des caméras de sécurité.

L'entretien de l'immeuble de 14 étages laissait aussi à désirer, selon plusieurs locataires, particulièrement depuis l'arrivée de CAP REIT ces deux dernières années. Les quelque 200 appartements sont mal chauffés, se sont plaint certains, et les menus travaux (comme la réparation d'un robinet qui coule) sont négligés.

Les structures des immeubles ont été jugées « sécuritaires et ne présentent aucun risque d'effondrement », a indiqué la Régie du bâtiment du Québec hier.

« Nous avons un chat qui est resté dans l'appartement », confie Zerata Houda, que la fatigue et le stress ont rendu aphone. Personne ne pouvait lui dire quand elle pourrait aller le récupérer. Compte-t-elle retourner vivre dans l'immeuble ? « Oh non ! mais pas juste à cause de ce qui est arrivé. Il fait froid, les ascenseurs ne fonctionnent pas bien... »

Vers midi, les locataires se sont réunis pour rédiger leurs demandes à l'endroit du propriétaire. Qui va payer pour les achats qu'ils doivent faire en attendant de retourner à la maison, ou pour la journée de travail qu'ils ont manquée ? Suspendra-t-il les prélèvements automatiques pour le loyer de décembre ? Sera-t-il possible de casser le bail pour déménager ailleurs ?

Au milieu de l'après-midi, un représentant de CAP REIT est venu les rencontrer. L'accès aux logements était toujours suspendu, mais CAP REIT assurait qu'elle allait fournir l'hébergement et la nourriture, en collaboration avec la Croix-Rouge, tant que les locataires ne pourraient réintégrer leur logement.

Immeuble fantôme

Au pied de l'immeuble évacué, d'autres locataires attendaient la suite. « Ma femme ne veut pas revenir vivre ici », dit Lahcan Malhi, père de deux jeunes enfants, qui paye 755 $ par mois pour un logement chauffé avec deux chambres. Il dit avoir signalé des fissures suspectes dans le stationnement dès l'été 2005.

Une jeune femme attendait de pouvoir aller chercher des effets personnels dans la garderie. « J'étais dans la prématernelle avec cinq enfants de 4 ans quand j'ai entendu le bruit de l'effondrement », dit cette éducatrice qui a préféré ne pas s'identifier. Une alarme a retenti, et l'éducatrice a ramené d'urgence les enfants du sous-sol au rez-de-chaussée de la garderie.

« On a pris tous les manteaux et on est sorti », dit la femme, encore ébranlée. « J'ai très mal dormi la nuit dernière. Je ne me sentais pas bien, j'avais envie de vomir. »

Pas d'accès avant des jours, selon le propriétaire torontois

MARTIN VALLIÈRES

Les résidants de l'immeuble où l'affaissement d'un stationnement souterrain a fait un mort, mercredi, devront patienter « quelques jours » avant de pouvoir réintégrer leur logement, a confirmé hier soir à *La Presse* le président de l'entreprise torontoise qui possède l'immeuble de 14 étages.

« Nous devons d'abord stabiliser les dommages au stationnement avant d'effectuer une inspection détaillée de toute la structure, pour nous assurer qu'il n'y a aucun risque pour l'immeuble résidentiel du 135, Deguire », a indiqué Thomas Schwartz, président et chef de la direction de Canadian Apartment Properties (CAP REIT), en entrevue depuis son bureau de Toronto.

« Tout ce processus d'inspection prendra quelques jours. D'ici là, nous ne pouvons permettre aux résidants d'entrer dans l'immeuble, sauf en cas d'urgence, pour des médicaments par exemple. »

« Tout le processus d'inspection prendra quelques jours. D'ici là, nous ne pouvons permettre aux résidants d'entrer dans l'immeuble, sauf en cas d'urgence. »

Quant à l'immeuble voisin, au 155, Deguire, aussi évacué par précaution, M. Schwartz a indiqué que les « restrictions d'accès ont pu être levées » après une inspection effectuée avec la Régie du bâtiment.

En contrepartie, les résidants ne pourront accéder à leur véhicule dans le stationnement souterrain « jusqu'à nouvel ordre, pour des raisons évidentes », a indiqué M. Schwartz.

« Nous devons faire quelques travaux de renforcement de structures avant de permettre l'accès aux véhicules et leur sortie du stationnement. »

Entre-temps, le président de CAP REIT a indiqué que l'entreprise et ses représentants locaux continueraient d'assister les locataires évacués pour leur hébergement et leur transport de dépannage.

« Nous tentons d'être le plus attentifs possible aux besoins particuliers des résidants incommodés », a plaidé Thomas Schwartz.

Par ailleurs, face aux critiques exprimées par des résidants à propos de l'entretien de l'immeuble et de son stationnement, le président de CAP REIT a préféré s'abstenir de tout commentaire « pendant qu'une enquête est en cours ».

Néanmoins, il a réfuté toute suggestion que l'entreprise qu'il dirige – parce qu'il s'agit d'une fiducie de revenu dont les parts sont cotées à la Bourse de Toronto –, ait pu réduire les dépenses d'entretien de son vaste parc immobilier afin de rehausser son bénéfice à distribuer parmi ses détenteurs de parts.

« CAP REIT maintient des budgets d'entretien considérables même si, par son statut, elle est aussi un moyen de distribution (de revenus et de bénéfices) pour ses investisseurs », a indiqué M. Schwartz.

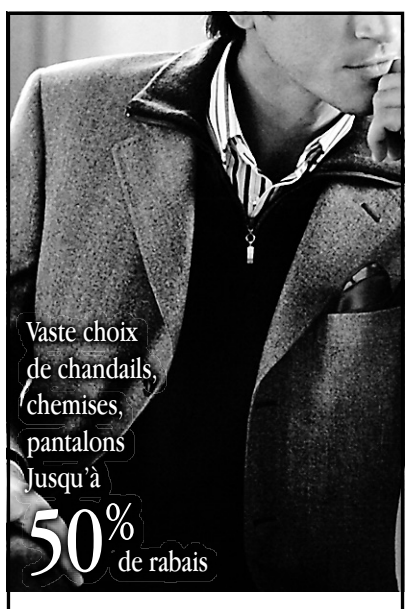
Canadian Apartment Properties est l'un des plus gros propriétaires d'immeubles locatifs résidentiels au pays, avec 27 460 logements dans six provinces, dont 4110 au Québec, surtout dans la région de Montréal.

Ses plus récents résultats financiers montrent un bénéfice en forte hausse de 37 % pour le trimestre terminé au 30 septembre, par rapport à l'an dernier. Son chiffre d'affaires trimestriel était en progression moindre de 8,7 % à 80,7 millions.

En Bourse, les parts de CAP REIT, même affectées par le krach, totalisent 887 millions en valeur d'entreprise.

Parmi ses principaux détenteurs de parts, on note le « Fonds Desjardins d'investissement alternatif », pour près de 11 millions.

« C'est un choix de nos gestionnaires de fonds. À ce moment-ci de l'enquête (à l'immeuble Deguire), nous n'avons pas de préoccupations particulières envers CAP REIT », a commenté Nathalie Genest, porte-parole de Desjardins.



italmoda Inc
6873, Plaza St-Hubert
(514) 276-1360
3600065

LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE



POUR OCTOBRE,
voici les gagnants qui ont mérité le livre
« LA FACE CACHÉE DU PORTRAIT ASTUCES ET SECRETS »
de Monic Richard
et un t-shirt *La Presse*
Flammarion Québec

M.DOLLARD BEAULIEU GRANBY
MME FERNANDE BELLEMARE MONTRÉAL
MME LORRAINE BERNARD KIRKLAND
M. NORMAND BOLDUC SAINTE-SOPHIE
M. CLAUDE BRAULT BEAUX-RIVAGES
MME CLAIRE BUREAU MONTRÉAL
MME LISE CÉGLIA BOIS-DES-FILION
M. RAYMOND CHAMPOUX BOUCHERVILLE
MME MARGO CHAYER SAINTE-JULIENNE
MME YOLANDE CORBEIL ANJOU
MME HÉLÈNE COURCHESNE SAINT-NICÉPHORE
MME HÉLÈNE COURTOIS GREENFIELD PARK
MME DENISE DONATO MONTRÉAL
MME CAROLE DUBOIS CANDIAC
MME MONIQUE FLEURANT LAC-DES-ÉCORCES
M. MARCEL GIRARD ROSEMÈRE
M. GILBERT GOSSELIN MONTRÉAL
M. GILLES GOSSELIN SAINT-BRUNO
MME ARLETTE GUILLAUMIN LONGUEUIL
MME NICOLE HUDON LA PRAIRIE
MME MADELEINE LABADIE LAVAL
MME ELISE LABERGE SAINTE-MARTINE
MME LOUISETTE LACROIX LAVAL
MME MADELEINE LAJOIE MONTRÉAL
MME FRANÇOISE LANDRIAULT SAINT-CONSTANT
MME FRANCINE LATENDRESSE SAINT-JEAN-DE-MATHA
MME CLAUDETTE LÉGER SAINT-LÉONARD
M. ROLAND LÉONARD MONTRÉAL
MME CLAUDETTE LESAGE LAVAL
MME DENISE LESSARD TERREBONNE
MME JEANNINE MÉNARD POINTE-AUX-TREMBLES
M. PIERRE MORISSETTE MONTRÉAL
M. RENÉ NOËL REPENTIGNY
MME DENISE B. OLIVIER SAINT-CHARLES-BORROMÉE
M. GILLES PAQUIN CANTON DE MAGOG
MME JEANNE PIGEON SAINT-LÉONARD
MME ANNIE RACICOT TERREBONNE
M. DANIEL REID SAINT-POLYCARPE
MME JEANNINE RICHARD REPENTIGNY
MME RACHEL RIOU-GIRARD LAVAL
MME CÉCILE ROBILLARD LAVAL
MME RAYMONDE RYKEE LAVAL
M. PIERRE SAINT-ARNAUD NOTRE-DAME-DE-LOURDES
M. LIONEL SAINT-JEAN SHERBROOKE
M. SYLVAIN SHEEHY BROSSARD
MME VÉRONIQUE SIMARD MONTRÉAL
MME MARIELLE THEMENS SAINT-JÉRÔME
MME MARIE-ROSE THÉROUX SAINT-AIMÉ
MME REINE VEILLETTE TROIS-RIVIÈRES
MME JEANNINE G. VIGEANT MASSUEVILLE

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé »
Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre prix.
LA PRESSE cyberpresse.ca
3584517

EN BREF

Fausses factures : un notaire entre les mains de la justice

Recherché depuis trois semaines en marge de la gigantesque affaire de fausses factures dans l'industrie de la construction, le notaire Gilles Saint-Pierre, 67 ans, est tombé dans les filets de la police à sa descente d'un avion, à l'aéroport Montréal-Trudeau. Le sexagénaire rentrait d'un voyage à Hong-Kong. Il a comparu menottes aux poignets, hier, au palais de justice de Montréal. Il doit répondre de plusieurs accusations de fraudes et de gangstérisme. D'après l'enquête de la Sûreté du Québec, il se serait servi de son compte en fidéicommis pour faire disparaître les traces de millions de dollars acquis illégalement par les membres du réseau. En tout, 18 d'entre eux sont accusés. À part le notaire Saint-Pierre, qui entend demander une enquête sur cautionnement, un seul accusé est en détention jusqu'au procès.

– André Cédilot

Nouveau chapitre à l'opération Colisée

Un autre chapitre s'est ajouté cette semaine à Montréal à la plus vaste opération antimafia jamais vue au pays. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a arrêté 11 personnes, dans la foulée de l'opération Colisée, cette vaste rafle qui avait permis de coffrer le parrain Nick Rizzuto en 2006. Cinq hommes ont été accusés d'avoir comploté pour tenir une maison de jeu, entre octobre 2005 et novembre 2006, à Montréal. Aussi, six autres personnes doivent répondre à des accusations relatives au complot pour exportation de cannabis, notamment. Tous les accusés sont de la région métropolitaine de Montréal.

– André Cédilot

DES SOLDES PLEIN LES RAYONS!

Du vendredi 28 au dimanche 30 novembre



ÉVÉNEMENT BAGAGES PREMIÈRE CLASSE
50% À 70% DE RABAIS
BAGAGES
AIR CANADA, SAMSONITE, EDDIE BAUER, DELSEY, SKYWAY ET AUTRES
Ord. 25 $ à 700 $
Solde 10 $ à 350 $
Exceptions : articles dont le prix se termine par 97 ¢.



PRIX RÉDUIT
500 $ DE RABAIS
199,99 $
BATTERIE DE CUISINE VERBANIA DE LAGOSTINA EN INOX, 17 PIÈCES
Ord. 699,99 $
ET 55 % DE RABAIS
TOUTES LES AUTRES BATTERIES DE CUISINE
Exceptions : Calphalon et ALL-CLAD
30 % DE RABAIS
BATTERIES DE CUISINE ET STOCK SUIVI
LE CREUSET ET CALPHALON



50% DE RABAIS
COUETTES
GLUCKSTEINHOME, WAMSUTTA HOTEL ET NAUTICA
Ord. 200 $ à 625 $
Solde 100 $ à 312,50 $
40% DE RABAIS
PROTÈGE-MATELAS
GLUCKSTEINHOME, WAMSUTTA HOTEL, NAUTICA ET SEALY

PRIX RÉDUIT
40% DE RABAIS
PULLS POUR FEMME
JONES NEW YORK LUXE, IZOD, LEE, HAGGAR, STYLE&CO. ET AUTRES
Sur nos prix ordinaires.
PULLS POUR HOMME
JONES NEW YORK, IZOD, MANTLES, CHAPS, NAUTICA, TOMMY HILFIGER ET AUTRES
Sur nos prix ordinaires.
Ord. 40 $ à 199 $
Solde 24 $ à 119,40 $





2400 $ DE RABAIS 998 $
Ord. 3 398 $
DUO-SOMMEIL GRAND LIT GOLD CHAMPION À PLATEAU-COUSSIN EURO DE SEALY POSTUREPEDIC
PLUS LIVRAISON SANS FRAIS!†



400$ DE RABAIS 1799,98$
Ord. 2 199,98 $
DUO-LESSIVE DUET DE WHIRLPOOL
Très grande laveuse de 4 pi³. Modèle 61490504.
Ord. 1 249,99 $ Solde 1 029,99 $
Sécheuse AccelerCare de 7 pi³. Modèle 61562708.
Ord. 949,99 $ Solde 769,99 $
Piédestaux aussi offerts. Ord. 179,99 $ Solde 149,99 $



30% DE RABAIS
• PANTALONS TOUT-ALLER POUR HOMME
LEE ET MANTLES™
Ord. 40 $ à 45 $ Solde 28 $ à 31,50 $
• CHAUSSURES HABILLÉES ET TOUT-ALLER POUR HOMME
Exceptions : modèles de sport, sport-loisirs et Ecco.



30% À 40% DE RABAIS
VÊTEMENTS DE NUIT ET PEIGNOIRS POUR HOMME ET FEMME
Exceptions : Lauren de Ralph Lauren et Betsey Johnson.
Sur nos prix ordinaires.

LIQUIDATION SEMESTRIELLE DE CHAUSSURES GRIFFÉES POUR FEMME
JUSQU'À 50% de rabais
CHAUSSURES ET BOTTES MODE
KENNETH COLE, BLEKA, UNLISTED, CLARKS, BANDOLINO, ROCKPORT, NATURALIZER, MADELINE, LIFESTRIDE, EXPRESSION® et autres
Prix étiquetés.

À l'achat de 50 $ ou plus (avant taxes) de produits de beauté ou de parfums, obtenez un
PASSEPORT-RABAIS BEAUTÉ V.I.P. DE 50 $
Utilisez votre Passeport-rabais Beauté V.I.P. au rayon des produits de beauté et des parfums entre décembre 2008 et avril 2009 pour obtenir 10 $ de rabais chaque mois*



*Le Passeport-rabais Beauté V.I.P. la Baie donne droit à un rabais de 10 $ une seule fois par mois à l'achat de 50 $ ou plus (avant taxes) de produits de beauté ou de parfums à la Baie, entre décembre 2008 et avril 2009.

† Achetez un duo-sommeil, faites-le livrer et nous vous accorderons un rabais équivalant aux frais normalement exigés pour une livraison locale standard. Formats lit 1 place à très grand lit offerts.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'avis contraire. Exceptions : articles «Bon prix la Baie tous les jours», «Nouvellement réduit», «Achat-choc» «Offre spéciale de la direction», Salviati, Vera Wang, articles de la Fondation Hbc et ceux des rayons concédés. Les mentions «Achat-choc» et «Offre spéciale de la direction» indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. La mention «prix de comparaison», sur une étiquette ou une affiche, indique le prix qu'un autre détaillant canadien demande ou pourrait demander pour un article identique ou de valeur comparable. Les quantités d'articles «Achat-choc», «Offre spéciale de la direction» et de l'Entrepôt du style sont limitées et peuvent varier selon le magasin. Aucun bon d'achat différé ni article de substitution ne sont offerts. La mention «Prix ciseaux» indique que notre prix de tous les jours a été réduit temporairement. Précisions en magasin.

la Baie
WWW.LABAIE.COM

3598945A

L'ITHQ voit ses permis d'alcool suspendus

ANDRÉ CÉDILOT

Reconnu coupable d'une série d'accrocs à la réglementation sur les débits de boissons, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) a vu ses deux permis d'alcool suspendus pour sept jours.

Pour ne pas trop perturber la session de formation des étudiants, les régisseurs ont accepté, exceptionnellement, que la sanction s'applique à compter du 5 janvier prochain.

Inquiétant

« Il y a lieu d'être très préoccupé, car la titulaire a un mandat spécifique de former les futurs restaurateurs, cuisiniers, sommeliers, hôteliers et autres… », ont martelé tour à tour l'avocat et les assesseurs de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ), à l'adresse de la réputée école hôtelière de la rue Saint-Denis.

« Ça va nuire minimalement, car c'est une période où il y a moins d'élèves », a souligné le porte-parole de l'ITHQ, Paul Caccia, au sujet de la date d'application de la sanction. La direction entend néanmoins modifier son calendrier scolaire de façon à donner des cours théoriques, plutôt que pratiques, durant la semaine de suspension.

Comme c'est le cas durant la période des Fêtes, un seul des deux restaurants du vaste immeuble hôtelier restera ouvert. « Comme on ne peut offrir d'alcool et que l'hôtel reste ouvert, nous servirons seulement le petit-déjeuner au restaurant du rez-de-chaussée », de préciser M. Caccia.

Pour le reste, assure le responsable des communications de l'ITHQ, tout est mis en œuvre pour corriger les lacunes dénoncées par la RACJ sur la gestion des réserves de vins et de spiritueux en usage dans les salles de cours et les cuisines de l'établissement hôtelier. Les infractions remontent à la fin de 2006. La décision de suspendre les permis remonte au 17 octobre dernier.

Mauvais entreposage et insectes

Il s'agirait notamment de bouteilles mal entreposées ou ne portant pas les timbres requis, ainsi que de boissons alcoolisées contenant des insectes et impropres à la consommation.

Lors des audiences de la RACJ, les personnes en autorité de l'ITHQ ont reconnu les faits, mais se sont défendues en disant « qu'il s'agit d'une école et qu'il y a beaucoup de personnes qu'on ne peut contrôler » lors des nombreux banquets et événements spéciaux tenus à cet endroit. Il y a aussi « un bon nombre de chefs cuisiniers invités qui apportent leurs propres produits d'alcool », a déclaré Sylvie Daigle, responsable de la restauration. C'est seulement après la deuxième visite des policiers, en octobre 2006, que des directives ont été émises pour mieux contrôler les stocks de vins et de boissons alcoolisées. Elle dit avoir notamment conçu une fiche de contrôle intitulée: « Liste des alcools et Check list pour les MOUCHES!!! »

Laxisme

La RACJ était d'autant plus étonnée du laxisme de l'école d'hôtellerie que des manquements de même nature avaient aussi été constatés en 1997 ou 1998. Après vérification de l'inventaire, un sommelier spécialement engagé avait alors recommandé le retrait de la cave à vin et la destruction de quelque 300 bouteilles abîmées ou mal estampillées. Depuis, on a manifestement fait fi aussi d'une suggestion de la police d'acheter toutes les boissons alcoolisées à la SAQ seulement.

Le plus ironique est que l'ITHQ embauche des avocats qui dispensent aux élèves de l'enseignement collégial une formation de 60 heures sur l'ensemble des lois et règlements régissant les permis d'alcool et les débits de boissons.

CYBERPRESSE

DÉFILÉ

Vivez le défilé de la *Thanksgiving* à New York sur **cyberpresse.ca/defile**



PHOTO REUTERS

QUIZ

Faites le plein d'actualité internationale en 7 questions sur **cyberpresse.ca/quizmonde**

CLASSIQUES

Partagez vos classiques de Noël sur **cyberpresse.ca/noel/films**

NOS BLOGUES



MARIE-CLAUDE LORTIE

Le blogue de M. Bougon

François Avard, le scénariste des *Bougon*, est porte-parole d'un événement organisé par l'Action terroriste socialement responsable et appelé État d'urgence.

20e HOMICIDE À MONTRÉAL

Un homme est poignardé dans Cartierville

CATHERINE HANDFIELD

Un homme poignardé a été trouvé hier après-midi dans un appartement d'un immeuble du secteur Cartierville, à Montréal. Le locataire du logement demeurait introuvable hier soir, selon les voisins.

À 15h50, les policiers ont reçu un appel les informant qu'un homme avait été poignardé dans l'immeuble situé au 12 200, rue Lachapelle. À l'appartement numéro 2, ils ont en effet trouvé un homme d'une quarantaine d'années étendu sur le sol. Il avait reçu au moins un coup de couteau dans le haut du corps.

La victime a été transportée à l'hôpital, où son décès a été constaté peu après. Tard hier, l'homme n'avait toujours pas été identifié. « Toutefois, il ne semble pas qu'il résidait dans le bloc », a indiqué l'agent Laurent Gingras, porte-parole au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

M. Gingras a précisé que les enquêteurs n'avaient pour l'instant aucun suspect en vue et qu'ils ignoraient le mobile du crime.

Selon des voisins interrogés par *La Presse*, le crime s'est produit dans un logement du rez-de-chaussée où réside un couple depuis environ deux ans. Plusieurs voisins ont confirmé que le locataire, un homme d'une trentaine d'années, était introuvable depuis le drame. Sa femme aurait été interrogée par les enquêteurs en soirée. « Disons qu'il y avait beaucoup de va-et-vient dans cet appartement-là », a confié un voisin.

Ce meurtre est le 20e sur le territoire du SPVM cette année. À pareille date l'an dernier, on en comptait 38.

Concours Un photographe de *La Presse* s'illustre



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Le photographe François Roy, de *La Presse*, a remporté un premier prix au concours photo du magazine *Escale nautique*. Ce concours, qui en est à sa neuvième année, récompense le travail des photographes qui mettent en valeur le fleuve Saint-Laurent. François Roy s'est illustré dans la catégorie « Les navires du Saint-Laurent » avec une photo prise au début d'avril. Le photographe a immortalisé le pétrolier *Maria Desgagnés* dans l'un de ses voyages entre Québec et Hamilton, en Ontario. Sur la photo, on voit le navire dans la Voie maritime, à la hauteur de Saint-Lambert.
– Catherine Handfield

CTV élimine environ 105 postes à Toronto

TORONTO — CTV élimine environ 105 postes à ses installations de Toronto, selon une porte-parole de la compagnie qui détient, entre autres, outre son propre réseau de télévision généraliste, les réseaux de sports TSN et RDS, CTV Newsnet et MuchMusic.

La porte-parole, Bonnie Brownlee, n'était pas encore en mesure de préciser, hier matin, quels services seraient touchés, la direction étant encore en train d'informer le personnel au sujet de ces coupes.

Plus tôt ce mois-ci, le président et chef de la direction de CTVglobemedia, Ivan Fecan, avait fait parvenir une lettre aux employés les avertissant qu'une baisse des revenus de publicité forcerait la compagnie à effectuer des mises à pied et à geler l'embauche.

CTVglobemedia est détenue à 40 % par la société de portefeuille de la famille Thomson, Woodbridge Co., à hauteur de 25 % par Teachers' (Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario), à hauteur de 20 % par Torstar Corp. (TSX: TS.B) (maison mère du *Toronto Star*) et à hauteur de 15 % par le groupe BCE (TSX: BCE) (maison mère de Bell).

La Presse Canadienne

GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Les journalistes de *La Presse* à l'encan

CATHERINE HANDFIELD

La Grande Guignolée des médias permettra encore cette année de passer du papier à la réalité. Forte du succès de 2007, *La Presse* met à l'encan 10 lots proposant des expériences uniques aux côtés de ses journalistes.

Les lecteurs peuvent miser sur quelques nouveautés cette saison. Serge Chapleau offre la chance d'assister à une séance de tournage de Gérard D. Laflaque, tandis que Marc Cassivi propose de vous accompagner sur le plateau de tournage d'un film.

Vous préférez la chanson ? Le journaliste Alexandre Vigneault vous invite à *Mutantès*, la comédie musicale de Pierre Lapointe. Vous pourrez y rencontrer le chanteur. « Ce sera l'occasion de découvrir le monde des coulisses et d'assister à un spectacle unique dans le parcours de Pierre Lapointe », précise Alexandre Vigneault.

LES 10 LOTS

- Une journée à la rédaction avec l'équipe de production.
- Photographiez un événement sportif à Montréal avec le photographe Bernard Brault.
- Une journée sur le terrain avec Patrick Lagacé, chroniqueur.
- Encouragez le Canadien le mardi 9 décembre en compagnie de Réjean Tremblay, chroniqueur aux sports.
- Critiquez une bonne table de Montréal avec Marie-Claude Lortie, critique gastronomique.
- Politique et bons vins, avec Vincent Marissal, chroniqueur.
- Discutez justice et société avec Yves Boisvert, chroniqueur.
- Une caricature dédicacée et une séance de tournage de Gérard D. Laflaque en compagnie de Serge Chapleau.
- Assistez au spectacle *Mutantès* le 27 février avec le journaliste Alexandre Vigneault et rencontrez Pierre Lapointe.
- Assistez au tournage d'un film avec Marc Cassivi, chroniqueur cinéma.

Il suffit de consulter **www.cyberpresse.ca/encanguignolee** et de miser. Les enchères démarrent à 50$ et le concours prend fin le jeudi 4 décembre à 16h. Les fonds seront versés à Jeunesse au Soleil, la Société Saint-Vincent-de-Paul et Moisson Montréal. L'an passé, la première expérience de cette vente aux enchères avait permis de récolter 27 053$.

Qui dit mieux pour 2008 ?



LE SYSTÈME JAGUARDRIVE CONTROL[MC] PERMET AU CONDUCTEUR D'AFFINER LE COMPORTEMENT DE SON VÉHICULE. IL LUI SUFFIT DE SÉLECTIONNER LE MODE APPROPRIÉ.

APPUYEZ SUR LE BOUTON MODE HIVER DE LA COMMANDE JAGUARDRIVE CONTROL[MC] POUR L'ACTIVER.



FONCTIONS DU MODE HIVER :

MOTEUR » IL ADOUCIT LA RÉACTIVITÉ DU MOTEUR ET MODIFIE LA STRATÉGIE DU PASSAGE DES RAPPORTS POUR ASSURER UNE TRACTION OPTIMALE SUR CHAUSSÉE ENNEIGÉE, GLACÉE OU GLISSANTE.

BOÎTE DE VITESSE » EN MODE HIVER, LA BOÎTE DE VITESSE PASSE EN 2E VITESSE POUR DÉMARRER. CECI PROCURE LE COUPLE OPTIMAL AU TRAIN ARRIÈRE POUR ACCÉLÉRER À PARTIR DE L'ARRÊT.

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE STABILITÉ »
LE VÉHICULE SE COMPORTE DE MANIÈRE PLUS DOUCE AVEC PLUS DE RETENUE POUR UNE CONDUITE PLUS ASSURÉE. LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DE STABILITÉ SURVEILLE CHAQUE ROUE. DÈS QU'IL DÉTECTE LA MOINDRE PERTE D'ADHÉRENCE, IL AIDE LE CONDUCTEUR À CONSERVER LA MAÎTRISE DU VÉHICULE.

» POUR FAIRE L'ESSAI SUR ROUTE DE VOTRE VIE, ESSAYEZ LA XF EN MODE HIVER DÈS AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE JAGUAR.

JAGUAR LAVAL
3475, boul. Le Carrefour
Laval (angle boul. Chomedey)
Tél. : 450-688-1880
www.jaguarlaval.com

JOHN SCOTTI JAGUAR
Division de John Scotti Auto
4305, boul. Métropolitain Est / Saint-Léonard
Tél. : 514-725-2221
www.johnscotti.com

LES MOTEURS DÉCARIE
8255, rue Bougainville
Montréal (Angle Décarie et de la Savane)
Tél. : 514-334-9910
www.decarie.com

Pour de plus amples renseignements, consultez votre concessionnaire, visitez le site jaguar.ca ou composez le 1.800.4.JAGUAR. © JAGUAR CANADA, 2008.

3600138 PDSF pour la XF Luxury 2009 avec forfait hiver : 60 400 $. Le PDSF et l'offre de location excluent les frais de transport (1 195 $), d'inspection de prélivraison, d'immatriculation, d'assurance, d'administration et les taxes applicables. **Bail de 899 $ par mois à un taux de location annuel de 5,9 % pour une période de 48 mois de Jaguar Crédit, sur approbation du crédit. L'obligation totale du bail est de 44 501 $. Le montant résiduel est de 25 911,90 $. Après avoir renoncé au crédit du concessionnaire de 481,33 $. Certaines conditions et une restriction de kilométrage de 64 000 km s'appliquent. Frais de 25 ¢ du kilomètre plus taxes après 64 000 km en sus. Les droits sur les pneus sont payables à la signature du contrat de location. La première mensualité, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et un dépôt de sécurité de 1 050 $ sont dus à la signature du contrat de location. Des commandes spéciales peuvent être nécessaires. Offre d'une durée limitée. Le concessionnaire peut louer ou vendre à moindre prix. L'offre de location ne peut être combinée avec aucune autre offre. †Pour les ventes au détail, un financement de 0 % à l'achat avec un terme allant jusqu'à 48 mois par Jaguar Financial sur approbation du crédit. Par exemple, est disponible pour les modèles Luxury et Premium Luxury 2009, 60 400,00 $ financé à 0 % par année pour un terme de 48 mois, la mensualité est de 1 258,33 $, le coût d'emprunt est de 0 $ ou un taux annuel de 0 % et le montant total est de 60 400,00 $. Le paiement de toutes les taxes est requis lors de l'achat. Toutes les offres excluent les frais de transport (1 195 $), d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement, d'inspection de prélivraison, d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, d'administration et de toutes les taxes applicables. L'offre se termine le 1er décembre 2008. Des commandes spéciales peuvent être nécessaires. L'offre peut être annulée n'importe quand sans préavis. Le véhicule peut différer de celui montré sur la photo. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Consultez votre concessionnaire Jaguar pour tous les détails ou pour plus d'information, visitez jaguar.ca ou appelez 1 800 4JAGUAR. ©2008 JAGUAR CANADA.

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Irresponsable, M. Harper !



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Moins de deux mois après avoir été reporté au pouvoir, Stephen Harper vient de trahir la confiance que les Canadiens avaient placée en lui. L'électorat lui avait confié le mandat de gérer la crise économique; le premier ministre préfère profiter de cette crise pour se livrer à de basses manœuvres partisanes.

C'est d'un cynisme à faire pâlir Machiavel.

M. Harper risque ainsi de plonger le pays dans une impasse politique que seul un scrutin ou une intervention de la gouverneure générale pourra dénouer. Il s'agit d'un des gestes les plus irresponsables de l'histoire politique canadienne.

La conjoncture exige vision et sagesse. L'énoncé économique présenté hier par le ministre des Finances ne contient ni l'une ni l'autre. Au lieu de proposer des mesures qui limiteraient l'impact de la turbulence internationale sur le Canada, M. Flaherty annonce des décisions destinées à satisfaire les caprices idéologiques de son parti, par exemple l'abolition du programme d'équité salariale.

Pire que tout, M. Flaherty a décrété la fin de la subvention versée aux partis politiques. Cette subvention – 1,75 $ par vote obtenu – s'ajoute au système de remboursement des dépenses électorales et au crédit d'impôt pour contribution aux partis politiques. Depuis qu'il est interdit aux personnes morales de verser des dons aux partis, ces derniers comptent sur la subvention pour financer leurs activités. Seuls les conservateurs pourraient s'en passer grâce au redoutable système de financement populaire qu'ils ont mis en place.

C'est cousu de fil bleu, le seul objectif de cette mesure, c'est d'étrangler financièrement les partis de l'opposition. M. Flaherty a beau prétendre qu'il s'agit d'économiser des fonds publics, personne ne le croit. La somme ainsi épargnée – 28 millions – est une gouttelette d'eau dans les dépenses fédérales.

Si les conservateurs croient sincèrement que cette subvention n'a pas sa raison d'être, qu'ils déposent un amendement à la loi électorale. Nul besoin d'inclure ce changement dans un projet de loi de nature budgétaire soumis à un vote de confiance.

M. Harper tente là un autre de ses coups fourrés: convaincu que les libéraux n'oseront pas le renverser, il veut les forcer à signer leur propre arrêt de mort financière. C'est d'un cynisme à faire pâlir Machiavel.

Les formations de l'opposition n'auront pas le choix, elles devront voter contre le projet de loi, leur survie en dépend. Si cela arrive, le gouvernement sera battu en Chambre. Il reviendra à Michaëlle Jean de décider si elle dissout le Parlement ou si elle demande aux libéraux de tenter de former un gouvernement de coalition. Quel que soit le scénario retenu, pendant des semaines cruciales pour l'économie du pays, les politiciens fédéraux consacreront toutes leurs énergies aux tactiques politiques.

« Le monde entre dans une période économique potentiellement dangereuse, qui ne ressemble en rien à ce qu'on a affronté depuis 1929 », disait le premier ministre en fin de semaine. Comment ose-t-il, après avoir dressé un tel constat, verser dans une partisanerie aussi crasse?

Stephen Harper doit laisser tomber cette mesure odieuse. Sinon, il faudra conclure qu'il n'est pas digne du poste de premier ministre du Canada.

Longue nuit au Taj Mahal



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Rien ne colle vraiment avec les schémas habituels. D'une part, le véritable blitz lancé contre Bombay ressemble davantage à une opération paramilitaire de guérilla urbaine qu'au type d'attentat islamiste, très « formaté », devenu banal sur presque toute la planète. Par contre, si l'affaire est de ressort local et tient à la situation du Cachemire ou à celle de la minorité musulmane en Inde, la volonté de viser les étrangers (au premier chef, Américains, Juifs et Britanniques, bien entendu) est inédite.

Hier, après plus de 24 heures d'un siège terrifiant dans la quatrième agglomération urbaine du monde (19 millions d'habitants), on savait peu de choses sur les motifs, les commanditaires, les affiliations, même la nationalité, des hommes qui ont osé ce coup de force.



Sur tous ces points, les informations demeuraient contradictoires.

Al-Qaeda ou pas? Jusqu'à un certain point, la question est futile. Il y a un certain temps déjà que l'utilisation de la violence extrême par les islamistes, dans des contextes très différents les uns les autres, sans lien logistique avec une maison-mère isolée et probablement très affaiblie, est devenue courante.

Le communiqué diffusé par les « Moudjahidin du Deccan » (le plateau du Deccan, vaste région de l'Inde, ne porte pas d'empreinte islamique particulière) offre des revendications à incidence locale. De fait, les 140 millions de musulmans indiens constituent une minorité écartée du boom économique du pays. Une minorité qui a parfois été victime d'une grande violence: en 2002, entre 1000 et 2000 musulmans ont été massacrés dans l'État du Gujerat. Une minorité qui a appris à répliquer par l'attentat conventionnel (200 victimes depuis le début de 2008) en profitant éventuellement d'une assistance pakistanaise, services secrets ou réseaux informels, dont l'ampleur n'est pas quantifiable.

La dénomination « Moudjahidin du Deccan » est inconnue au bataillon.

Mais l'État indien a été prompt à incriminer un téléguidage de l'étranger. Et, des terroristes étant apparemment entrés à Bombay par la mer, un des premiers gestes des forces de l'ordre indiennes a été d'effectuer un raid sur un navire en provenance de Karachi, au Pakistan, le *MV Alpha*, qui a été sans suite.

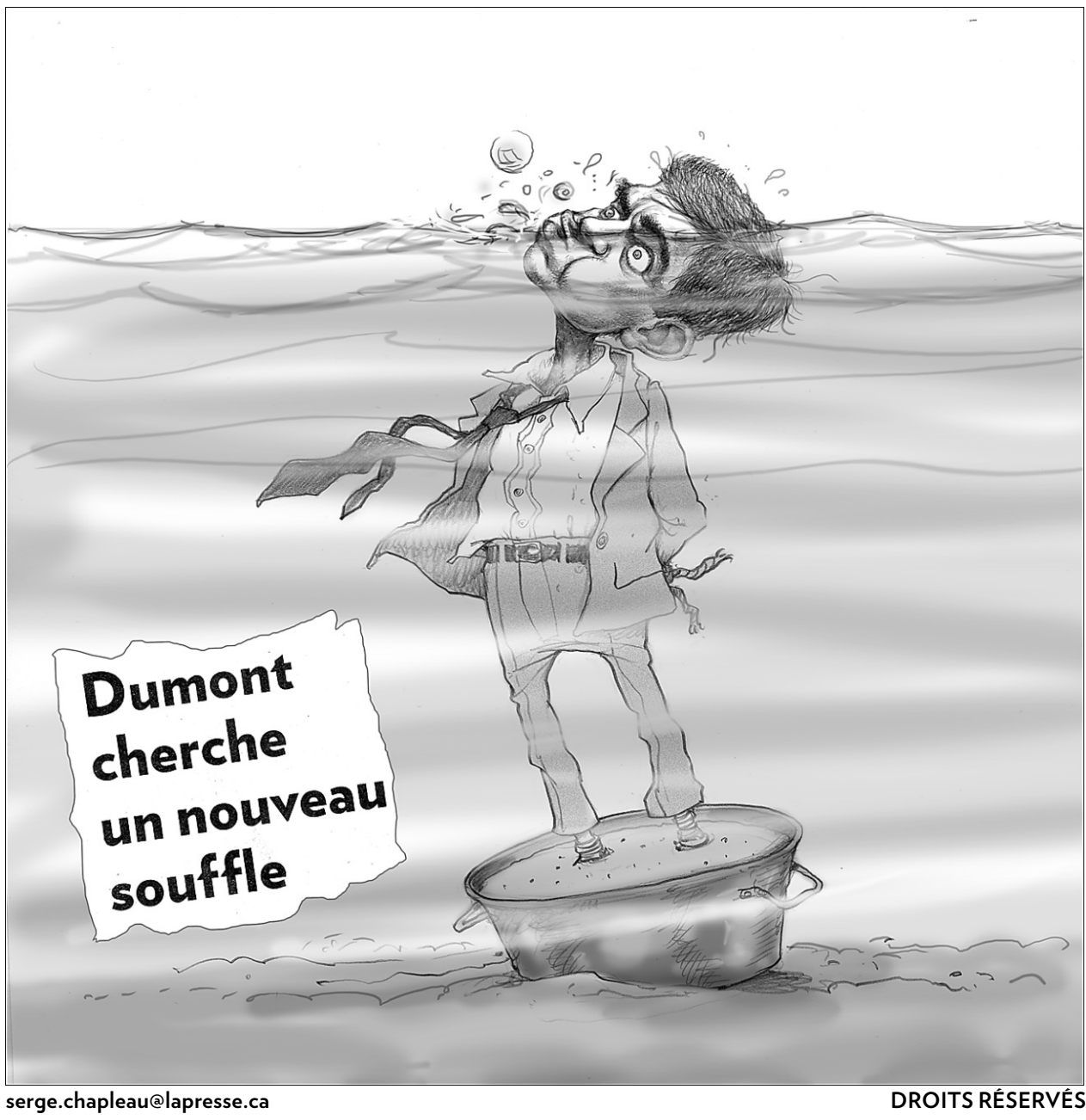
////////////////////////////

Pour l'heure, en l'absence de certitudes sur ce qui s'est réellement produit, on peut tout de même redouter certaines conséquences.

La minorité musulmane en Inde va en souffrir, puisque la tentation de la vengeance sera forte. L'économie du pays également, le commando ayant ciblé le centre financier de la nation ainsi que des monuments (l'hôtel Taj Mahal est un symbole) exerçant un fort attrait sur les étrangers, hommes d'affaires ou touristes.

Surtout, surtout, les relations avec le Pakistan, historiquement tendues, risquent d'évoluer au cours des mois qui viennent sur la corde raide. Or, celle-ci possède une sinistre particularité: à chacune de ses extrémités est attachée l'arme nucléaire... dont on se demande déjà si, à Islamabad, elle est toujours entre des mains responsables.

Le pire n'est jamais certain, bien entendu. Mais on peut affirmer que, comme tout acte de terrorisme, celui qui vient d'assombrir Bombay est un pas de plus vers le chaos.



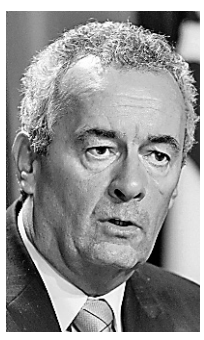
serge.chapleau@lapresse.ca DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

Un rôle fondamental

En appeler à l'abstention sous le prétexte que ces élections ne seraient pas opportunes est irresponsable

MARCEL BLANCHET



L'auteur est le directeur général des élections du Québec et président de la Commission de la représentation électorale.

Dans quelques jours, les électrices et les électeurs du Québec auront à exercer leur droit de vote afin d'élire leurs représentants à l'Assemblée nationale. Le contexte de cette élection est particulier, en ce qu'elle constitue la première élection québécoise en situation de gouvernement minoritaire et, de ce fait, arrive avant l'intervalle habituel de quatre ans. En raison aussi du fait qu'elle survient juste après les élections fédérales, certains parlent de lassitude électorale et vont même jusqu'à mettre en cause la pertinence et l'opportunité d'aller voter.

Des indices, de même que des sondages effectués auprès de l'électorat, ces derniers jours, laissent effectivement craindre que ce scrutin puisse donner lieu à l'un des plus faibles, voire au plus bas taux de participation électorale, de l'histoire moderne du Québec.

En tant que directeur général des élections du Québec, je ne peux rester indifférent à la situation. J'estime qu'il est de mon devoir de rappeler aux Québécois l'importance et la portée de l'exercice du droit de vote, l'un des plus précieux de tous les droits.

Se priver d'exercer ce droit serait une décision lourde de conséquences et, à mon sens, un très mauvais calcul. Pire encore, en appeler à l'abstention sous le prétexte que ces élections ne seraient pas opportunes m'apparaît irresponsable. Cela équivaut à affirmer que les luttes des générations qui nous ont précédées ont été menées en vain. C'est oublier le long et parfois pénible chemin parcouru par nos prédécesseurs pour l'obtention du suffrage universel, pour l'égalité des citoyens devant la loi et pour la justice. C'est occulter le fait qu'au tournant du XXe siècle, à peine 15 % de la population bénéficiait du « privilège » de voter, car à cette époque voter ne constituait pas encore un droit.



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Il n'y a pas si longtemps, au tournant du XXe siècle, à peine 15 % de la population bénéficiait du « privilège » de voter. Le directeur général des élections tient donc à rappeler aux Québécois l'importance et la portée de l'exercice du droit de vote, l'un des plus précieux de tous les droits.

Corruption et trafic d'influence

Au Québec, on oublie peut-être trop rapidement que dans un passé pas si lointain, les électeurs devaient faire preuve de courage et parfois même affronter des fiers-à-bras pour aller voter. On a peut-être aussi trop vite oublié qu'il y a quelques décennies, les élections étaient financées à même des caisses « occultes » et que nos parents et nos grands-parents ont trimé dur pour éliminer la corruption et le trafic d'influence politiques.

Au Québec, on oublie peut-être trop rapidement que dans un passé pas si lointain, les électeurs devaient faire preuve de courage et parfois même affronter des fiers-à-bras pour aller voter.

Les citoyens et, plus tard, les citoyennes ont finalement obtenu le droit de voter. Mais pour les électrices et les électeurs, le droit de vote s'accompagne nécessairement d'une responsabilité, soit celle de l'exercer lorsqu'ils sont appelés aux urnes.

Dans les États démocratiques, les élections jouent un rôle fondamental. Elles incarnent à la fois la liberté d'expression, la liberté d'opinion et la liberté d'association. Le spectre politique et l'éventail des partis autorisés au Québec n'a jamais été aussi varié que maintenant. L'acte du vote ne saurait être réduit à sa dimension, fût-elle essentielle, qui consiste à déterminer des « gagnants ». Au-delà, en effet, de la désignation de « gagnants », les élections permettent à l'électeur d'exprimer une opinion, même marginale. Elles rendent possible l'appui à des courants et à des idées différents, et offrent la possibilité d'en débattre publiquement. Les élections visent aussi à conférer autorité et légitimité aux élus. Elles contribuent, enfin, à rapprocher le citoyen de sa collectivité, à créer chez lui ce sentiment d'appartenance à sa communauté, si nécessaire en démocratie. (...)

Dans les pays, car il y en a malheureusement, où voter peut mettre en danger sa sécurité, on peut comprendre que certaines personnes puissent faire le choix de l'abstention. Mais au Québec, une société qui fait l'envie de nombreux peuples qui vivent les affres de régimes totalitaires ou dictatoriaux, comment pourrait-on justifier, par quelque raisonnement qui se tienne, la décision de s'abstenir de voter?

LISEZ LE BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito



FORUM

Est-ce qu'ils sont tombés sur la tête ?



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

On le savait. Le gouvernement Harper avait multiplié les messages pour prévenir que son énoncé économique et financier ne proposerait pas de grandes mesures pour stimuler notre économie, malmenée par la crise mondiale. Mais on reste quand même pantois quand on le voit, noir sur blanc, dans le document déposé hier par le ministre des Finances, Jim Flaherty.

Le Canada se retrouve à être le seul pays industrialisé majeur qui a choisi de ne rien faire.

Le Canada se retrouve ainsi à être le seul pays industrialisé majeur qui a choisi de ne rien faire. De deux choses l'une: ou bien le gouvernement Harper, visionnaire, est le seul à avoir le pas, ce qui lui permettra, comme le souhaite le ministre, de rester «un modèle à suivre pour le reste du monde en cette période d'incertitude»; ou bien le Canada est dirigé par le gouvernement le plus inapte et le plus inepte du monde industrialisé. La réserve journalistique m'interdit de préciser de quel côté je penche.

Aux États-Unis, en plus des colossales mesures de sauvetage financier, l'équipe de Barack Obama prévoit injecter 700 milliards pour relancer l'économie. Le Japon y a consacré 275 milliards. La Grande-Bretagne, 30 milliards, l'Allemagne, 88 milliards, la France, 75 milliards. Le FMI recommande un effort de stimulation qui équivaut à 2% du PIB, ce qui donnerait 25 milliards au Canada. Et combien de dollars prévoit le gouvernement Harper? Zéro!

Cette absence de plan de relance est incompréhensible et inacceptable. Mais ça n'arrête pas là. Non seulement le gouvernement Harper ne stimule pas l'économie, il risque de la ralentir encore plus. L'élément central de l'énoncé est un vaste plan d'austérité qui permettrait de réduire les dépenses de 15 milliards en cinq ans. C'est la pire chose à faire en période de ralentissement.

Au lieu de faire preuve de leadership en période difficile, au lieu de s'élever au-dessus de la mêlée et de proposer une vision, le gouvernement Harper semble vouloir profiter de la crise économique pour faire passer son agenda, la réduction de l'État, l'interdiction du droit de grève pour les fonctionnaires, ou pour se lancer dans des manœuvres partisanes franchement vulgaires, comme l'abolition des subventions aux partis politiques.

Il est vrai que le Canada est beaucoup moins touché que d'autres pays par la crise mondiale. Les organismes canadiens de prévision économique s'attendent, dans l'ensemble, à ce que la croissance de l'économie canadienne soit négative au dernier trimestre de cette année, c'est-à-dire maintenant, et au premier trimestre de l'an prochain. Un recul relativement modeste et bref, assorti d'une hausse du chômage modérée. Cela permet au ministre Flaherty de parler de récession technique sans jouer sur les mots.

Il n'y a aucune mesure entre les États-Unis, qui ont perdu 1,2 million d'emplois depuis le début de l'année, et le Canada, qui en a créé 200 000. On doit également tenir compte du fait que les mesures les plus spectaculaires prises dans les autres pays visaient à sauver des institutions financières en faillite, un problème que le Canada ne connaît pas.

Mais les besoins sont bien là, au Canada, même s'ils ne sont pas de même ampleur. Il y a des emplois à protéger, des faillites à éviter, des secteurs vulnérables à protéger, des gens à aider, que ce soient des retraités ou des travailleurs sans emploi. Et si le Canada est en meilleure posture que d'autres, des mesures de stimulation lui permettraient justement de moins souffrir de la crise et d'en sortir plus rapidement. La santé de l'économie et la sécurité des Canadiens sont certainement plus prioritaires que le maintien de l'équilibre budgétaire.

Bien sûr, on peut toujours espérer que les mesures tant attendues se retrouvent dans le budget, probablement en février. Mais pourquoi attendre? Si ses prévisions sont justes, le gouvernement Harper arrivera bien tard, parce que la reprise s'amorcera au second trimestre de 2009.

À cela s'ajoute un autre élément, tout à fait majeur. L'indice de confiance des consommateurs du Conference Board est tombé aux mêmes bas niveaux qu'à l'aube des récessions de 1981 et 1990. La confiance joue un rôle-clé en période de crise, parce que l'inquiétude, en paralysant les entreprises, en amenant les consommateurs à une prudence excessive, aggrave le ralentissement.

Les mesures de relance ont pour but de stimuler la consommation, mais aussi de lutter contre la morosité et de restaurer la confiance. Mais ça prend de la vision, du leadership, ce qui semble cruellement manquer au gouvernement Harper.

Tout un lendemain de veille !

Jamais personne n'aurait pu imaginer un tsunami financier de l'envergure de ce qu'on vit présentement

L. JACQUES MENARD



L'auteur est président du conseil d'administration, BMO Nesbitt Burns et président de BMO Groupe financier, Québec.



PHOTO MARK BLINCH, REUTERS

Le ciment qui tient ensemble tout le système financier, la confiance, s'est effrité ces dernières semaines pour laisser place au doute et à la peur. La relance sera le fruit d'un certain nombre de conditions, explique Jacques Ménard, qui ramèneront éventuellement la confiance dans le système économique.

En 40 ans de vie professionnelle, je n'ai jamais même imaginé un tsunami financier de l'envergure de ce qu'on vit présentement. Le produit de décennies d'efforts s'est envolé de même que de nombreuses illusions.

Je demeure cependant persuadé que l'économie de libre marché est de loin le meilleur système. Mais c'est un système qui, laissé à lui-même, mène inévitablement à des dérapages, voire à des excès. C'est pourquoi il doit être réglementé adéquatement. À cet égard, je crois que les instances de réglementation européennes et américaines ont failli à leur tâche.

L'obsession de la performance

L'évolution ultra rapide des marchés financiers et les innovations qui l'ont accompagnée se sont inscrites dans la tendance généralisée de l'obsession de la performance à court terme.

L'innovation financière a été mise au service de cette obsession. Ce faisant, on a ignoré une des bases mêmes de l'économie: l'existence même et saine des cycles économiques. On a soutenu artificiellement une inflation galopante de l'immobilier aux États-Unis. Des incitatifs fiscaux ont encouragé les Américains à s'endetter pour épargner. La politique monétaire américaine a fini par découpler complètement les taux d'intérêt réels des véritables risques économiques.

On connaît tous la suite des choses, alors que le ciment qui tient ensemble tout le système financier, la confiance, s'est effrité pour ensuite laisser place au doute et même à la peur. C'est ce qu'on vit dans les marchés financiers présentement.

Dans ces circonstances, comment renouer avec la confiance?

D'abord, personne n'est en mesure de dire quand les marchés se redresseront, surtout à l'aube de la récession qui s'annonce ici, chez nous, et qui sévit déjà ailleurs. La relance sera le fruit d'un certain nombre de conditions qui, conjuguées, ramèneront la confiance dans le système économique.

Premièrement, les taux d'endettement des intervenants économiques devront être revenus à un niveau plus normal. Les ménages américains, plus particulièrement, devront avoir réduit leur endettement et avoir accru leur niveau d'épargne. Actuellement, ils sont deux fois plus endettés que les ménages canadiens en regard du revenu disponible. Même chose pour les taux d'endettement des institutions financières européennes et américaines. Ce processus prendra beaucoup de temps, l'essentiel de l'année 2009.

Deuxièmement, la demande générale pour les biens et services devra s'être redressée, à la suite du rétablissement de l'avoir des ménages et du marché résidentiel.

Troisièmement, les instances réglementaires devront avoir mieux encadré l'endettement de toutes les institutions financières, particulièrement en Europe et aux États-Unis, ainsi que la divulgation financière et la transparence économique des intervenants. Ce resserrement de l'encadrement des institutions devra avoir été amorcé au sein des pays au niveau mondial. À cet effet, la réunion extraordinaire du G20 à Washington, ce mois-ci, passera certes à l'histoire. De plus, l'entrée en fonction du président élu Barack Obama marquera la fin d'une ère de laisser-faire économique et réglementaire, et c'est tant mieux.

Les entrepreneurs québécois doivent profiter du ralentissement économique pour « reprendre leur souffle » et jouer d'opportunités.

Quatrièmement, les gouvernements devront avoir réorienté leur fiscalité afin d'encourager l'épargne et la création de richesse économique, plutôt que de pénaliser l'effort et de stimuler les excès de consommation. Ceci devrait se traduire par un allègement des impôts sur le revenu, quitte à augmenter à moyen terme les taxes à la consommation, une fois sortie de cette récession.

Que faire?

Qu'est-ce qu'on fait en attendant? Pour tout dire..., on n'attendra pas. Je m'explique.

Même si notre économie au Québec est mieux équilibrée que celle de l'Ontario, qui vit déjà une dure récession dans ses importants secteurs de l'automobile et des services financiers, le Québec demeure une économie d'exportations. Nous serons forcément touchés par ce que vivent nos clients du sud.

Pour les raisons que l'on sait, le capital et le crédit bancaire seront dorénavant plus rares et coûteux; on le voit déjà. Ainsi, tout en gérant prudemment leurs liquidités et en choisissant plus judicieusement leurs initiatives d'investissement, les entrepreneurs québécois doivent profiter de ce ralentissement économique pour «reprendre leur souffle» et jouer d'opportunités.

Comment? En renforçant leurs ressources humaines et en ciblant bien l'acquisition de technologies et/ou d'activités complémentaires à des coûts et conditions maintenant beaucoup plus abordables.

Pourquoi? Afin de se préparer à la relance économique qui viendra certes, mais aussi afin d'émerger de cette récession renforcis et plus compétitifs. (...)

FORUM@LAPRESSE.CA

Le plus bel héritage de Chrétien



Peu importe les véritables raisons politiques et stratégiques qui aient pu amener Jean Chrétien à faire adopter la Loi sur le financement des partis politiques, en 2003, celle-ci a eu des effets extrêmement positifs sur notre démocratie. Cette loi a diminué l'influence de l'argent sur le pouvoir politique, mais elle a aussi permis l'émergence de forces pouvant faire contrepoids à cet argent en permettant au Parti vert, au Bloc québécois ainsi qu'au NPD de défendre des intérêts autres que ceux du grand capital. L'intention du gouvernement Harper de supprimer ces règles, pour des motifs fallacieux, nous révèle encore une fois toute la dimension vicieuse du premier ministre, qui se moque éperdument de la démocratie.

Denis Dolbec, Montréal

Le temps de se serrer la ceinture

J'ignorais complètement que l'argent de mes impôts servait à financer les différents partis politiques canadiens. J'ai toujours cru que ceux-ci étaient financés par les dons de leurs membres. J'approuve le gouvernement conservateur qui veut abolir ce financement abusif. Il va certainement y avoir des protestations, mais comme le pays est au bord de la récession, il est temps que les conservateurs, les libéraux, les bloquistes, le NPD et les verts fassent des sacrifices. Grassement payés, les députés de tous les partis doivent se financer grâce aux dons de leurs partisans. Les années de vaches grasses sont terminées. Pas surprenant que le cynisme envers les politiciens soit à son apogée.

Bernard Lavallée, Berthierville

Les pontifes de l'analyse

J'en ai assez de lire dans les journaux et de voir à la télé ces pontifes de la critique: auteurs, professeurs, journalistes, ex-ministres, analystes, étudiants universitaires et syndicalistes nous expliquer l'actualité politique comme si eux seuls avaient la Vérité. Aucun de ces intellectuels n'avait prédit le triomphe de l'ADQ aux dernières élections. Serait-ce qu'ils ont négligé de comprendre comment les Québécois votent. Le peuple québécois a deux passions: le hockey et la politique. Il est faux de prédire que peu de gens vont voter. C'est ne pas connaître ce qui se passe dans les petites villes, les campagnes, le petit restaurant du coin. Ces gens ont regardé et écouté ce que les trois ont dit. Ils ont fait attention au fond et non à la forme, et le gros bon sens dirigera leur choix.

Roland Bazerghi

De la transparence

Jean Charest refuse obstinément de dévoiler quelque information que ce soit concernant les opérations de la Caisse de dépôt. Sur le fond de la question, il a raison, car il serait malsain de politiser les activités de cette institution. Mais il y a une facette où il pourrait faire une déclaration qui, sans dévoiler des renseignements pour le moment confidentiels, permettrait à la fois de calmer le jeu politique et de rassurer la population: reconnaître qu'il est plausible et probable que la Caisse ait certainement vu certains de ses rendements baisser plus ou moins substantiellement. Sans dévoiler chiffres et résultats, il admettrait ainsi que notre bas de laine a lui aussi subi des pertes qui ne remettent pas en cause la viabilité de cette institution, situation qui n'est que temporaire et qui se rétablira lorsque les marchés boursiers repartiront à la hausse, éventuellement. Ce serait de la part de Jean Charest un bel exemple de transparence.

Pierre Bissonnette, Laval

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN
Attentat à Kaboul

Un kamikaze a fait sauter sa voiture piégée au passage d'un convoi militaire, hier, près de l'ambassade des États-Unis à Kaboul, tuant quatre civils afghans. Un médecin a précisé que 20 personnes avaient été blessées. Deux soldats britanniques ont été tués, entre-temps, dans une attaque des talibans dans le sud du pays, selon Londres. – AFP

IRAK
Accord sur le retrait

Le Parlement s'est prononcé hier à une large majorité en faveur de l'accord de sécurité avec les États-Unis, prévoyant le retrait total des forces américaines d'Irak d'ici la fin 2011. Mais l'accord doit encore être ratifié par les trois membres du Conseil présidentiel, et par un référendum prévu pour juillet 2009. – AFP

VENEZUELA
Accord nucléaire avec la Russie

La Russie et le Venezuela ont signé mercredi à Caracas un accord sur le développement de l'énergie nucléaire à des fins civiles. L'accord fait partie d'une série de conventions signées par le président Hugo Chavez et son homologue russe Dmitri Medvedev, en visite à Caracas. Le Brésil et l'Argentine possèdent déjà des réacteurs nucléaires. – AP

RDCONGO



PHOTO REUTERS

Des Congolais fuyant les combats font la queue pour s'inscrire au Haut-Commissariat pour les réfugiés près de la frontière avec l'Ouganda.

Civils en fuite

Plus de 10 000 civils congolais ont fui vers l'Ouganda hier, chassés par la reprise des assauts de la rébellion sur la frontière, au Nord-Kivu. Selon Roberta Russo, du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) en Ouganda, cela porte à 27 000 le nombre de Congolais réfugiés dans ce pays depuis août. – AP

CUBA
Castro et Obama

Le président cubain Raoul Castro est prêt à rencontrer le président désigné des États-Unis, Barack Obama, en « terrain neutre », et a suggéré la base américaine de Guantánamo, à Cuba. L'offre du dirigeant cubain est faite dans un entretien réalisé à Cuba avec l'acteur américain Sean Penn, pour l'hebdo *The Nation*, publié à Washington. – AP

CHINE
Révolte d'ouvriers

Une dispute sur les salaires dans une fabrique de jouets du sud de la Chine a tourné à l'émeute quand des ouvriers licenciés et des chômeurs ont retourné une voiture de police, saccagé l'usine et démoli les ordinateurs des bureaux. La manifestation continuait dans l'usine géante, qui produit des jouets de la marque Nerf pour la société américaine Hasbro. – AP

OSSÉTIE-DU-NORD
Attentat islamiste

Un groupe islamiste a revendiqué hier l'assassinat la veille du maire de Vladikavkaz, capitale de la république russe d'Ossétie-du-Nord, rapporte un site internet utilisé par les rebelles. Vitali Karaïev a été abattu en pleine rue, alors qu'il montait dans sa voiture. Il est la personnalité la plus importante tuée depuis des années dans le Nord-Caucase. – AFP



PHOTO VINCENT THIAN, ASSOCIATED PRESS

Un partisan de l'Alliance populaire pour la démocratie, opposée au gouvernement, se tient près d'une barricade dressée à l'extérieur de l'aéroport international de Suvarnabhumi à Bangkok.

THAÏLANDE

État d'urgence dans les aéroports de Bangkok

JOONEED KHAN

Réuni à Chiang Maï, dans le nord de la Thaïlande, au milieu de rumeurs de coup d'État, le gouvernement du premier ministre Somchaï Wongsawat a décrété hier l'état d'urgence dans les deux grands aéroports de Bangkok paralysés par l'opposition royaliste.

Wongsawat, qui a rejeté le « conseil » du général Anupong Paojinda, chef des armées, de tenir de nouvelles élections pour sortir de la crise, a demandé aux militaires de rester dans les casernes, sauf pour prêter main-forte à la police pour rouvrir les aéroports aux milliers de touristes qui veulent rentrer chez eux.

En attendant la réouverture des aéroports de Suvarnabhumi (international) et Don Muang (vols intérieurs), le chef du département de l'aviation, Chaisak Angkasuwan, a offert hier d'ouvrir la base aéronavale d'U-Tapao, ancienne place forte des Américains durant la guerre du Vietnam, pour le départ des touristes bloqués.

Les opposants de l'Alliance populaire pour la démocratie (PAD) ont répliqué à un appel du général Anupong à évacuer Suvarnabhumi en occupant aussi Don Muang. Ils ont dit qu'ils se disperseraient à l'arrivée des forces de l'ordre, mais qu'ils reviendraient quand celles-ci se seront retirées. La fermeture des aéroports a coûté trois milliards de dollars à la Thaïlande, durement frappée par la crise financière et économique mondiale.

L'état d'urgence s'applique aux aéroports seulement, a dit un ministre. Il permet aux forces de l'ordre d'y suspendre les libertés, interdire les rassemblements, interdire l'accès aux médias et rétablir l'ordre.

À la télévision, Wongsawat a accusé l'opposition de « prendre la nation en otage », mais il a dit que le gouvernement n'avait « l'intention de blesser personne ».

La fermeture des aéroports a coûté trois milliards de dollars à la Thaïlande, durement frappée par la crise financière et économique mondiale.

Rentrant mercredi du sommet de l'APEC au Pérou, il avait dû atterrir à Chiang Maï. Peu après, il avait affirmé qu'il ne démissionnerait pas car son administration a été élue démocratiquement par la majorité du peuple thaïlandais.

Les opposants estiment qu'« un nouveau scrutin ne réglera rien ». Ils comptent sur un coup d'État de l'armée. Mais le général Anupong redoute « les réactions internationales » à un putsch, surtout que la Thaïlande va accueillir le sommet de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique).

Il y a en effet de fortes chances que le Parti du pouvoir populaire (PPP) et ses quatre alliés formeront encore le gouvernement après de nouvelles législatives. Le PAD en a surtout contre le PPP, et son chef charismatique, Thaksin Shinawatra, qui reste populaire dans les campagnes, même s'il est en exil depuis qu'il a été renversé par un coup d'État en 2006.

Des femmes appellent dans les tribunes téléphoniques pour jurer qu'elles porteront des sous-vêtements rouges jusqu'au retour de leur héros. Ce multimillionnaire, qui a lutté contre la pauvreté rurale et qui était le patron du club de football anglais Manchester City, a dit qu'il veut rentrer malgré les procès qui l'attendent pour corruption.

En son absence, le PPP a continué de gouverner. Samak Sundaravej, son successeur et fin gourmet, a démissionné pour avoir touché de l'argent du commanditaire de ses émissions culinaires à la télé. Wongsawat, qui a remplacé Samak, est le beau-frère de Thaksin, et le PAD le soupçonne d'attendre le retour de l'autre.

ET LE ROI?

Le roi Bhumibol Adulyadej, qui aura 81 ans la semaine prochaine, est le monarque au plus long règne au monde. Il est révéré comme un dieu par ses sujets. Ses pouvoirs sont limités, mais son influence morale est décisive dans les crises. Les opposants du PAD, qui arborent le jaune sacré de la monarchie, redoutent que le populisme du PPP ne mène à la République. La reine Sirikit appuie le PAD, au point d'assister aux funérailles d'un militant du PAD tué par la police le mois dernier. Le prince héritier Vajiralongkorn est impopulaire. Les Thaïs lui préfèrent sa sœur, la princesse Maha Chakri Sirindhorn, même si elle est célibataire et n'a pas d'héritier.

En dépit de ses prétentions « démocratiques », le PAD est une alliance de courtisans, de féodaux et d'élitistes, jusque dans l'armée et les syndicats, qui rejette le principe d'« un électeur, une voix » et le règne de la majorité, estimant que les pauvres sont trop bêtes pour élire le gouvernement.

Il propose une réforme qui consacre la monarchie, et qui remette le pouvoir à une élite et fasse du Parlement un corps purement consultatif.

Avec *The Bangkok Post*, AFP, AP, UPI, Reuters, *The Telegraph*

Un avion s'abîme dans la Méditerrannée

L'Airbus A320 d'Air New Zealand effectuait un vol d'essai : 2 morts, 5 disparus

AGENCE FRANCE-PRESSE

PERPIGNAN — Deux corps ont été repêchés et cinq personnes étaient portées disparues après l'accident d'un Airbus A320 d'Air New Zealand loué à une compagnie allemande, qui s'est abîmé hier dans la mer Méditerranée au large des côtes françaises, ont indiqué les secours.

Selon le procureur adjoint de Perpignan Dominique Alzeari il n'y a « aucun espoir de retrouver des survivants » de l'accident.

L'avion, qui effectuait un vol d'essai, était piloté par deux Allemands, qui travaillaient pour la compagnie XL Airways Germany, a indiqué cette société spécialisée dans les vols nolisés qui exploitait l'appareil.

Les cinq autres personnes à bord de l'avion étaient de nationalité néo-zélandaise, selon la préfecture de Perpignan.

Deux corps ont été repêchés à quelques kilomètres de Canet-en-Roussillon, ont indiqué les secours.

L'avion, construit en 2005, était en révision auprès de la société EAS Industries à Perpignan. Il était en vol depuis une heure et demie lorsqu'il s'est abîmé en mer, pour une raison inconnue, à 16h46, heure locale, au cours de son approche de l'aérodrome de Perpignan.

Amerrissage d'urgence

L'avion était exploité en leasing par XL Airways Germany depuis 2006, a précisé Asger Schubert, porte-parole de cette compagnie basée près de Francfort. « L'appareil aurait effectué un amerrissage d'urgence », a-t-il dit.

La carcasse de l'avion a été repérée en mer à 3,5 milles du rivage (environ 7 km), a-t-on précisé à la préfecture maritime. Au total selon les autorités locales, sept bateaux, un avion et un hélicoptère participaient aux recherches. Un chasseur de mines de la Marine nationale a été envoyé sur la zone pour rechercher l'épave de l'avion et sa boîte noire vendredi matin, a-t-on ajouté de même source.

Six enquêteurs français et deux enquêteurs allemands assistés par des agents de la direction générale de l'aviation civile française et des spécialistes d'Airbus ont été dépêchés sur les lieux.

Le secrétaire d'État aux transports Dominique Bussereau se rendra à Perpignan vendredi pour rencontrer les secours, les autorités et des représentants de EAS Industries.

Une centaine de pompiers et gendarmes et une vingtaine de plongeurs étaient mobilisés pour participer aux recherches, a constaté une correspondante de l'AFP. Des débris d'avion ont été retrouvés sur plusieurs centaines de mètres autour du point d'impact, a précisé la mairie de Canet-en-Roussillon.

Airbus, constructeur de l'appareil, a confirmé avoir livré l'avion en juillet 2005. Cet appareil, de numéro de série 2500, a effectué 7000 heures de vol à l'occasion de 2800 vols, a indiqué Airbus, sans pouvoir donner d'informations sur l'accident.

L'A320, un biréacteur moyen courrier d'environ 150 places est le modèle vedette d'Airbus. Il a déjà été livré à près de 3700 exemplaires depuis la mise en service en 1988, et a fait l'objet de 6250 commandes.

Le dernier accident de ce type recensé est celui d'un Airbus A340 qui lors d'un essai moteurs au sol le 15 novembre 2007 avait percuté un parapet sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac, faisant trois blessés graves.